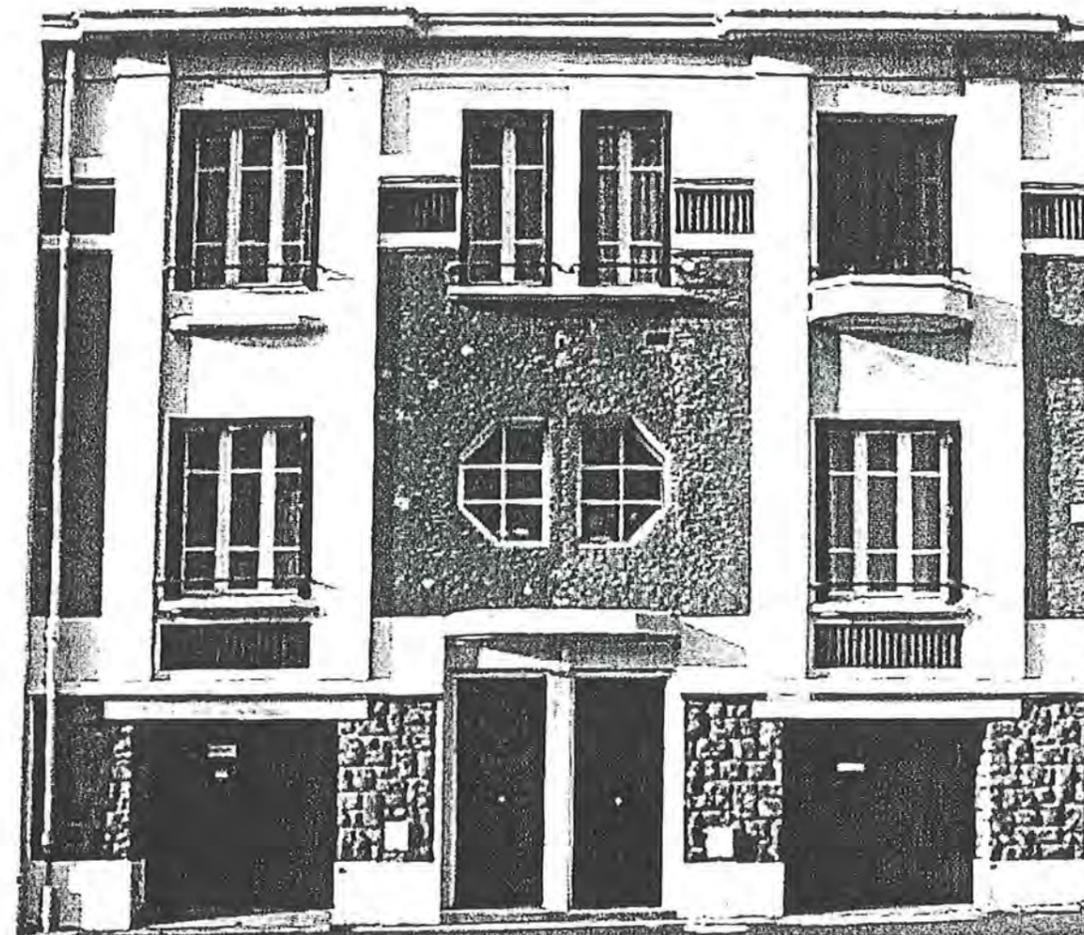
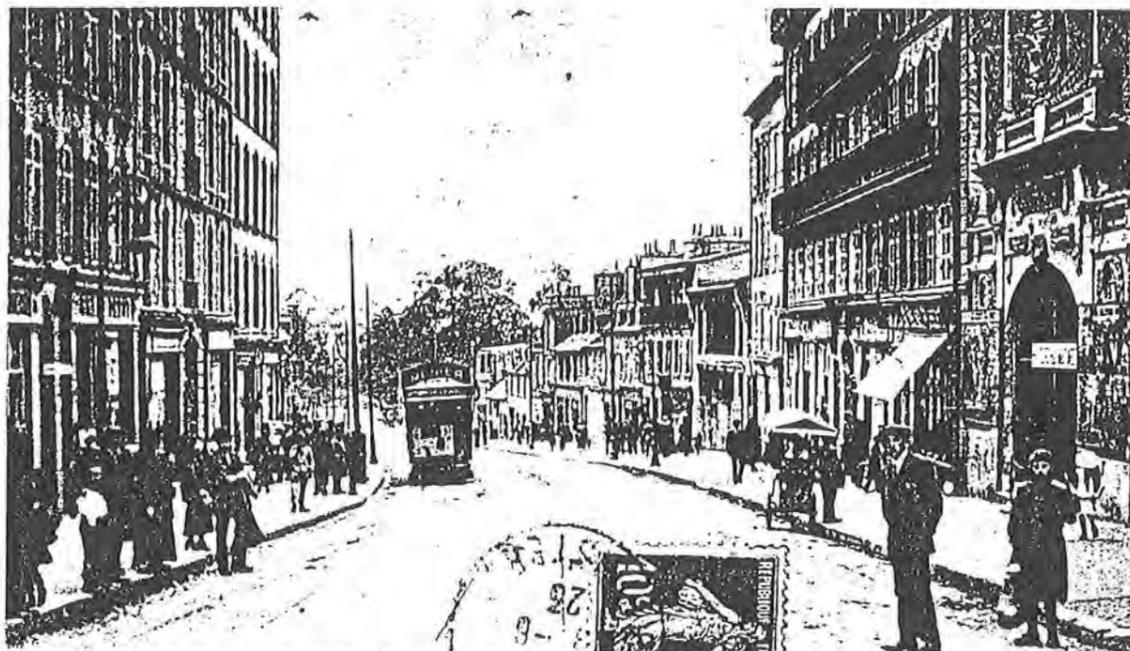


# MORPHOGENÈSE ET TYPOLOGIE ARCHITECTURALE DE LA RUE JEAN-JAURÈS ET DE SES ABORDS

DELPHINE MARRIÈRE



UNIVERSITÉ DE BRETAGNE OCCIDENTALE  
U.F.R. DES SCIENCES ET TECHNIQUES - 6 AVENUE LE GORGEU - B.P. 809 - 29285 BREST CEDEX - TEL. +33 2 98 01 61 24  
FAX +33 2 98 01 67 21 [geoarchitecture@univ-brest.fr](mailto:geoarchitecture@univ-brest.fr) <http://www.univ-brest.fr/UFR/SCIENCES/GEOARCHITECTURE>  
**INSTITUT DE GÉOARCHITECTURE**

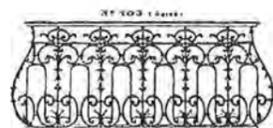


Rue Jean-Jaurès, carte postale ancienne (Archives municipales)

## Table des matières

INTRODUCTION	
I. ÉVOLUTION DU TISSU URBAIN : DE L'ANNEXION AU FAUBOURG DE SAINT-MARTIN, UN CENTRE DE VIE EN GÉSINE	
I.1. Du faubourg de l'Annexion au quartier Saint-Martin.....	4
I.2. D'un quartier retranché du centre au Grand Brest .....	5
II. LES HOMMES, LEUR ŒUVRE : ARCHITECTES ET ENTREPRENEURS	
II.1. Les sources.....	6
II.2. Une production tenue par une poignée d'hommes.....	6
II.3. Organisation de la profession, parcours personnels et dynasties locales.....	7
II.4. Reconnaissance, vie associative et carrière publique.....	7
II.5. Les architectes et leurs références architecturales sur Jaurès .....	8
II.6. Biographies sommaires.....	9
III. TYPOLOGIE DU BÂTI	
III.1. Éclairage méthodologique .....	15
III.2. Identification des typologies architecturales .....	15
III.2.1. Édifices antérieurs à la Reconstruction	
Immeubles de faubourg à architecture de marque néoclassique	
Immeubles urbains avec valorisation mesurée de la façade	
Immeubles urbains avec enrichissement systématique de la façade	
Immeubles à attique	
Immeubles urbains empreints de modernité ou atypique	
Immeubles urbains éclectiques ou d'inspiration Art nouveau	
Immeubles urbains d'inspiration Art Déco	
Immeubles atypiques	
III.2.2. Édifices de la Reconstruction	
III.3. Distribution spatiale des types .....	19
III.3.1. Le secteur Saint-Martin : un quartier au tissu encore homogène	
III.3.2. Le secteur Coat-ar-Guéven : de reconstruction en restructuration... un tissu composite	
III.3.3. Le secteur Jaurès-Collet : une richesse architecturale accrue	
III.3.4. Le secteur Jaurès-Octroi : les derniers fragments d'un « beau quartier »	
III.3.5. Le secteur Jaurès-Sébastopol : un milieu hétéroclite	
III.4. Questions en suspens .....	31
III.4.1. Classicisme, éclectisme, Art nouveau et Art Déco	
Le classicisme brestois, modèle rural ou de caserne ?	
L'éclectisme et l'Art nouveau	
L'Art Déco	
III.4.2. La ferronnerie ornementale	
III.4.3. L'organisation interne et ses évolutions	
III.4.4. Habitat et parcellaire : transformations successives et dispositions particulières du bâti sur la parcelle	
Exhaussement des constructions avant-guerre	
Densification des parcelles	
Dispositions particulières du bâti sur la parcelle	
III.4.5. Construction et procédure de lotissement	
IV. RECENSEMENT DES ÉDIFICES INTÉRESSANTS DU POINT DE VUE HISTORIQUE, ARCHITECTURAL, URBANISTIQUE	
IV.1. Secteur Saint-Martin .....	40
IV.2. Secteur Coat-Ar-Guéven .....	50
IV.3. Secteur Jaurès-Collet .....	54
IV.4. Secteur Jaurès-Octroi.....	67
IV.5. Secteur Jaurès-Sébastopol .....	72

Le présent rapport a été réalisé à l'Institut de Géoarchitecture, pour le compte de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Brest (ADEUPa). Tous droits réservés, février 1997





## INTRODUCTION

La présente étude sur la morphogenèse et les typologies architecturales de la rue Jean-Jaurès et ses abords a été menée dans les limites d'un périmètre défini au préalable par l'ADEUPa. Le territoire, qui couvre une quarantaine de voies, est circonscrit par les rues de Glasgow, Charles-Berthelot, Yves-Collet et Sébastopol, depuis la rue Frézier jusqu'à la place de Strasbourg.

La méthode d'analyse mise en œuvre a été construite en grande partie sur l'exploitation des fonds d'archives (permis de construire, dossiers de voirie et de lotissements, cadastre, fonds d'architectes). En la matière, les services des *Archives municipales* de Brest et du *Droit des sols* de la CUB ont pu donner accès à cette connaissance. L'imposant matériau à manipuler a contribué à l'examen des formes urbaines produites et leurs transformations aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

Certes, considérer les demandes d'autorisations de construire et les plans les accompagnant a donné lieu à un travail descriptif très lourd. Toutefois, la multiplication de notices sur des bâtiments à l'architecture parfois modeste est beaucoup plus instructive qu'il n'y paraît de prime abord. En effet, cette analyse systématique des plans conservés a permis de serrer au plus près les typologies brestoises spécifiques, d'en déceler les altérations ou les perfectionnements tant dans la composition des façades que dans l'organisation interne des bâtiments.

Les diverses informations recueillies ont alors nourri un travail cartographique de synthèse. Mais l'élaboration de cette classification a aussi découvert un champ culturel et pédagogique encore inexploité. Le recensement du bâti du quartier Saint-Martin/Jaurès peut être, en effet, relié à des perspectives historiques, à des biographies... D'ailleurs, une densité importante d'édifices aux caractéristiques intéressantes du point de vue urbanistique, architectural et historique a abouti à l'inventaire de soixante-dix objets susceptibles d'une attention patrimoniale. L'étude des morphologies bâties — en corrélation avec les ouvertures de voies et leur prolongement éventuel, les premiers outils de planification urbaine, les restructurations ou les reconstructions — renseigne sur la façon dont le quartier a été façonné en un siècle seulement. Dans ce cadre, les hommes (architectes, entrepreneurs, municipalité) et les faits extérieurs (incidence de la Deuxième guerre mondiale, lois nationales) interviennent à part égale.

Ainsi, loin d'être insipide, l'architecture de la rue Jean-Jaurès et de ses abords apparaît surtout méconnue. Et pourtant, ce quartier, rescapé des destructions de 1939-1945, mérite une attention semblable à celle dont le centre reconstruit commence aujourd'hui à faire l'objet. À l'heure où les édifices de Siam trouvent, après quarante ans de commisération, un regain de dignité dans les études, les publications et les colloques, le patrimoine immobilier d'avant-guerre souffre d'un moindre attrait.

Or, dans le souci de préserver les équilibres patrimoniaux, il semble important, à l'avenir, de se pencher sur ce pan de l'histoire urbaine et architecturale brestoise. Cette réhabilitation morale autant que matérielle, que la présente étude tente d'amorcer, pourrait trouver tout son intérêt dans la perspective de la mise en place d'une Z.P.A.U.P.



Noms de rue	Date d'ouverture	Délibérations	Ancienne rue	Date d'ouverture	Délibérations	Modifications	Date d'annexion	Délibérations
Danton	22-mai-1907	Délibération CM Brest	Bel-Air	29-nov-1866	Acte administratif Brest	prolongement de Duret à Glasgow	26-oct-1945	Délégation spéciale
Baden-Powell'square	26-jul-1985	Délibération CM Brest						
Branda			Vieux-Chemin'rue du					
Bugeaud	24-sep-1869	Arrêté maire Brest						
Charles-Berthelot	26-oct-1945	Délégation spéciale	Arago	24-sep-1869	Arrêté maire Brest			
Coat-ar-Guëven	29-nov-1866	Acte administratif Brest						
Conseil	15-jun-1858	Arrêté maire Lz						
Deuxième-DB	30-mai-1949							
Docteur-Poulliquen	14-mar-1962							
Dupleix	30-mai-1949		Victor-Hugo'section de Jaurès à Glasgow	20-déc-1934	Délibération CM Brest			
Duret	24-sep-1869	Arrêté maire Brest						
Frézier	1-fév-1954							
Glasgow	26-oct-1945	Délégation spéciale	Vierge'section rue de la	29-nov-1866	Acte administratif maire Brest			
Graveran	24-sep-1869	Arrêté maire Brest				prolongement	5-jun-1877	Délibération CM Brest
Guérin'place	20-avr-1866	Délibération CM Brest						
Jules-Ferry	31-mar-1931	Délibération CM Lz	Senant			prolongement	29-mar-1946	Délibération CM Brest
Jules-Lesven	26-oct-1945	Délégation spéciale	Neuve (cv n°7)	16-mai-1880	Délibération CM Lz			
Keriautras	29-nov-1866	Acte administratif maire Brest				prolongement	30-mai-1931	Délibération CM Lz
Louis-Blanc	26-mai-1919	Délibération CM Brest	Vallée verte	29-nov-1866	Acte administratif maire Brest	annexion section Danton depuis Jaurès à Duret	26-oct-1945	Délégation spéciale
Malakoff	24-sep-1869	Arrêté maire Brest						
Malherbe	30-mai-1949		Coat-ar-Guëven'section	29-nov-1866	Acte administratif Brest			
Mana-Chapdelaine	26-mar-1981							
Massillon	14-sep-1869	Arrêté maire Brest						
Maurice Gillet'place	19-jul-1948	Délibération CM Brest	Saint-Martin	24-sep-1869	Arrêté maire Brest			
Navarin	24-sep-1869	Arrêté maire Brest						
Onze-Martyrs	19-jul-1954							
Proudhon	26-oct-1945	Délégation spéciale	Danton'section	22-mai-1907	Délibération CM Brest			
Saint-Marc	2-nov-1879	Délibération CM Brest (citée)						
Saint-Martin	27-nov-1879	Acte administratif Brest (citée)	Chemin de Saint-Marc/rue de l'Eglise	1-jan-1846	Cité	prolongement Allée du Cimetière	26-oct-1945	Délégation spéciale
Saint-Martin'prolongement	26-oct-1945	Délégation spéciale	Allée du Cimetière	29-nov-1866	Acte administratif Brest			
Sébastienopol	13-sep-1863	Délibération CM Lz (citée)				prolongement	7-fév-1864	
Sébastienopol	13-sep-1863	Délibération CM Lz (citée)				prolongement	1-fév-1954	
Sollérino	17-sep-1871	délibération CM Lz (citée)				prolongement	26-fév-1988	
Turenne	24-sep-1869	Arrêté maire Brest						
Victor Hugo								
Yves-Collet	30-avr-1919	Délibération CM Brest	Cimetière'rue du	29-nov-1866	Acte administratif maire Brest			

Ouvertures et travaux de voirie sur le quartier Saint-Martin/Jaurès de 1861 à nos jours

## I. ÉVOLUTION DU TISSU URBAIN : DE L'ANNEXION AU FAUBOURG DE SAINT-MARTIN, UN CENTRE DE VIE EN GESINE

Au XIX<sup>e</sup> siècle, l'extension de Brest est, physiquement et démographiquement, assurée par ses débordements territoriaux sur les paroisses voisines — Lambézellec, la plus vaste, Saint-Marc et Saint-Pierre-Quilbignon. La destinée de Lambézellec, à l'espace peu à peu grignoté et réduite au rang de bourgade périphérique, s'infléchit dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. En 1786, lors de l'extension de la ligne des remparts sur le plateau léonard, la place forte brestoise s'arroge le quartier des Sept-Saints, aux marges du château. Le 27 avril 1945, une ordonnance prendra mesure du développement tentaculaire de la ville portuaire et créera le *Grand Brest*, formé de l'association de la ville-mère avec les anciennes communes limitrophes. Entre ses deux bornes, Lambézellec connaît une période de prospérité, profitant de la proximité de Brest pour s'orienter vers une petite industrie locale dynamique.

Dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, l'urbanisation bouleverse un paysage encore rural ; Lambézellec est constitué de hameaux et de fermes isolés aux alentours de quatre bourgs : celui de Lambézellec, le village de Kérinou, le village du Moulin-à-Poudre et, enfin, une plus grosse agglomération humaine située aux confins des glacis de la ville intra-muros. Ce noyau, regroupant les lieux-dits de Kérabécam, Coat-ar-Guéven, la Villeneuve et la Belle-Promenade, compose les faubourgs d'une ville, qui, hors les murs, parvient de nouveau à s'étendre sur Lambézellec en 1845 puis en 1861, par l'annexion d'une vaste portion de territoire intégrant le Grand-Chemin (future rue Jean-Jaurès), les quartiers de Bel-Air, Coat-ar-Guéven, Messidou, du Merle-Blanc et du Haut-Porstrein.

Dans ce cadre, s'inscrit l'histoire urbanistique et architecturale du secteur Saint-Martin/Jaurès. Le recensement exhaustif des permis de construire permet de révéler la destination sociale des édifices qui le composent, la structuration du quartier autour de quelques ouvrages publics et son extension de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'aux premières heures de la Reconstruction.

### I.1. Du faubourg de l'Annexion au quartier Saint-Martin



La gare de Brest

Préconisée dans un souci économique et financier, conduisant à repousser les limites de l'octroi, l'extension déterminante de Brest sur le territoire communal de Lambézellec intervient en 1861. Les nouvelles ressources escomptées doivent couvrir les dépenses engagées dans les travaux de construction d'un port de commerce à Porstrein. La portion de territoire convoitée accueille, en effet, une masse démographique considérable — 6000 habitants — et de nombreuses activités regroupées à Lambézellec, sous l'œil bienveillant de sa puissante voisine soucieuse d'éloigner une industrie polluante d'une cité contrainte dans ses murs. Tanneries, fabriques de cordage, fours à chaux, moulins, manufacture royale des toiles se sont établis dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle à proximité des ruisseaux, notamment ceux de Kérigonan et Prat-ar-Raty. Cet enjeu pécuniaire est toutefois masqué par

l'autre raison alléguée en faveur du rattachement : la gare et le chemin de fer prévus ne peuvent raisonnablement pas dépendre de Lambézellec, appelés qu'ils sont à servir Brest.

Dès la fin de 1861, une fois l'annexion prononcée, la première initiative du Conseil municipal brestois est de doter ce faubourg d'une église, puis de mettre en œuvre le plan d'alignement et de nivellement du quartier, qui sera approuvé en 1869. Avec ces deux réalisations, l'intention est claire : un nouveau centre de vie est en passe de croître aux portes de la ville. Entre champs et prairies, l'édifice de culte, associé aux trois récentes écoles déjà présentes sur le site, et les halles projetées à l'arrière de l'église doivent constituer l'armature urbaine du quartier, organisé selon une stricte trame orthogonale.



Rue Victor-Hugo ouverte en 1887

Remontant le plateau, les constructions gagnent les secteurs de Saint-Marc et du Pilier-Rouge, rejoignant les rues du Télégraphe et de



Église Saint-Martin, arch. Deperthes, 1876

Tandis que les ouvertures de voies se succèdent dès 1866 — en novembre de cette année, la rue Kerfautras rejoint le cimetière récemment créé au lieu-dit du même nom ; les rues Arago (Charles-Berthelot), Duret, Graveran, Malakoff, Massillon, Navarin, Turenne, sont amorcées en septembre 1869... —, l'urbanisation progressive du faubourg s'appuie sur l'axe principal de développement constitué par la rue de Paris (rue Jean-Jaurès). Solférino percées en 1860 par la municipalité de Lambézellec. Au demeurant, au nord des rues de la Vierge (rue de Glasgow) et de Bel-Air (rue Danton), puis au sud-est de la rue de Paris jusqu'au chemin de Brest à Daoulas (rue du Vieux Saint-Marc), l'essor du quartier est limité par les servitudes militaires contraignantes qui s'appliquent aux parcelles avoisinant le fort des Fédérés et la redoute de Kéroriou. Malgré l'échec retentissant d'un projet de ville nouvelle sur l'actuel secteur Saint-Michel en 1861, et le gel consécutif des terrains pendant quelques temps, certaines servitudes sont pourtant levées par le Génie qui accorde l'ouverture des rues Victor-Hugo et de la Gare (boulevard Gambetta) en 1887.

Dans le même temps, l'édification de l'église Saint-Martin subit nombre d'aléas. Malgré l'organisation d'un concours d'architecture et la désignation d'un

lauréat, François-Hyacinthe Pelfresne, sa réalisation est confiée, en 1865, au nouvel architecte de la ville Édouard Deperthes (1833-1898). Entré en disgrâce auprès de la municipalité quelques temps plus tard, les travaux rapidement stoppés par la guerre, lui sont retirés et confiés, en 1872, à Jourdan de la Passardière, un ingénieur occupant à son tour le poste d'architecte municipal. Le clocher est enfin terminé en 1877. Quelques années plus tard, l'armature du quartier est complétée, par la construction d'un hôtel de police (1881) — cet édifice, situé sur la place Saint-Martin, aujourd'hui reconverti en poste, est attribué à l'ingénieur de la ville Olivier Guennoc —, d'un lavoir installé rue Conseil (1887), puis d'une école professionnelle de filles rue Proudhon, due à l'ingénieur Bouvier (1915). Les diverses activités ajoutent au dynamisme de la zone : des fonderies sont installées à Kerfautras en 1877 et 1886 ; les alentours de la rue du Télégraphe accueillent deux brasseries en 1842 et 1879, les entreprises de travaux publics sont légion tandis que le secteur Coat-ar-Guéven est finalement dévolu à divers entrepôts — *Union des docks, Union des coopérateurs,...*



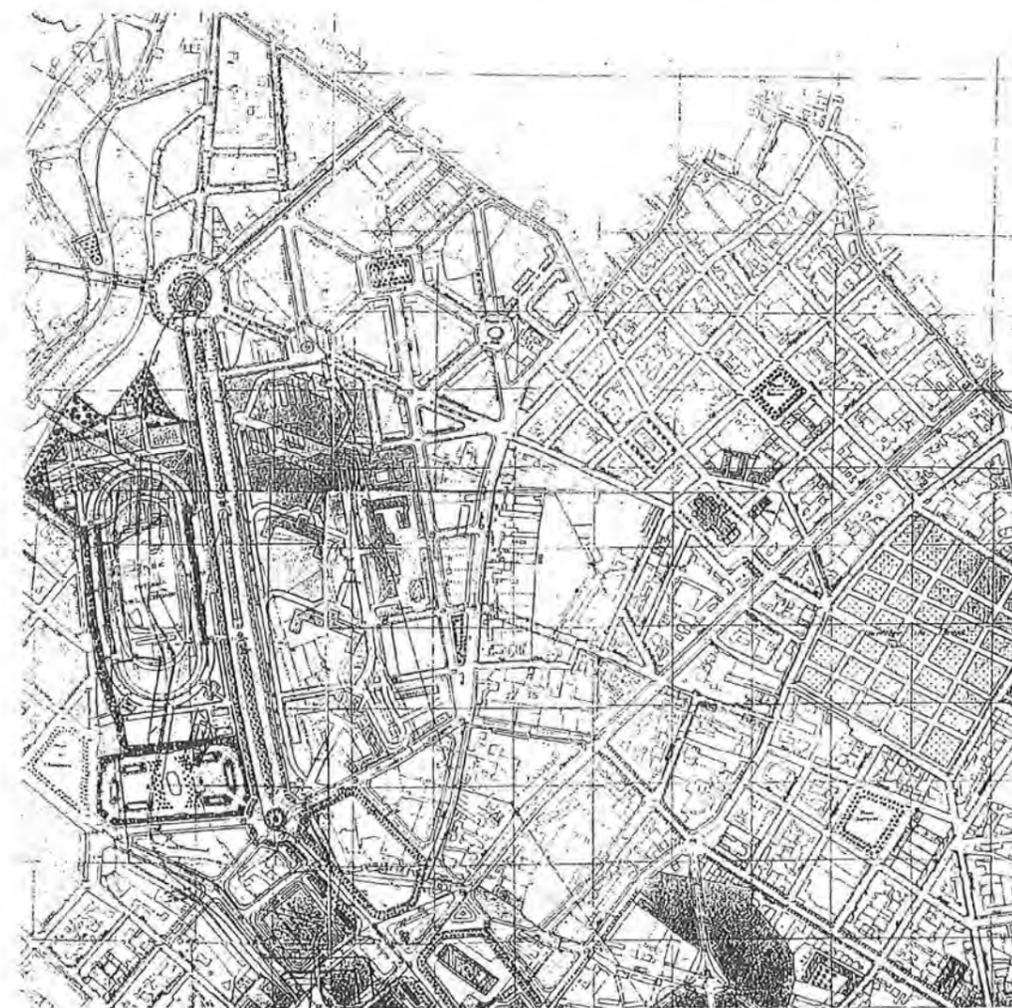
École pratique de filles, rue Proudhon, arch. Bouvier, 1915

## 1.2. D'un quartier retranché du centre au Grand Brest

Au tournant du siècle, la vitalité du faubourg de Saint-Martin contribue à l'existence d'une population résidant hors les murs quasiment équivalente à celle de *Brest même*. Cependant, malgré l'aménagement des portes Saint-Louis (1889) et de Landerneau (1902), les glacis représentent toujours une vaste zone *non aedificandi* entre l'intra-muros et son faubourg. Il faut attendre le *Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension*, imposé par la loi de 1919 et sa prise en compte du déclassement des fortifications obtenus en 1921, pour esquisser, sur le papier tout du moins, la réunion de ces deux entités. Architecte

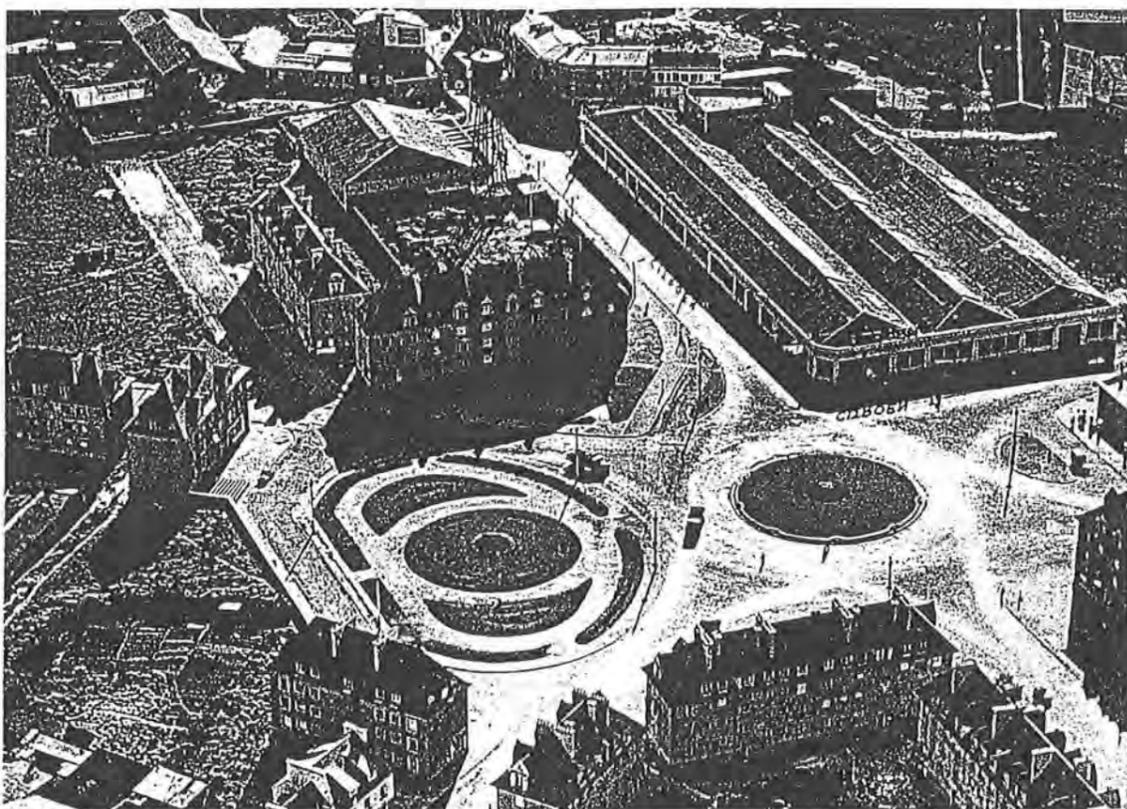
recruté par la ville à cet effet, Georges Milineau (1878-1949) sera le maître d'œuvre de cette première véritable réflexion d'urbanisme.

Par rapport à la configuration actuelle des lieux, quelques éléments sont à retenir. Tout d'abord, sur l'emprise des fortifications, Milineau émet l'idée d'une ceinture verte que se partageraient jardins publics, équipements sportifs et boulevard périphérique. À la hauteur des anciennes portes, il prévoit, en outre, la construction d'une vaste place, regroupant les édifices administratifs et culturels, censés fonder le centre du futur *Grand Brest* qu'il pressent. Symboliquement, d'ailleurs, le nouvel hôtel de ville est tourné vers les faubourgs. En revanche, sur Saint-Martin, les bouleversements sont rares tant la trame prévue au XIX<sup>e</sup> siècle semble en être rigide. Hormis la rectification de certains alignements — rues Branda, Kergorju, Collet... —, la seule initiative notable est le prolongement des rues Coat-ar-Guéven et Hugo afin qu'elles rejoignent la rue de la Vierge (rue de Glasgow). Les efforts se concentrent surtout à la limite occidentale nord du secteur, pour accueillir de nouvelles extensions, sur les terrains situés à l'angle des rues de la Vierge et de la Vallée-Verte, désormais dégagés de leurs servitudes militaires.

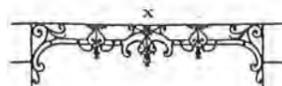


Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension de la ville de Brest, détail sur le quartier de l'Annexion, arch. Milineau, 1936

Malgré la lenteur dans l'instruction du plan, plusieurs fois remanié et même amputé de quelques fortes intentions — dont la place centrale — et enfin, abandonné après la Drôle de guerre, les hypothèses de Milineau vont éclairer les initiatives municipales de l'entre-deux-guerres. Par ses orientations spatiales, il permet l'implantation d'une cité d'*Habitations à Bon Marché (H.B.M.)*, dotée d'une forte homogénéité, sur les rues Victor-Aubert, Félix-Le-Dantec, Camille-Desmoulins, Pierre-Curie et Condorcet, qui ont été ouvertes en 1925. À l'échelle de l'agglomération, enfin, le *P.A.E.E* a su rendre compte d'une vision prémonitoire du *Grand Brest*. En 1927, lors de son examen par la *Commission supérieure des plans de ville*, son rapporteur Léon Jausse (1875-1932) suggérera, au vu des ambitions esquissées, une entente intercommunale intégrant les communes limitrophes. La réunion effective des quatre communes de l'agglomération se réalisera dès avril 1945. Lors de la Reconstruction, les *Immeubles Sans Affectation Immédiate (ISAI)* installés place de Strasbourg, sur une zone de compensation, viendront ponctuer l'axe primitif de la croissance urbaine du quartier Jaurès/Saint-Martin comme celle du centre brestois.



ISAI de la place de Strasbourg sur des terrains de compensation



## II. LES HOMMES, LEUR ŒUVRE : ARCHITECTES ET ENTREPRENEURS

### II.1. Les sources

La liste, non exhaustive, de biographies des architectes et promoteurs qui sont intervenus sur le secteur Jaurès, s'appuie sur diverses sources. Les renseignements extraits des *Archives municipales* de Brest ont constitué un préalable à nos recherches. *Curriculum vitae*, coupures de journaux d'époque, nécrologies ont apporté leur lot précieux d'informations. À titre d'exemple, détenteur des archives de la famille Crosnier — dynastie d'entrepreneurs, puis d'architectes — depuis 1994, ce service possède un fonds appréciable incluant une volumineuse correspondance qui renseigne sur les marchés et les fournisseurs (pierres, ferronnerie, etc...). Les dossiers techniques hors de Brest comme les chantiers locaux (bassin du port sous le Second Empire, commandes privées) n'ont été qu'effleurés, tout comme ceux rendant compte d'une activité extra professionnelle riche. Ces derniers permettraient toutefois de cerner la profession d'architectes ou d'entrepreneurs mais aussi la notabilité que ces hommes ont su gagner dans le cadre d'associations syndicales ou d'une action publique.

En outre, en consacrant leurs colonnes aux réalisations de figures majeures de l'architecture en Bretagne, les bulletins de liaison des *Archives modernes d'architecture de Bretagne* ont offert des biographies concises, aisées à manipuler. Enfin, une autre approche a été rendue possible par la thèse de doctorat d'État de Daniel Le Couédic, *Les architectes et l'idée bretonne (1904-1945), contribution à l'étude de l'influence des courants d'idée et des sujétions corporatives sur l'architecture et les arts appliqués* (Université de Bretagne Occidentale, 1992, 1667 p).

### II.2. Une production tenue par une poignée d'hommes

Associées aux fiches des bâtiments constituant le patrimoine immobilier du secteur Jaurès, les informations recueillies nous ont aidé à déterminer les références stylistique des principaux architectes qui ont construit sur le périmètre d'étude : Louis Mony, malgré une carrière principalement effectuée sur Quimper et Douarnenez, à la *Belle époque* ; Sylvain Crosnier, Abel Chabal, Joseph Philippe relayés durant l'entre-deux-guerres par Gaston Chabal, Aimé Freyssinet, Édouard Mocaër, Maurice Philippe ; puis lors de la Reconstruction, Albert Cortellari, Jean De Jaegher, Jean Lacaille et ses associés, Jean Marzin continueur : de l'agence Freyssinet, Jean-Robert Monge, etc... En toile de fond, la lecture chronologique et une analyse de leur production font apparaître la rapide ascension des uns après-guerre. Cortellari fait ainsi ses premières armes lors de la Reconstruction. Bernard Gervais, Maurice Goarant, Jean Marzin reviennent fréquemment comme maîtres d'œuvre, tandis que le déclin de Maurice Philippe se lit dans la faiblesse de ses commandes. L'étude peut encore révéler une approche architecturale particulière à Brest : il en est ainsi des conceptions de Gaston Chabal qui diffèrent, ici, de celles de Morgat. Des infléchissements peuvent être également notés : les réalisations de Joseph Philippe évoluent rapidement à l'arrivée de son neveu. Les similitudes entre plusieurs opérations rappellent aussi que des architectes ont pu façonner le quartier de façon homogène par la répétitivité des programmes. Rue Charles-Berthelot, Bernard Gervais a su tirer parti de parcelles contiguës

appartenant à un propriétaire unique pour offrir un alignement impeccable. Un lotissement d'immeubles de rapport aux gabarits importants, réalisés par les Philippe, rue de Glasgow, peu avant le deuxième conflit mondial, appelle les mêmes considérations.



22,24,26,28 rue Charles-Berthelot, Bernard Gervais, 1950

Du côté des entrepreneurs, il semble qu'un petit nombre d'entre eux aient obtenu les chantiers de l'Annexion, en position de quasi monopole. Ainsi, des années 1880 à 1910, Félix Collet [1885-1905], François Migot [1885-1909], Marziou [1880-1902], Louis Omnès [1883-1900] ont remporté la majorité des marchés dans le faubourg de Paris. Dans les années trente, seul Uséo [1921-1937] remporte un semblable succès auprès des particuliers. L'adresse professionnelle de ces chefs d'entreprise se situe invariablement dans l'Annexion, voire à Lambézellec. L'absence d'établissement à Brest

même s'explique par la rareté de terrain libre dans l'intra-muros et, au contraire, la nécessité d'un vaste espace pour l'entreposage des matériaux divers. Le recours à des établissements extérieurs à l'agglomération est aussi exceptionnel. En effet, rares sont ceux qui, comme Prosper Richet, domicilié à Saint-Brieuc, se voient confier quelques chantiers à la fin des années trente [1937-1939].

Outre cette situation hégémonique sur le marché de la construction, les entrepreneurs brestois contribuent non seulement à l'évolution physique du tissu urbain du secteur Saint-Martin/Jaurès, mais participent aussi à l'organisation sociologique du faubourg. Alliant leur métier de bâtisseur à la promotion immobilière privée, certains édifient des immeubles de rapport sur des parcelles dont ils sont propriétaires. Jusqu'à la loi Loucheur, qui lance notamment l'habitation ouvrière individuelle, leurs ensembles constituent la production banale du logement populaire de l'époque. Certes, considéré avant tout comme un placement financier, ce type de réalisation ne recherche guère l'innovation et s'en remet ouvertement à un succédané du néoclassique pour les façades qui viennent s'égrener le long des axes de développement du faubourg.

### II.3. Organisation de la profession, parcours personnels et dynasties locales

Entre 1895 et 1900, dans l'*Annuaire des bâtiments publics* édité par Eugène Sageret (1828-1891), ils sont 18 à s'inscrire sous la rubrique « architectes ». Puisque rien ne régit alors la profession à Brest et que la minceur des commandes décourage nombre d'authentiques maîtres d'œuvre à s'installer en Basse-Bretagne, ce statut est revendiqué par des gens dont la formation et les pratiques sont très diverses. D'ailleurs, la majorité des hommes mentionnés sont des ingénieurs d'École ou subalternes et des métreaux d'entreprise. À cette période, ils

ne sont que cinq à pouvoir se prévaloir d'une expérience dans un cabinet d'architecte, en préalable à leur exercice indépendant. Parmi eux, seul Louis Mer peut s'enorgueillir d'avoir fréquenté l'*École nationale des Beaux-Arts*. Dès lors, il n'est pas étonnant que ce dernier — qui n'a trouvé qu'un seul confrère à sa mesure, Gaston Chabal — se soit piqué d'intérêt pour la constitution de la *Société des architectes du nord-ouest de la France*, qui s'affiliera à l'*Association provinciale des architectes français*.

Peu à peu, cependant, des diplômés, qui ont marqué l'urbanisme du quartier Jaurès, se sont installés à Brest. Tandis que Gaston Chabal — fils de l'architecte ardéchois Abel Chabal exerçant en Bretagne dès 1874 — se forge une solide réputation à Crozon comme dans la cité du Ponant, il est rejoint par Aimé Freyssinet, premier diplômé de l'*École des Beaux-Arts* à s'implanter à Brest, puis par Georges Milineau. Les choses ne changeront véritablement qu'à la Reconstruction, quand Jean-Baptiste Mathon, nommé par l'État en 1943, aura dans ses attributions le suivi des architectes en chef d'ilot que sont le léonard Jean Marzin, le carhaixien Jean De Jaegher, le calaisien Jean Lacaille, et bien d'autres... enfin tentés par cette localité.

Certaines familles d'entrepreneurs locaux reconnus ont donné des architectes, qui ont façonné l'histoire du quartier Jaurès. Ainsi, Sylvain Crosnier, dont l'inspiration stylistique Art nouveau a marqué le quartier de Paris de son empreinte, a pris le pas sur son père, l'entrepreneur Sylvain-Pierre Crosnier, lequel a été quelque temps associé à Buré. Les trois frères Novello ont embrassé les deux carrières d'un même élan ; l'un d'entre eux, qui a repris l'établissement familial de produits en béton manufacturés, est appelé dans les années trente sur plusieurs chantiers du quartier Saint-Martin, tandis que les deux autres s'investissent dans l'architecture après de louables études d'ingénieurs de travaux publics. Citons enfin Édouard Mocaër, qui a marché dans les traces de son père, un ancien conducteur de travaux aux services municipaux reconverti comme architecte. D'autres dynasties ont réussi, au contraire, à tenir leurs descendants dans leur giron. Dans le domaine de l'architecture viennent à l'esprit les Chabal père et fils — Abel et Gaston —, les Philippe — Joseph, l'oncle, et Maurice, le neveu. Parmi les chefs d'entreprise les Corre, père et fils — tous deux prénommé Adolphe — ont su faire prospérer l'établissement familial tout en contribuant à la vie publique.

### II.4. Reconnaissance, vie associative et carrière publique

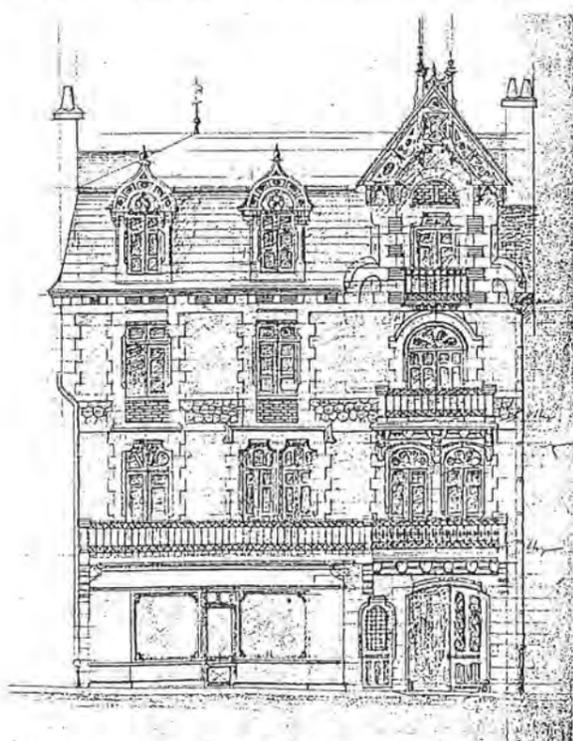
Quelque soit l'époque, la plupart des architectes ou entrepreneurs qui ont pris une part active à l'édification de la ville de Brest ont, avec empressement, apporté leur concours à la bonne marche de l'administration civique ou à l'émancipation des cercles et activités culturelles de la cité. Adolphe Corre (père) a siégé pendant vingt ans au conseil municipal. Son fils s'est, pour sa part, impliqué dans la gestion du logement et des affaires sociales, occupant les charges de vice-président à l'*Office des H.B.M.*, l'*Office des allocations familiales du Nord-Finistère* et du *Crédit immobilier*. Gaston Chabal et son ami Louis Mer ont diligenté les affaires du *Syndicat des architectes du nord-ouest de la France*. De la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la deuxième guerre mondiale, les *Sociétés savantes*, regroupant des personnalités diverses — ethnologues, historiens, linguistes — ont aussi été très prisées de ces professionnels. Ainsi, Sylvain Crosnier et Abel Chabal sont souvent apparus aux réunions de la très localiste *Société académique de Brest*. La *Société*

archéologique du Finistère puis la *Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* ont compté Maurice Philippe parmi leurs membres. Enfin, délaissant parfois le terrain de l'architecture, Edouard Mocaër, succédant à Gaston Chabal à la présidence de la *Société des amis des Arts de Brest*, vouera une grande passion au théâtre, couronnée par son entrée au *Bureau d'art dramatique de l'ouest*.

Mais leur réputation professionnelle ne dépassera que rarement les limites départementales, au mieux régionales. Peu soucieux de briller dans les *Salons* dont Gaston Chabal sera le seul brestois habitué, ils n'apparaîtront pas davantage dans les revues, sinon dans le bulletin gratuit *L'ardoise*, qui sera un moyen économique en matière de références à soumettre à la clientèle et un outil de promotion pour ces architectes boudés par les principales publications. Joseph Philippe y trouvera son unique satisfaction médiatique, tandis que deux villas conçues à Landivisiau et Lambézellec par Mocaër seront mentionnées ; plusieurs de ses réalisations seront d'ailleurs gratifiées, en 1935, lors du concours d'art régional lancé par l'*Académie d'art national*.

## II.5. Les architectes et leurs références architecturales sur Jaurès

Si la grande bourgeoisie a les moyens — matériels, culturels —, d'innover, de souhaiter des changements dans l'aspect d'un édifice, la faible représentation d'une telle catégorie influente à Brest, *a fortiori* dans le quartier populaire de l'Annexion, implique une certaine répétitivité des constructions, d'autant que le recours à un architecte confirmé ne concerne qu'une infime partie de la production immobilière. Le modèle classique d'immeuble omniprésent dans le faubourg, offre une composition symétrique rigoureuse et une façade dépouillée tant la modénature se réduit à la mise en place de bandeaux verticaux à chaque niveau.



Hôtel particulier de Sylvain-Pierre Crosnier, rue Saint-Martin, 1901

Cela suffit, toutefois, pour donner un aspect quasi ordonnancé aux rues de Saint-Martin et Jaurès. Parfois, cependant, une richesse ornementale vient agrémenter des constructions de principe banal. Face à cette production le plus souvent réalisée par des anonymes, quelques édifices de la *Belle Époque* témoignent de la transposition, au contexte brestois, de modèles architecturaux diffusés par le biais des revues professionnelles et des albums *in folio*.

L'Art nouveau n'a été que tardivement accepté en Bretagne et peu d'artistes se sont engagés dans cette voie. Même Nantes, la plus accueillante, en a usé avec prudence ; ses manufacturiers ont recouru à ce style essentiellement à travers la publicité de leurs produits. En 1903, les établissements Lefèvre-Utile commandent une affiche au peintre

Alfons Mucha (1860-1939). Sur le plan architectural, les brestois Sylvain Crosnier et Joseph Philippe, son ancien collaborateur, sont ceux qui sacrifient le plus au genre. Dans le périmètre d'étude, l'éclectique hôtel particulier de l'allée du Cimetière (rue Saint-Martin), l'immeuble édifié au 83 rue de Paris (rue Jean-Jaurès) et, plus modestement, la construction située passage du Cimetière (rue André-Berger) révèlent qu'au tournant du siècle, dans ce faubourg, une petite bourgeoisie a su trouver d'honorables maîtres d'œuvre pour satisfaire ses désirs.

En revanche, la contribution de Gaston Chabal, semble ici moins originale qu'à Morgat. Ni le régionalisme, ni l'Art Déco n'ont rencontré sa faveur. C'est pour un classicisme intemporel qu'il opte dans son projet de la *Caisse d'épargne*, rue Foy. Dans le quartier Jean-Jaurès, les caractéristiques d'une maison commandée par un médecin rue Branda sont encore plus fades. Quant à l'immeuble situé au 17 rue Jean-Jaurès, il frappe surtout par son gabarit — huit niveaux — et une



17 rue Jean-Jaurès, arch. G. Chabal, 1938

silhouette massive avec un entresol au-dessus d'un rez de chaussée commerçant, tempéré, toutefois, par des loggias et un jeu de gradins aux étages supérieurs. Il y avait incontestablement plus d'élégance dans quatre immeubles de *Brest même*, qu'il avait aidé son père à concevoir avant la *Grande guerre*.

L'édifice du 17 rue Jean-Jaurès, en copropriété, statut peu couru avant-guerre, rejoint le lot commun des immeubles locatifs édifiés à Brest dans les années trente, lesquels portent les stigmates de la crise économique et des modestes ressources de ceux à qui on les destinent. Dans ce cadre, les références à l'Art Déco, qui s'insinuent dans la production des Philippe, se résument à l'utilisation parcimonieuse de quelques détails connotés : un hublot, une baie à angle

Hôpital Morvan, œuvre de Gravereau et Lopez, 1936



rabattu à 45°, un jeu de mouluration, un garde corps aux lignes épurées... Dans ce contexte, l'architecture de l'entre-deux-guerres du faubourg Saint-Martin n'appellerait qu'une médiocre considération sans la réalisation spectaculaire et remarquable de l'hôpital Morvan.

## II.6. Biographies sommaires

### BAILLET Pierre (né le 27-09-1912)

Cet architecte parisien diplômé de l'*École spéciale d'architecture* en 1934, puis de l'*Institut d'urbanisme de Paris* a notamment œuvré à Brest lors de la Reconstruction. Dans la cité du Ponant, outre les commandes privées (immeubles collectifs et habitations particulières), il s'est illustré par la réalisation de bâtiments industriels et d'édifices publics tels que les mairies, hospices, postes et H.L.M. En 1962, sa participation à deux concours dans le Finistère lui vaut un deuxième prix pour la *Salle omnisports* de Morlaix et une honorable troisième place pour son projet de *Salle des congrès*, à Brest, futur P.A.C.

### CHABAL Abel (1844-1913)



Villa Ker Maria, Morgat, 1908

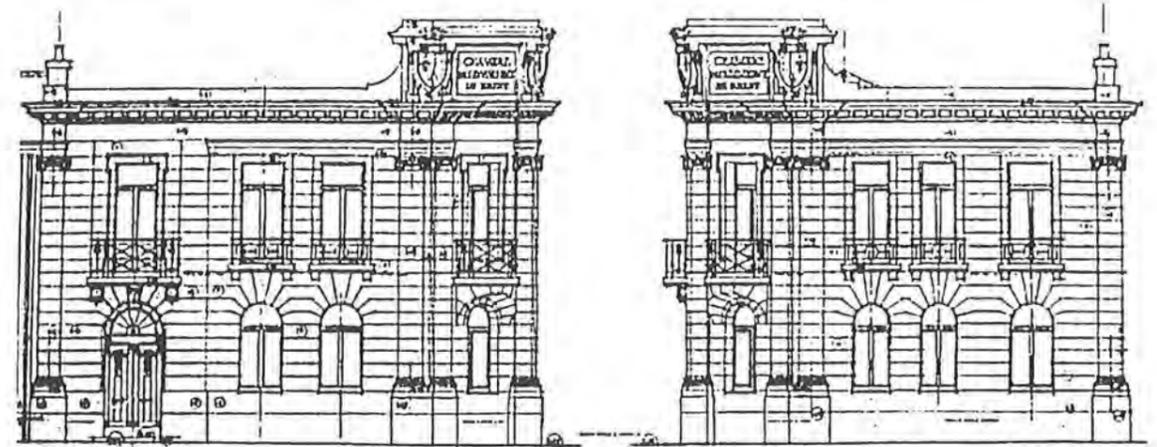
Après une formation à l'*École des Arts décoratifs* de Paris, Abel Chabal part exercer à Brest en 1874, où il obtient rapidement nombre de commandes publiques dans les communes alentours (plusieurs écoles et un abattoir à Landerneau, nouvelles halles de Saint-Renan). Choisi par Armand Peugeot (1849-1915) pour édifier la station balnéaire de Morgat, en presqu'île de Crozon, il y a réalisé quelques villas (*Ker Maria*, 1908) inspirées du pittoresque anglais ou hésitant entre l'*Art nouveau* et l'*Anglo-normand* (*Grand hôtel de la mer*, bâti à partir de 1908). Mais, très vite, c'est son fils Gaston (1882-1965), effectuant de nombreux déplacements dans la presqu'île, qui reprend le flambeau en se chargeant d'édifier cette cité aux allures distinguées et un peu guindées d'un Vézinet littoral.

### CHABAL Gaston (1882-1965)

Lycéen à Brest où exerce son père, puis à Rennes, il intègre enfin l'*École des arts décoratifs* de Paris. Toutefois, suite à une régularisation tardive de l'enseignement, ce n'est qu'en 1924 qu'il peut se prévaloir du titre d'architecte diplômé par l'État, quinze ans après avoir quitté cette institution que son père avait fréquenté en son temps. Mais dès 1912, alors qu'il n'est encore qu'étudiant, Gaston Chabal reprend l'agence paternelle où cette passation des pouvoirs entérine une situation qui a cours depuis cinq ans. Par la reconnaissance de ses qualités, il a d'ailleurs déjà dépassé son aîné auprès d'Armand Peugeot. Promoteur et fondateur, en 1883, de la station balnéaire de Morgat, l'industriel s'est, en effet, attaché les services d'Abel Chabal en raison de leur appartenance commune à l'Église réformée. En presqu'île de Crozon, les villas réalisées par le clan Chabal constituent non seulement une œuvre forte et cohérente mais témoignent

également d'une brillante approche du pittoresque à l'anglaise, qui reçoit les honneurs des *Salons*.

À Brest, Gaston Chabal s'est surtout illustré dans les premiers temps de sa collaboration avec son père puis par l'édification du siège de la Chambre de commerce en 1923 sur le quai de la Douane, dans un éclectisme *Beaux-Arts* assez désuet. Après-guerre, il construit, en 1953, l'immeuble de la Banque de France, en collaboration avec Tournon, puis le temple protestant. Il peut, en outre, s'enorgueillir d'une implication active dans la vie locale ou associative. Il a notamment été élu président du *Syndicat des architectes du Nord-Ouest de la France* du 28 mai 1945 au 15 novembre 1945; se piquant d'archéologie, il a rejoint l'*Institut finistérien d'études préhistoriques* dont il obtient la vice-présidence, tout comme celle du *Syndicat professionnel des architectes du Finistère*; son goût pour l'organisation de concerts, sa participation à la fondation du *Rotary-club* de Brest en 1931, puis à la création de la *Société des amis des Arts*, dont il devient le président en 1937, lui ont assuré une reconnaissance au rang des personnalités brestoises.



Chambre de commerce, élévations, 1923

### CORRE Adolphe (1875-1952)

Cet entrepreneur, brestois de souche, s'est aguerri au contact de son père, également prénommé Adolphe (1836-1896).

Au siècle dernier, ce patron d'une entreprise prospère de travaux publics est un notable respecté, conseiller municipal pendant près de vingt ans jusqu'à sa démission en 1896, pour raison de santé. Il aura alors construit de nombreux ouvrages municipaux et privés, notamment le château de Trévarez. Son civisme, dont atteste son accession à la vice-présidence du tribunal de commerce et de l'industrie brestois, tout comme son travail, ont contribué à asseoir sa réputation.

Adolphe Corre, le fils, a poursuivi une carrière locale que n'aurait guère désavoué son père. Il est présenté dans sa nécrologie comme un travailleur acharné. Après avoir passé avec brio son baccalauréat, il intègre l'affaire paternelle en 1895. Au tournant du siècle, grâce à son sérieux et ses qualités professionnelles, il est à la tête d'un établissement familial dont la renommée est grande sur la place brestoise. Son intégrité lui permet de briguer divers postes influents et de laisser un souvenir très respectueux lorsqu'il s'éteint en 1952.

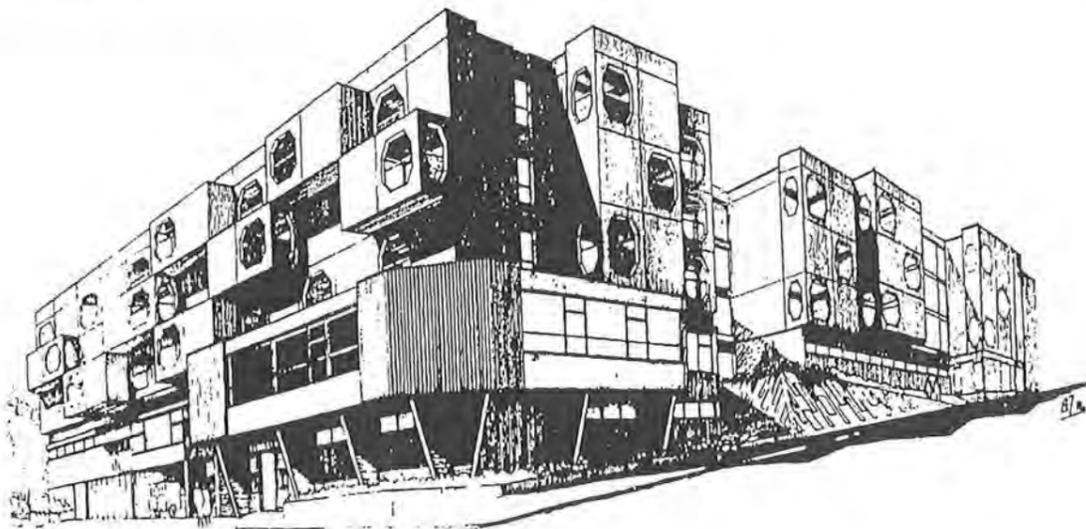
En effet, de 1903 à 1909, il est juge aux prud'hommes. Après son accession à la vice-présidence du tribunal de commerce en 1920, dans le sillage de son père,

il obtient la vice-présidence de la *Chambre de commerce et d'industrie* assumée entre 1927 et 1933. Multipliant et diversifiant ses fonctions, il apparaît comme administrateur des hospices de Brest, prend un temps la vice-présidence de l'*Office des H.B.M.*, celles de l'*Office des allocations familiales du Nord-Finistère* et du *Crédit immobilier* ; il est, en outre, conseiller de la *Banque de France* à partir de 1924.

#### **CORTELLARI Albert** (1919, Vedano Olono)

Albert Cortellari est originaire d'un petit village situé près de Varèse, en Italie du Nord. En 1923, alors âgé de quatre ans, il suit son père, un artisan maçon embauché dans une entreprise de l'Est de la France. Deux ans plus tard, ce dernier s'installe à son compte à Paimpol. Mais c'est finalement à Saint-Pierre-Quilbignon qu'il s'établit en 1929, obtenant plusieurs chantiers dans l'Annexion avec son associé Simonello. De son côté, son fils part à Rennes préparé le concours de l'*E.N.S.B.A.* d'où il sortira diplômé en juin 1945. Après avoir fait ses premières armes dans un cabinet parisien, Albert Cortellari regagne Brest dès la fin de l'année 1946. Sa carrière y débute par un heureux hasard.

À l'époque, le poste d'architecte de l'office des *H.B.M.*, futur *H.L.M.*, est tenu par Jules-Michel Goasglas (inc-1966). Dans un Brest en ruine, son âge et les multiples déplacements fatiguants qu'il doit effectuer sur le terrain, pour chiffrer les réparations nécessaires des bâtiments et suivre leur exécution, l'inclinent à délaissier cette activité fastidieuse. Aucun des architectes de la place ne semble désireux de reprendre le flambeau, occupés qu'ils sont par les nombreux chantiers de la Reconstruction. Quasiment désigné par ses pairs, la charge revient au jeune novice Cortellari. Au cours des deux décennies suivantes, dans un Brest où les études prospectives annoncent 400000 habitants, on assiste à l'envol du logement social, et, par voie de conséquence, de Cortellari, dont la réputation dépasse les limites communales puisque Morlaix, Rennes et Guingamp comptent quelques unes de ses réalisations.



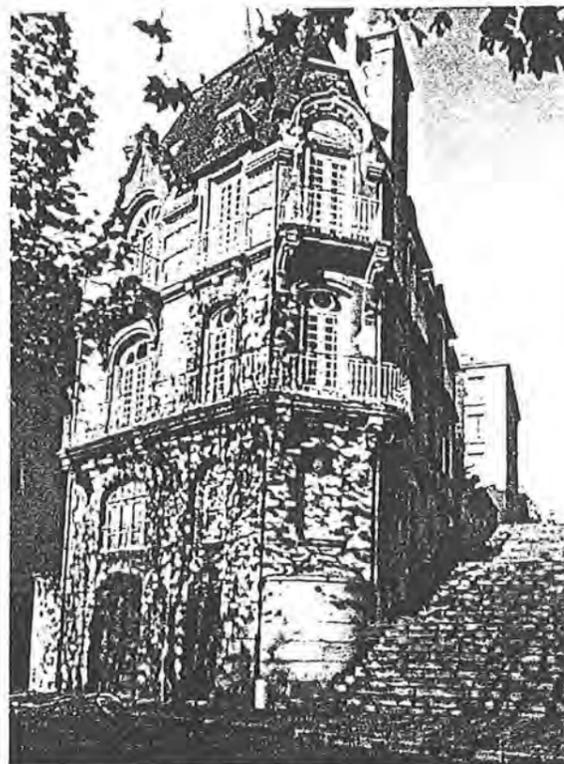
Résidence de retraite *Ker Maria*

À Brest, la résidence de retraite *Ker Maria* aux façades hérissées de loggias « en tiroirs », le *Cercle des officiers mariniers*, le centre social de Kérangoff avec ses deux demi cylindres, ou encore la piscine Foch, lointain écho des conceptions d'Oscar Niemeyer, constituent ses œuvres les plus marquantes... Elles ne

sauraient pourtant faire oublier les 600 logements *H.L.M.* du Bergot à hauteurs et volumes multiples, qui annoncent *Brest II* depuis la route de Guilers. Les conceptions volontiers modernistes dont témoignent ces divers bâtiments ne l'empêchent guère de cultiver un goût pour le mobilier du XVIII<sup>e</sup> siècle qu'on découvrira au début des années quatre-vingts, lorsqu'ayant décidé de se retirer dans le Midi, il en dispersera une partie lors d'une vente aux enchères organisée au château de Kerjean.

#### **CROSNIER François-Sylvain** (1859-1950)

Issu d'une famille d'entrepreneurs locaux, son père, Sylvain-Pierre Crosnier, (1833-1902) est associé pendant quelques temps à Buré. Ses activités extraprofessionnelles témoignent du penchant des bâtisseurs de l'époque à s'investir également dans la gestion de la chose publique. Sa participation aux conseils d'administration de la Société des tramways brestois (1901-1936), son élection à la vice-présidence de la *Caisse d'épargne* de Brest (1935), son soutien à la *Société de secours aux blessés militaires* ou encore sa fréquentation assidue de la *Société académique de Brest*, en compagnie d'Abel Chabal, l'attestent.



Hôtel particulier Crosnier sur le Cours Dajot, 1900

Mais c'est dans le métier d'architecte qu'il laisse le souvenir le plus vif. En effet, il a bousculé les habitudes architecturales d'une ville peu encline à se débarrasser de sa tendance austère au néoclassicisme. En 1900, la construction de sa propre demeure sur une parcelle ingrate du cours Dajot révèle un discret intérêt pour l'Art Nouveau. La même année, mêlant briques et pierres, cassant les symétries, il réaffirme son penchant pour la facture éclectique dans le quartier de Paris, pour un hôtel particulier installé allée du Cimetière (rue Saint-Martin). Cette empreinte singulière appliquée à certains édifices réalisés au tournant du siècle se retrouve dans la production de Joseph Philippe (n. 1907), formé dans le cabinet Crosnier et qui s'inspire du même mouvement jusqu'à la reprise en main de son agence par l'un de ses neveux, Maurice Philippe (1910-1958).

#### **DE JAEGER Jean** (1904-1988)

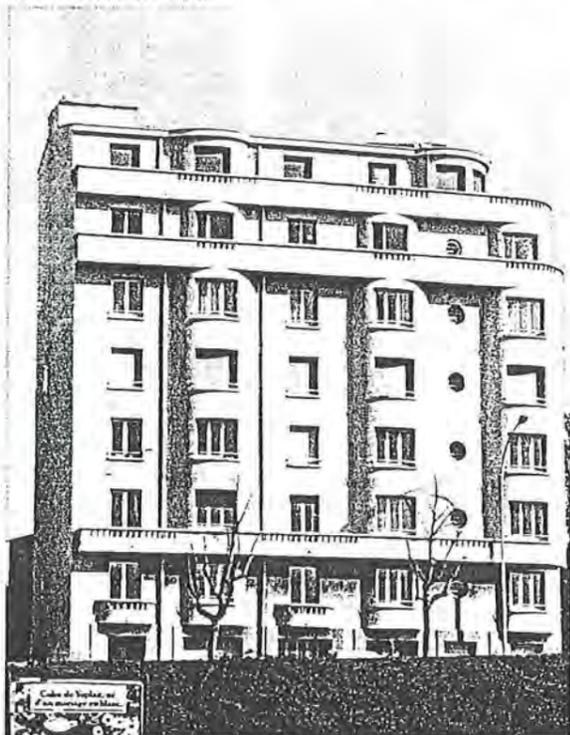
Cet architecte diplômé, natif de Carhaix, apparaît comme l'un des principaux reconstruc-teurs brestois de l'après-guerre, continuateur de Chabal et interlocuteur local de Jean-Baptiste Mathon. Les immeubles qu'il a en charge dans l'ancien intra-muros, où son agence sera installée square l'Herminier, comme ceux qu'il réalise sur le quartier Jaurès sont légion. Son nom est pour la première fois associé à un projet d'envergure dans les années trente. À cette époque, il contribue à une proposition audacieuse pour l'emplacement de l'*Exposition internationale* de 1937. L'équipe constituée de De Jaegher, Jean Patout, Louis Simon, Fernand Chaume et

Marney conçoit alors un projet prémonitoire par l'aménagement de l'axe joignant la Porte Maillot, le pont de Neuilly et le rond-point de la Défense, sans recueillir, toutefois, l'assentiment du jury.

#### FREYSSINET Aimé (1881-1945)

Aimé Freyssinet est le premier diplômé de l'École Nationale supérieure des Beaux-Arts à s'installer à Brest. En 1911, son premier éclat dans cette ville réside dans un projet d'École navale à la pointe de Recouvrance, dotée d'une pompeuse ordonnance classique. Cette proposition est désavouée par le ministre de la Marine d'alors.

Débarassé de cet académisme trop rigide, sa production s'épanouit avec la réalisation du Palais du commerce situé sur la rue Aiguillon. Plus que sa façade, rythmée par des bow-windows qui animent une silhouette massive, cet immeuble se signale par un gabarit peu commun à Brest : dix niveaux, aux multiples décrochements qui portent encore aujourd'hui témoignage de ce que fut la densité du vieux Brest.



Immeuble Freyssinet, boulevard Gambetta

hôpital, ne décrochant qu'une quatrième place au concours, loin derrière le morceau de bravoure proposé par Raymond Gravereaux et Raymond Lopez, alors tout jeunes diplômés.

#### LACAILLE Jean (1913 à Calais)

Originaire du Pas-de-Calais, Jean Lacaille devient architecte DPLG en 1940. La production de cet architecte des Bâtiments civils et palais nationaux, membre du Syndicat des architectes du Finistère, apparaît très diversifiée et constitue une part non négligeable des immeubles et des commandes publiques de la Reconstruction brestoise.

Tout aussi remarquable que cet édifice venant ponctué une série d'ouvrages en béton armé qui a étonné les Brestois — le Carmel Saint-Joseph en Saint-Marc, la chapelle du pensionnat sur le Cour Dajot, et, dans l'ancien théâtre désaffecté, le hall du journal *L'Ouest-Éclair* surmonté d'un lanterneau translucide dont la costière moulurée évoquait une fleur —, l'immeuble de style Paquebot, qui domine la gare sur la rue Gambetta, impressionne. Peut-être faut-il y voir une marque familiale : Aimé Freyssinet est, en effet, le frère d'Eugène Freyssinet (1879-1962), le fameux ingénieur spécialiste du béton armé et précontraint.

Malgré ses réussites indéniables, il ne parviendra pas à obtenir la commande du nouvel

Le bâtiment de la Caisse primaire de la sécurité sociale du Nord-Finistère, nombre d'édifices scolaires privés — école Saint-Joseph au Pilier Rouge, institution de l'Immaculée conception place Sanquer, externat Charles de Foucauld rue Conseil, internat Charles de Foucauld route de Quimper, école Bonne-Nouvelle de Kérinou —, la reconstruction d'établissements industriels et commerciaux comme l'Hôtel moderne et l'Auto-garage brestois de la rue Colbert attestent de son

association productive avec Jacques Lechat (29 juin 1917 à Nantes).

Leur réalisation déterminante reste l'église Saint-Louis, lauréate d'un concours fait en collaboration avec Michel Perrin et Weisbein, comme la plupart des bâtiments privés du quartier Jaurès. La silhouette insolite de l'édifice, assis près de dix mètres au-dessus de l'ancienne église, étonne par l'utilisation de la pierre ocre de Logonna, qui offre un contraste saisissant avec les enduits lisses et gris du tissu urbain environnant. Mais elle s'impose surtout par ses allures et dimensions de cathédrale, qui en fait la plus vaste église reconstruite en France et témoignent de la volonté brestoise d'échapper à son rôle subalterne conventuel comme préfectoral.

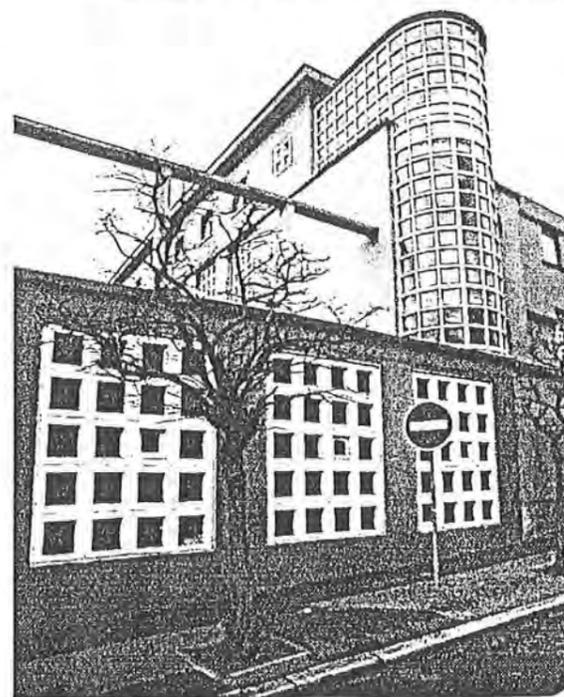


Église Saint-Louis, Reconstruction

#### LOPEZ Raymond (1904-1966)/GRAVEREAUX Raymond (1905-1991)

En 1932, la fructueuse association de ces deux jeunes architectes, diplômés depuis deux ans à peine, les conduit au succès lors du concours pour l'édification de l'hôpital civil, dont le chantier fut en partie interrompu par la guerre.

Dès 1921, un projet d'établissement hospitalier digne d'une ville de 80000 habitants a été envisagé par l'architecte municipal Milineau, sur un terrain de Poul-ar-Bachet, à Saint-Marc. Abandonné, le projet revient sur le devant de la scène en 1927, lorsque la Commission administrative des hospices prend la mesure d'une circulaire du ministère de la Santé. Dès le mois d'avril de l'année suivante, un nouvel élan est insufflé au projet. Toutefois, en 1930, à la fin des études préalables de



Hôpital Morvan, détail, 1936

Milineau, le choix du site et le type de construction sont remis en cause. Cet avatar conduit à une autre proposition sur le vaste terrain du fort des Fédérés dans le cadre d'un concours d'architecture. Malgré les débats houleux que cette consultation engendrera — l'affaire sera même portée devant le *Conseil d'État* —, l'œuvre de Gravereaux et Lopez demeure sans conteste une réussite, qui lui vaut, aujourd'hui, d'être inscrite à l'*Inventaire supplémentaire des Monuments historiques*.

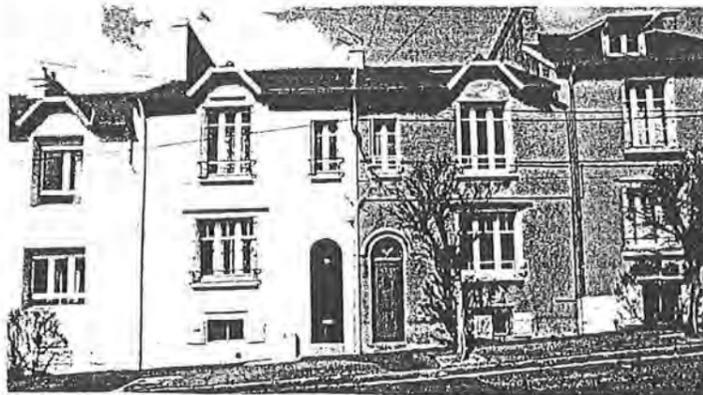
L'architecture de l'entre-deux-guerres aurait, en effet, pu rester mièvre ou sous la férule un peu lourde d'un Maurice Philippe, si cet ouvrage public n'était venu contrarier cette indolence. Sa situation, son ampleur et son architectonique font de cet hôpital le premier bâtiment civil à traduire l'importance réelle de la ville. L'ample courbe du corps principal et ses deux ailes en retour d'équerre, qui s'abaissent graduellement pour former une cour en déclivité aux proportions remarquables, permettent aux Brestois de découvrir un des meilleurs exemples de *Classicisme moderniste*, héritier assagi des avant-gardes.

#### LOUCHEUR Louis (1872-1931)

Cet homme, proche des gauches mais souvent ministre de gouvernements conservateurs, est l'auteur d'une loi à l'échelle nationale, dont les effets ont influencé le paysage urbain brestois.

Qualifié par ses pairs de technocrate pragmatique, cet ingénieur et patron d'industrie est venu tardivement à la politique à l'occasion de son entrée au gouvernement lors de la première guerre mondiale, comme secrétaire d'État aux fabrications de guerre. Député du Nord, région fortement dévastée en 1914-18, il s'est, très tôt, attaché à l'épineux problème de la pénurie de logements.

Malgré un projet de loi complètement dénaturé par le Sénat en 1921, ses efforts ont abouti, le 13 juillet 1928, à l'adoption d'une loi prévoyant de donner « au travailleur honnête, sérieux, père de deux enfants, le droit d'obtenir la construction de sa maison sans faire aucun apport, ni de terrain, ni d'argent ».



Habitat en bandes, abords de la rue Félix-Le-Dantec

Localement, cette décision a permis aux desseins exprimés par le plan Milineau de prendre corps. Ainsi, les quartiers des Fédérés et de Kérigonan ont pu être dotés d'une forte image urbaine, en dépit de la modestie des édifices. Certes, cette empreinte incombe à la rigueur des tracés définis au préalable par Milineau ; mais aux alentours de la rue Félix-Le-Dantec, la répétitivité des formes d'un habitat groupé, conçu selon quelques « plan-types », incline également dans ce sens.

#### MARZIN Jean-Marie (1907-1987)

À partir de 1931, ce natif de Lesneven œuvre comme commis principal dans le cabinet Freyssinet. À la mort de l'architecte, en 1945, il assume les affaires courantes de l'agence jusqu'à sa reprise par Louis Freyssinet — le fils — en 1947, avec qui il s'associe. Cette situation lui permet d'apposer sa signature sur plusieurs immeubles privés de la Reconstruction dans le quartier Jaurès et de réaliser

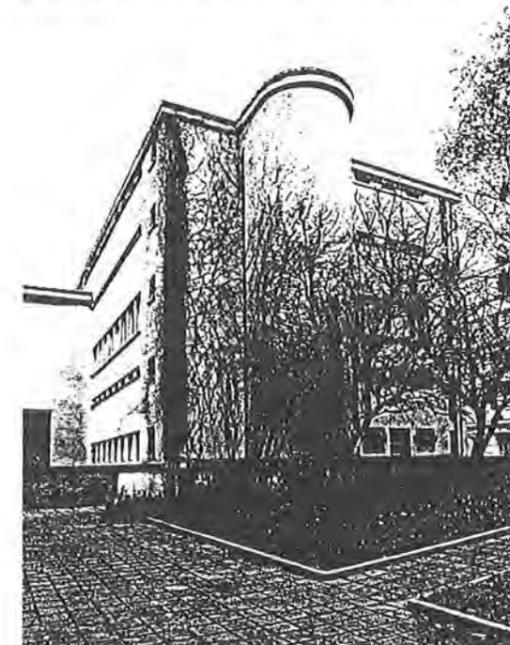
quelques chantiers publics ou sociaux — *H.L.M.* en 1952, bains douches en 1960. Il contribuera, par ailleurs à la conception de l'église du Landais en 1959, œuvre majeure de Louis Freyssinet. Entre Brest, Lannilis, Ploumoguer et Lesneven, sa production ne dépasse guère les confins du Finistère Nord. À partir de 1946, il est affilié à l'*Association provinciale des architectes*.

#### MATHON Jean-Baptiste (1893-1971)



Le processus de la Reconstruction est engagé bien avant la fin des hostilités et l'anéantissement de la ville en septembre 1944. À la suite de l'arrêté ministériel du 1<sup>er</sup> janvier 1943, classant Brest parmi les villes sinistrées, Jean-Baptiste Mathon est officiellement chargé du *Plan de reconstruction* dès le 15 janvier de ce mois.

Sa première œuvre d'importance, réalisée avec un camarade d'atelier lyonnais comme lui, Joannès Chollet — son associé depuis 1927 —, est l'hôtel de Ville de Cachan, dans la région parisienne (1935). Avec l'*École spéciale des travaux publics du bâtiment et de l'industrie* (*E.S.T.T.P.*, 1938), ces deux architectes, issus de l'*E.N.S.B.A.*, ont su réinterpréter avec modération quelques canons de l'avant-garde ; la conception de l'édifice, qui, par sa rotonde d'angle, son appareillage de briques et ses baies, passe pour un exemple, allié, en effet, modernité et subtile permanence.



Centre culturel brestois, rue de Traverse

En dépit de ces réalisations, Mathon, membre fondateur de la très conservatrice *Association des architectes anciens combattants*, professeur et chef d'atelier à l'*E.N.S.B.A.*, a fait une carrière toute en retenue. Pour autant, on ne saurait assimiler son intervention sur la ville finistérienne à une opération routinière. Le parti qui préside au plan brestois, aura été, plus fécond que bien d'autres mis en œuvre dans des conditions identiques.

Avare de ses écrits comme de sa parole, il reste un reconstruteur discret dont l'œuvre brestoise s'éclaire à l'observation de ses trop rares dessins d'ambiance : par le truchement de conventions simples — portique, escaliers, passages sous immeubles, contre allée, perspective ouverte ou fermée, ... —, l'espace urbain brestois s'enrichit d'un vocabulaire stylistique qui dénote chez ce *Grand prix de Rome* un goût prononcé pour un ordre sémantique, capable de produire, à l'échelle de la ville, une scénographie complète.

Pourtant, ce professeur a su, en quelque endroit, déroger à la pure orthodoxie du classicisme français qu'il illustrait. Rue de Traverse, le centre culturel brestois (bibliothèque, musée, école de musique), réalisé par ses soins, ouvre une perspective intéressante et renoue avec l'inspiration de ses projets parisiens. Alors que toute la ville est déclinée sur le mode classique, l'architecte en chef, produit, à

l'échelle d'un îlot, une composition asymétrique contenant de surprenants clins d'œil à l'esprit du temps.

#### **MER Louis (1852-1928)**

Au tournant du siècle, alors que 18 bas-bretons sont inscrits dans l'*Annuaire des bâtiments et travaux publics* lancé par Eugène Sageret (1828-1891), parmi eux, seul Louis Mer peut se prévaloir d'avoir fréquenté l'*École nationale des Beaux-Arts*. Avant de succéder à son père, il y a été l'élève de Louis-Jules André. Avant-guerre, il est l'auteur d'un chantier d'envergure : dans l'intra-muros, la réalisation de l'*Auto-garage brestois*, au 38 de la rue Colbert, offre la possibilité d'admirer les plus belles voitures, mais aussi de goûter à d'autres plaisirs par l'adjonction d'une *Salle des Arts* au-dessus des ateliers.

Fier de son métier, il a eu à cœur d'organiser une profession d'architecte souffrant, à Brest, d'une considération et d'une reconnaissance suffisantes. C'est avec un vif intérêt qu'il a donc participé à la constitution de la *Société des architectes du Nord-Ouest de la France*, en insistant pour qu'elle rejoigne, en 1908, l'*Association provinciale des architectes français*.

#### **MICHEL Yves (1910-1970)**

Comme bon nombre de ces condisciples, il manifeste un intérêt certain pour les sociétés savantes, fréquentant assidûment la *Société archéologique du Finistère*. En 1947, il entre au bureau du *Syndicat des architectes du Finistère*, alors exclusivement composé de Brestois, en compagnie de Chabal, Lacaille, Raymond Tassel et Louis Héry. Sur le quartier Jaurès, il est fréquemment associé à Jean Lacaille et Weisben. Il établira principalement sa renommée dans le domaine de l'architecture religieuse, édifiant notamment l'église Saint-Louis, à Brest, relevant l'église paroissiale de Guipavas et construisant la nouvelle abbaye de Landevennec. Sa mort survient accidentellement en 1970.

#### **MILINEAU Georges (1878 Paris-1949 Étables)**



Ce Parisien, élève de Victor Laloux à l'*École nationale des Beaux-Arts* se fixe à Brest lorsqu'il est nommé architecte municipal, le 24 septembre 1919. Sa tâche principale consiste alors en l'élaboration du *Plan d'Aménagement, d'Embellissement et d'Extension (P.A.E.E.)*, qui aura eu une influence durable sur le développement urbain de Brest, même s'il n'a jamais été officiellement entériné. S'il propose une première esquisse dès 1920, le déclassement des fortifications, intervenu en 1921, l'incline à préconiser d'autres solutions, avec notamment la formation d'un ensemble urbain sur d'anciennes terres agricoles ou parcelles contraintes par des servitudes militaires à Kérigonan et au

fort des Fédérés.

Dès 1927, son projet reçoit ainsi l'accueil favorable de Léon Jaussely, examinateur du projet au sein de la *Commission supérieure des plans de ville*, instituée par la loi du 14 mars 1919. Ce dernier suggère cependant une entente communale associant Brest, Lambézellec, Saint-Marc, Saint-Pierre-Quilbignon, qui n'est pas encore envisageable politiquement. Toutefois, une consternante lenteur de l'instruction va empêcher que le plan n'aille au terme de son parcours administratif. Malgré tout, cette vision prémonitoire du *Grand Brest* donne à la

municipalité une référence constante pour mener sa politique de développement dans les années trente et sera partiellement reprise par Mathon.

Si Georges Milineau est plus connu comme urbaniste qu'architecte, il s'est néanmoins illustré, avant-guerre, par la réalisation de l'Hôtel des postes. À la hauteur de la porte de Landerneau, cet édifice d'inspiration classique aurait du participé à la formation d'un centre administratif et culturel à l'échelle de l'agglomération. En 1934, sur une parcelle lui appartenant, aux n°24 et 26 (aujourd'hui n°40 et 42) de la rue Branda, il fait aussi bâtir, un ensemble aux allures massives, comportant 5 niveaux, qu'agrémentent des bow-windows installés une travée sur deux. Jusqu'à son départ pour Étables, en 1942, peu de temps après sa mise en retraite (1938), il résidera au quatrième étage de la première bâtisse.



Hôtel des postes

#### **MOCAËR Édouard (fils) (1892-1977)**

Formé par son père — également prénommé Édouard (1867-inc) —, ancien conducteur de travaux aux services municipaux installé par la suite comme architecte, il reprend l'agence paternelle dans les années vingt.

À cette époque, l'agglomération composée des communes de l'entente de 1927 offre un tissu lâche et comprend encore de vastes propriétés et de véritables lambeaux de campagnes. Dans cet univers, nombre de terrain lotis donne l'occasion à Édouard Mocaër d'exercer son métier.

Comme Chabal, les références aux anciennes demeures campagnardes vont traverser sa production. Cet adepte du régionalisme architectural sait mettre à profit ce penchant lors de l'édification de villas au Trez-Hir, au bourg de Lambézellec et jusqu'à Kérinou. En 1935, ces réalisations lui valent même de figurer au palmarès du concours d'art régional lancé par l'*Académie d'art national*. À la fin des années trente, se désintéressant du débat doctrinal sur le devenir de l'architecture qui ébranle sa profession, Édouard Mocaër prend un temps la présidence des *Amis des Arts de Brest* et s'adonne surtout au théâtre. Il fonde la *Compagnie des comédiens brestois* et, à sa tête, obtient de brillants succès en Bretagne, promouvant son ascension au *Bureau d'art dramatique de l'ouest*.

#### **MONGE Jean-Robert (1906-1991)**

Né à Poitiers, cet architecte fréquente l'*École régionale de Rennes* où il officie comme chef d'atelier. Ses réalisations sont très nombreuses en Haute-Bretagne. À Brest, il figure parmi les reconSTRUCTEURS du quartier Jaurès.

#### **MONY Louis (1892-1977)**

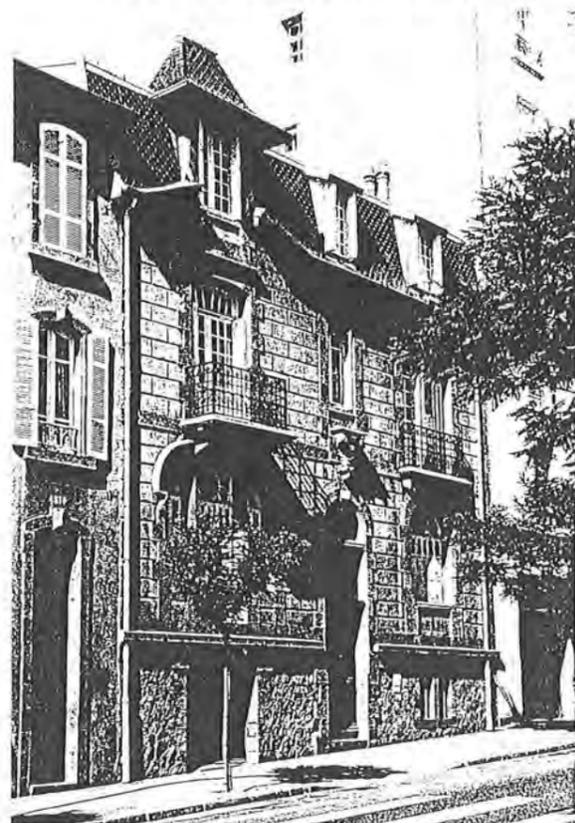
Titulaire d'un diplôme ETP obtenu par correspondance — titre très contesté et non reconnu après 1940 —, ses lieux d'exercice sont Quimper et Douarnenez. Il est même l'auteur du *P.A.E.E.* de cette dernière. Par ailleurs, il a laissé son empreinte à Concarneau où il a édifié des halles.

#### **NOVELLO Abel (1905-1966)**

Fils d'un immigré italien, d'abord bâtisseur puis fabricant de produits en béton manufacturés, Abel Novello, entrepreneur sur quelques chantiers de l'Annexion avant-guerre, a intégré l'établissement familial tandis que ces deux

frères, Ernest (1892-1977) et André (1911-1944) ont brillamment obtenu leurs diplômes d'ingénieurs de travaux publics. Loin d'emboîter le pas de leur aîné, ces derniers ont choisi d'embrasser la carrière d'architectes.

#### PHILIPPE Joseph (n. 1907)



Villa Amélie, rue Victor-Hugo, 1903

Ancien collaborateur de Sylvain Crosnier, Joseph Philippe a décroché ses premiers chantiers hors les murs, dans le quartier de l'Annexion, sujet à un développement chaotique, conséquence du fiasco de la *Société générale des ports de Brest* et de son projet de ville nouvelle, à l'arrière du boulevard Gambetta. En bordure du périmètre d'étude, la villa Amélie, qu'il a édifiée rue Victor-Hugo en 1903 témoigne de sa capacité à adapter l'Art nouveau à un contexte brestois méfiant. Sans déroger à l'alignement, ni à la mitoyenneté, cet hôtel particulier se démarque de son environnement par son inhabituel socle en opus incertum de granit grège, la variété de ses baies, des allèges recouvertes de céramique au motif d'iris mauve et l'usage de la courbe en décoration.

À une centaine de mètres à peine, au 83 de la rue de Paris, il montre sa fidélité à un éclectisme sans

ostentation, faisant preuve de la même réserve que Crosnier. Son goût pour la dissymétrie, la variation des couvrements, le remplage de briques et la diversité des balcons et des baies s'y exprime pleinement.

Ces deux exemples prouvent, qu'en ses faubourgs, Brest a connu, au tournant du siècle, une bourgeoisie moyenne qui ne dédaignait ni la nouveauté architecturale, ni le souci de représentation. Certes, en 1934, l'arrivée de son neveu Maurice Philippe à l'agence va reléguer au second plan l'audace architecturale de son aîné. Dans un contexte de marasme et de crise générale s'étendant au bâtiment, ce revirement peut paraître logique. Les surfaces enduites et peintes de blanc sont désormais de rigueur. Les allusions à l'Art Déco remplacent l'inspiration Art Nouveau.

Mais à cette époque, la considération de Joseph Philippe a déjà dépassé ses qualités professionnelles. Son goût pour les arts, son érudition l'ont porté au rang de notable considéré. Son entrée à la *Société archéologique du Finistère* puis à la *Société d'histoire et d'archéologie de Bretagne* témoigne d'ailleurs de son érudition.

#### PHILIPPE Maurice (1910-1958)

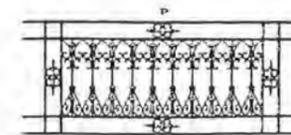
Formé à l'*École régionale de Rennes* en 1934, aussitôt diplômé, il rejoint son oncle et l'entraîne dans une production, certes renouvelée, mais d'une inspiration assez pauvre. Il s'égaré souvent dans une complexité que ses programmes et ses

budgets ne permettent de maîtriser qu'en de rares occasions. Et pourtant, Maurice Philippe n'en reste pas moins le plus prolifique sur le marché brestois des années trente.

Par ailleurs, l'analyse fine de ses bâtiments dégage quelques caractéristiques à son avantage : l'Art Déco s'y affiche dans des éléments de modénature, un encadrement de baie (hublot), un vitrail ou un garde corps sans adopter toutefois un style trop connoté ; le recours aux bow-windows atténuent des silhouettes massives ; la situation sur parcelle de certains bâtiments, qui offre parfois une cour à redent sur rue, surprend (64 bis et ter rue Collet). Il en va de même de l'importance de certaines opérations, notamment la réalisation d'un lotissement de cinq immeubles de rapport sur un îlot triangulaire serré par les rues de la Vierge, Félix-Le-Dantec et Caffarelli.



Tête d'îlot du lotissement Labat, rue de Glasgow, 1939



### III. TYPOLOGIE DU BÂTI

#### III.1. Éclairage méthodologique

Le corpus constituant le socle de l'étude s'appuie, en premier lieu, sur un inventaire exhaustif des édifices existants ou ayant existé sur le secteur Saint-Martin/Jaurès entre 1862 — date de la première autorisation de construire sollicitée — jusqu'aux années soixante-dix, couvrant un champ historique de l'annexion à la fin de la reconstruction brestoise. Le matériau architectural a été étudié par le recensement systématique d'un fonds qui rassemble les permis de construire d'avant-guerre déposés aux *Archives municipales* — accessoirement associé à la série M pour les ouvrages publics — et ceux répertoriés au *Droit des sols* de la *Communauté urbaine de Brest* concernant la production de la Reconstruction.

Cette « architecture de papier » est la base de nos investigations destinées à informer notre projet de typologie. L'important gisement — plus de 800 permis de construire analysés — témoigne de notre volonté d'intégrer tous les édifices et leurs modifications dans le temps, de la plus modeste origine à l'immeuble de prestige, afin d'élaborer un classement systématique qui prenne en compte une variété de caractéristiques : principes constructifs, éléments de composition, système distributif, concordance ou non entre l'organisation interne et la façade,...

Dans un second temps, l'investigation de terrain a nourri l'approche perceptive par la prise en compte de l'homogénéité du paysage urbain dans certains secteurs ou de l'hétérogénéité du bâti dans d'autres. À titre d'exemple, l'architecture habituelle du faubourg, banale ou modeste, ne présente guère de qualités remarquables. En revanche, le bon état de certains édifices ou leur répétition sur certaines sections de rues peuvent nourrir un intérêt patrimonial. D'autres immeubles, encore, soit qu'ils s'inscrivent dans la mouvance d'un courant architectural, soit qu'ils fassent montre d'un mode de construction atypique, apparaissent assez singuliers pour figurer dans notre classement.

La confrontation des deux axes de notre démarche aboutit à une cartographie du périmètre où l'architecture révèle l'imbrication des faits historiques — annexion, servitudes militaires, reconstruction, ... — et des structures urbaines évolutives — faubourg, quartier, assimilation au centre ville.

#### III.2. Identification des typologies architecturales

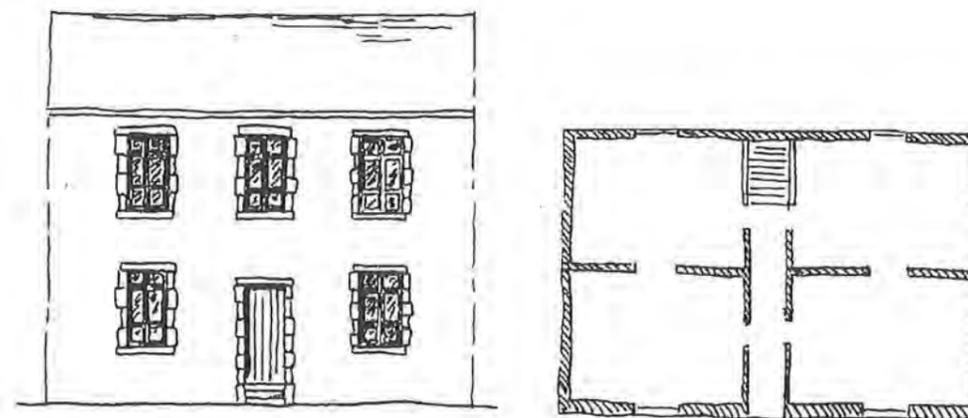
D'emblée, la Reconstruction s'impose comme une barrière. Toutefois, en dépit d'un découpage en deux grandes sphères d'influence « Édifices antérieurs à la Reconstruction/Édifices de la Reconstruction », il serait illusoire de voir dans les types dégagés les marqueurs incontestables d'une chronologie. Souvent leur juxtaposition témoigne d'une pluralité de conditions à laquelle est soumise la construction : les techniques plus ou moins bien dominées par les maîtres d'œuvre appelés à la tâche, la demande des clients, les conditions pécuniaires du projet, la destination sociale de l'ouvrage ou, encore, le degré de diffusion des modèles dans la profession. En outre, la réapparition de types éculés, les réminiscences néorégionalistes — lors de la Reconstruction notamment — confirment des anachronismes toujours possibles.

À l'intérieur de ces deux vastes catégories, définir une classification invite à poser un certain regard sur un matériau en dissociant l'anecdotique du système d'organisation courant. Au-delà des particularités liées à la configuration de la parcelle ou du terrain, le type serait alors la représentation simplifiée d'une composition de façade et d'un agencement intérieur obéissant à des règles qui se répètent et se reproduisent sur l'échantillon donné. L'enrichissement du type initial, voire son abandon, témoigneraient d'une dynamique dont les variables peuvent être d'ordre architectural, sociologique, technique ou relevant de l'évolution du goût commun.

#### III.2.1. Édifices antérieurs à la Reconstruction

##### *Immeubles de faubourg à architecture de marque néoclassique*

Aux édifices de cette catégorie sied une esthétique urbaine sans exubérance. Issus des conventions classiques, les principes de ce modèle néoclassique ressortissent à une division ternaire minimale et une répétitivité en plan et en façade. La composition repose sur un socle, soubassement s'élevant jusqu'au niveau du premier plancher, des étages n'excédant guère R+3, puis une corniche, qui se réduit, d'abord, à une fine césure au-dessous du toit concluant l'ensemble (plate bande de granit). Par la suite, la partition horizontale par un chaînage simple à chaque étage s'admet dans de nombreux cas recensés. La façade sur rue s'anime de trois à cinq travées symétriques, marquées de percements identiques, plus hauts que larges.



Élévation et plan du modèle de base

À l'ordonnance rigoureuse et au dépouillement des façades répond la simplicité de l'organisation et de la distribution intérieures. La travée centrale, qui reçoit la porte, commande l'accès aux pièces situées de part et d'autre, ainsi qu'aux étages supérieurs. Très souvent, ces pièces sont desservies de manière autonome depuis le palier mais communiquent entre elles, de manière traversante par rapport à la parcelle. L'accès à la cour intérieure s'effectue le plus généralement à l'arrière du système entrée/escalier. La terminologie utilisée sur les plans pour désigner les pièces reste sommaire — chambre, cuisine — voire absente. Aux étages supérieurs de l'habitation, l'espace étriqué, situé à l'avant de la cage d'escalier, revient souvent à un cabinet de toilette.

Sur le périmètre d'étude, la majeure partie du secteur Saint-Martin offre des constructions obéissant à ces prescriptions. Toutefois, d'une façade dénuée de tout

décorum, la volonté de composition alliée à la multiplication des niveaux et des ouvertures marque une lente progression de ce type vers l'immeuble urbain avec enrichissement du modèle initial.

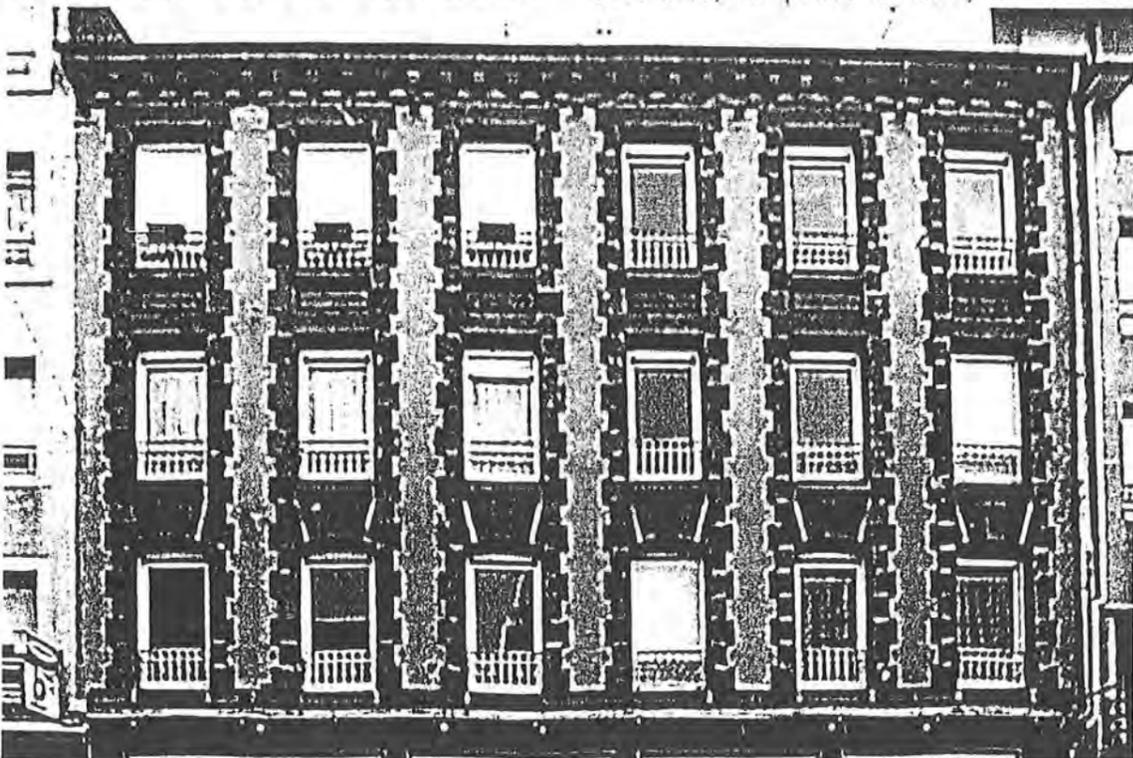
#### *Immeubles urbains avec valorisation mesurée de la façade*



41 rue Duret, à l'angle de la rue Kerfautas

Les premiers immeubles urbains diffèrent peu des immeubles de faubourg.

Malgré l'apparition plus récurrente des détails constructifs — chaînage d'angle —, de la corniche moulurée, et des gardes corps en ferronnerie ouvragés, à peine se contente-t-on de signaler l'étage noble sur des façades de facture classique par des appuis débordants (c'est le cas au 104 de la rue Jean-Jaurès). Ce début de division horizontale, qui s'associe à des plates-bandes ou moulures placées à chaque niveau de plancher, et un encadrement plus diversifié — croisées cintrées plus systématiques aux étages courants, droites au dernier niveau — témoigne de la transformation d'un modèle égalitaire et anonyme. Mais l'apparition encore mineure d'un signe ostentatoire tel que le balcon et son corollaire, la porte fenêtrée, annoncent

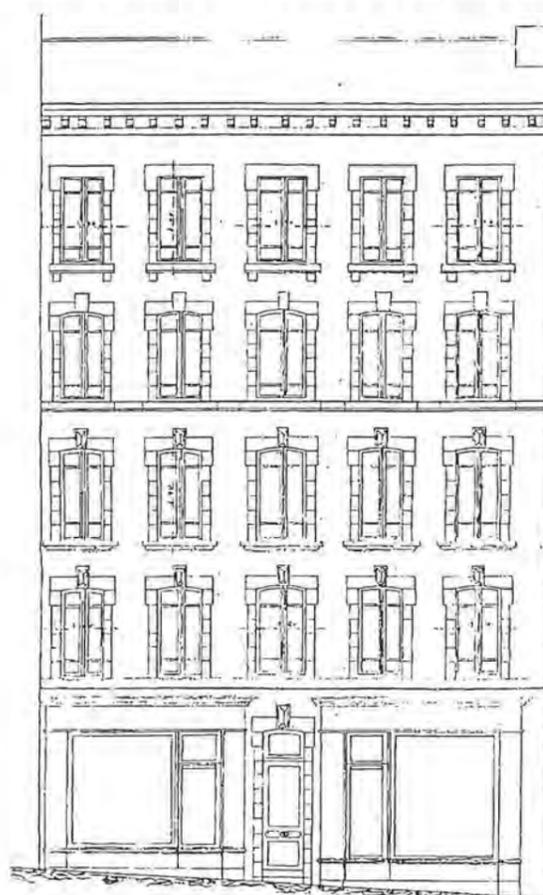


178 rue Jean-Jaurès

des transformations décisives dans l'esthétique urbaine. Le traitement particulier d'un immeuble d'angle peut d'ailleurs donner lieu à leur utilisation sur un pan coupé. Toutefois, la valorisation du cabinet de toilette en travée centrale — dont l'appellation est justifiée par les dimensions restreintes — confinent ces éléments disposés avec parcimonie dans un rôle somptuaire plus qu'utilitaire (28 rue Massillon, par exemple).

En revanche, l'augmentation de la taille des parcelles et de leur linéaire sur la rue suscitent un accroissement dans la volumétrie (section centrale de la rue Jean-Jaurès et ses abords immédiats au droit du quartier Saint-Martin). Ces nouveaux gabarits provoquent une incidence dans l'organisation interne. Dans ces bâtiments, qui sont pour la plupart des immeubles de rapport, les étages sont subdivisés en deux, voire trois appartements. Au dernier niveau, les combles sont dévolus à des chambres individuelles en combinaison avec une ou deux cuisines communes. Dans ce cadre, le plan en galerie avec un couloir transversal en section centrale devient le lot commun. La possibilité d'espaces résiduels à chaque extrémité du couloir peut donner lieu à des penderies ou des cabinets de toilette, lorsque l'emprise n'est pas attribuée aux pièces principales. Si les latrines sont encore couramment dans un appentis donnant sur la cour intérieure, les logettes, entre chaque palier, se rencontrent également dans ce type d'édifices.

#### *Immeubles urbains avec enrichissement systématique de la façade*

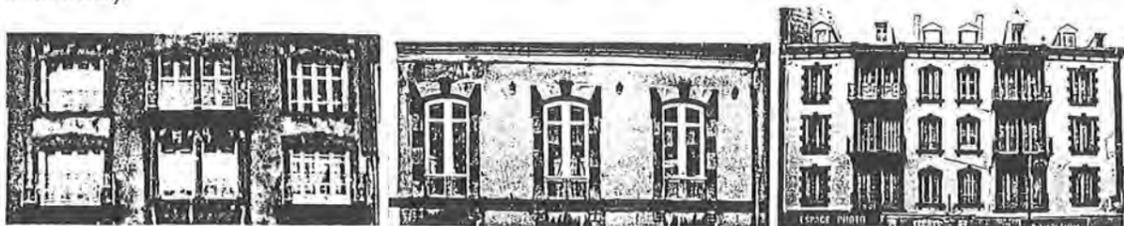


Élévation hiérarchisée selon les niveaux

La deuxième « génération » d'immeubles de ville déploie une ornementation de plus en plus ostentatoire. Les façades dont on devine encore la sévère épure néoclassique s'animent avec des références ouvertes à la hiérarchisation dégressive des niveaux (85 rue Jean-Jaurès); une composition séquentielle par des effets de symétries locales est de plus en plus recherchée à l'aide de percements aux dimensions et formes variées, pouvant révéler les espaces intérieurs qu'ils éclairent — baies cintrées, à arc surbaissé, en anse de panier, gémées, droites,... (65-67, 77-79 rue Jean-Jaurès); par le biais de catalogue, la diffusion d'éléments de ferronnerie standardisés contribue à la profusion d'éléments en saillie — balconnets, balcons, galbés ou non, filant sur tout le linéaire de façade ou enserrant des baies gémées ou ternaires, posés sur des consoles de pierres aux modillons élégamment sculptés, disposés en quinconce (85 rue Jean-Jaurès)...

Outre ces décrochements, le corps même du bâtiment est touché par une utilisation nouvelle des matériaux existants ou l'intégration de quelques autres. Le granit grège vient

composer un socle en opus incertum rustique (2 rue André-Berger) ; l'alliance de deux teintes commel'ocre de la pierre de Logonna et le gris de la kersantite, peut rehausser les encadrements de certaines croisées tout comme la brique (45 et 78 rue Massillon), également utilisée pour le remplissage des allèges (4 rue Henri-Moreau).

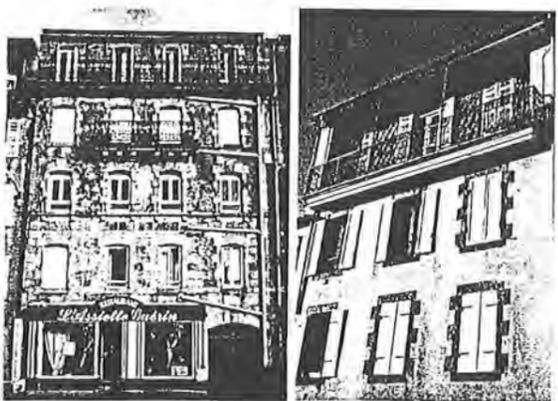


Valorisation des façades aux 108 rue Jean-Jaurès, 45 rue Duret et 77-79 rue Jean-Jaurès

### Immeubles à attique



Rue Jean-Jaurès à l'angle de la rue Navarin



25 rue Navarin et 2 rue Charles-Berthelot

Sans être une spécificité brestoïse, ce procédé constructif n'en demeure pas moins une particularité de l'ancien faubourg. Toutefois, un périmètre plus étendu montrerait des objets semblables au sud-est de la rue Jean-Jaurès, sur la place Sanquer, le boulevard Gambetta, la rue Choquet de Lindu et leurs alentours. Ce type d'édifice est prisé pendant une quinzaine d'années, au tournant du siècle (1891-1909). Qu'il s'agisse d'une surélévation (13 rue Charles-Berthelot, 97-99-101 rue Jean-Jaurès) ou d'une construction d'origine (125, 139 et 155 rue Jean-Jaurès, 4 rue Henri-Moreau), le procédé constructif d'un étage de comble, situé en retrait par rapport à la rue et vraisemblablement en ouvrage de charpente, a pu être une solution avantageuse pour détourner habilement une règle de prospect rigoureuse ou réaliser un niveau supplémentaire à un moindre coût. Le premier édifice construit d'emblée sur ce mode, encore en très bon état

extérieur, aujourd'hui, malgré le remplacement des baies par des croisées aux montants en PVC, a été édifié en 1891 au 25 rue Navarin, sur la place Guérin.

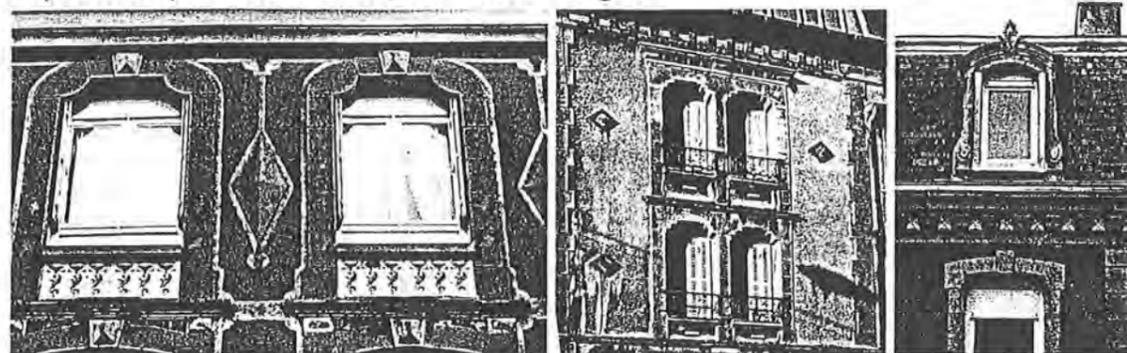
### Immeubles urbains empreints de modernité ou atypique

L'appellation générique de cette classe annonce une collection de spécimens divers. Dans la catégorie des immeubles adhérant à la modernité de leur temps sont considérés les édifices qui se caractérisent par une démarche conceptuelle mettant en rapport des volumes, des surfaces, une modénature, des ornements inspirés de courants architecturaux qui ont marqué leur époque (Art

nouveau, éclectisme, Art Déco). La classification « atypique » fait référence à la particularité de certains édifices, qui, malgré une composition d'esprit néoclassique, présentent un procédé constructif spécifique, en raison, surtout, de prescriptions spéciales régissant, en leur temps, certaines zones urbaines.

### Immeubles urbains éclectiques ou d'inspiration Art nouveau

Au début du xx<sup>e</sup> siècle, malgré la persistance d'une architecture néoclassique, la timide apparition de la céramique impose à certaines façades un jeu graphique : les trumeaux (151 rue Jean-Jaurès, 1 rue Proudhon), l'espace entre les modillons d'une corniche (184 rue Jean-Jaurès) ou les entablements décoratifs (68 rue Massillon) deviennent le refuge d'une ornementation naturaliste tandis que des cabochons aux couleurs chatoyantes rehaussent les édifices d'une expression plus recherchée, d'un décor soigné.



151 rue Jean-Jaurès, 68 rue Massillon et 184 rue Jean-Jaurès



108 rue Jean-Jaurès

Dans cette production du tournant du siècle, au demeurant modeste, certains architectes ont su envelopper leurs réalisations d'un souffle Art nouveau qui offrent, aujourd'hui encore au regard du promeneur, d'opulentes façades (91 rue Jean-Jaurès). Sans verser dans d'excessifs louanges, les constructions situées au 11 rue Saint-Martin (arch. Sylvain Crosnier) et au 83 rue Jean-Jaurès (arch. Joseph Philippe) se singularisent par leur affranchissement de la composition symétrique au profit d'une double hiérarchie par travée et par niveau. Dans ce cadre, l'ensemble des solutions pour accentuer une travée — croisées diverses, ternaires, gémées, à arc surbaissé ; alternance de matériaux, briques, granit brut ou poli, appareils de divers calibres — est mis en œuvre au point que la

dissymétrie s'inscrit comme partie intégrante de ce sous-type. La formule s'impose sur l'immeuble Crosnier par un large gâble que les nécessités fonctionnelles n'imposent guère.

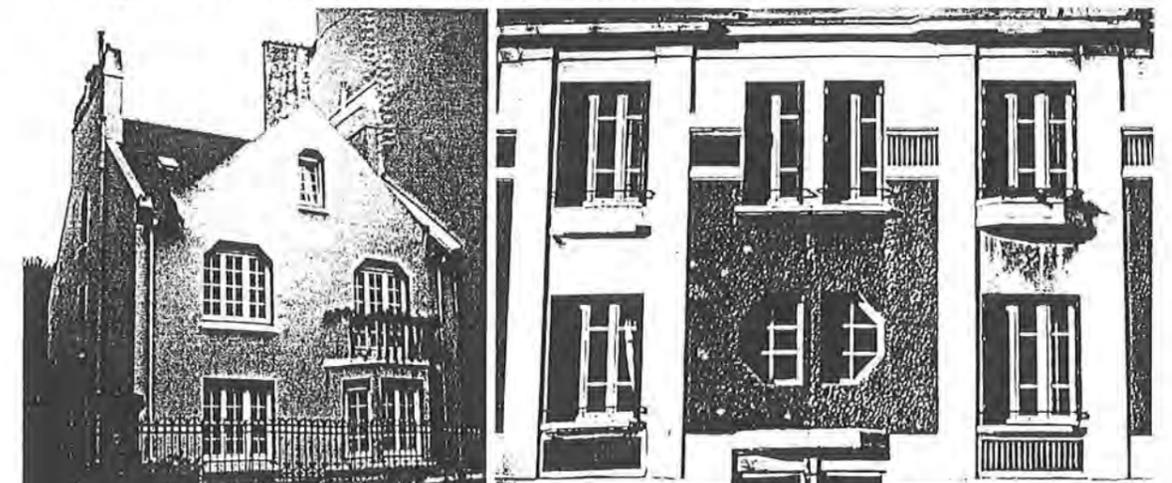
Immeubles urbains d'inspiration Art Déco

Pendant l'entre-deux-guerres, la popularité de l'Art Déco gagne du terrain même si, à Brest, il ne s'agit que d'une reprise de quelques standards, sans décorum superflu et pleine de retenue. Le percement en saillie devient le lot commun. L'arc stylisé à l'extrême par des angles rabattus à 45° vient encadrer nombre de baies (20 rue Louis-Blanc, 28 rue Branda). les éléments modulaires préfabriqués des clôtures suivent des modèles aux lignes épurées. Le travail de modénature est reporté sur des effets de mouluration mettant en valeur les dominantes horizontales ou verticales (12 et 12 bis rue Yves-Collet). Un nouveau vocabulaire allège les profils massifs par des loggias ou des gradins (17 et 93 rue Jean-Jaurès).

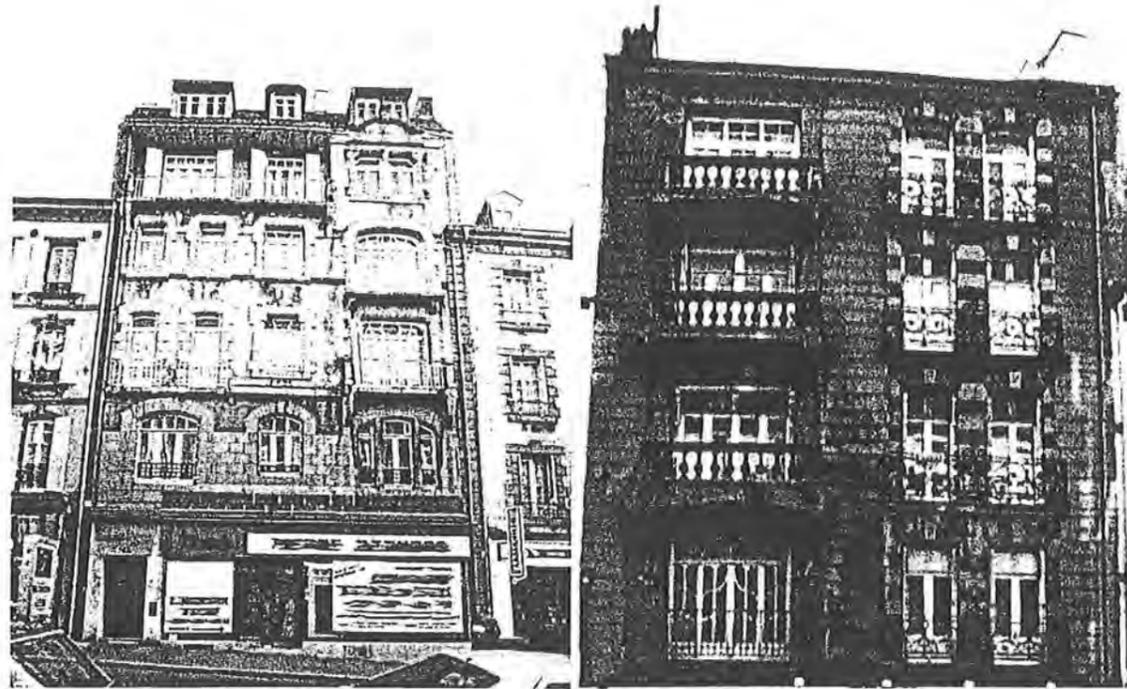


17 rue Jean-Jaurès, arch. G. Chabal, 1938

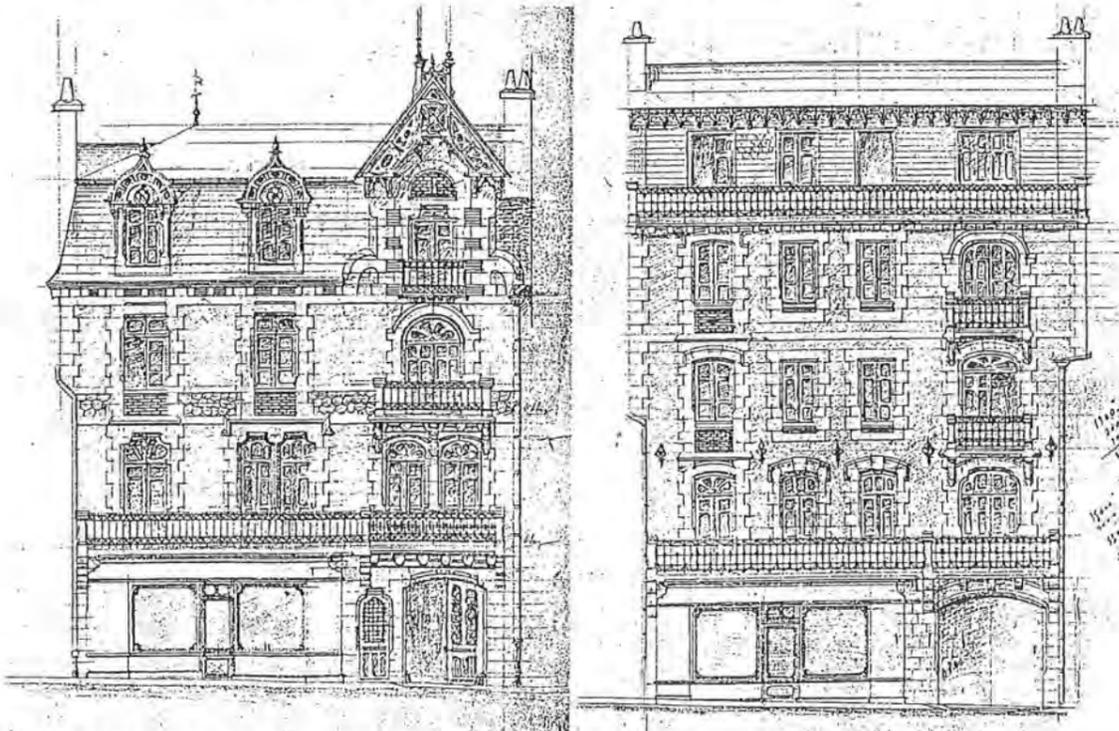
La dissymétrie parfaitement admise, la formule du bow-window associée au balcon est souvent requise pour l'accentuation d'une travée, qui, dans l'organisation interne correspond majoritairement au doublet traversant salon/salle à manger et/ou à la chambre principale (28 rue Branda). Préfigurés par des balcons avec piédroits avancés (64 rue Jean-Jaurès), les bow-windows à angles rabattus sont parfois délaissés au profit de formes curvilignes plus douces (2 bis et 4 rue de Turenne). Hublots (93 rue Jean-Jaurès), balustrade rappelant le bastingage des navires (lotissement d'immeubles de rapport, rue de Glasgow) complètent la liste. Même les immeubles à usage industriel se mettent au diapason : rue Massillon, un couronnement au graphisme Art Déco supporte l'enseigne des entrepôts de l'Économie bretonne.



28 rue Branda, arch. Aimé Freyssinet, 1926 ; 12 et 12 bis rue Collet, 1938



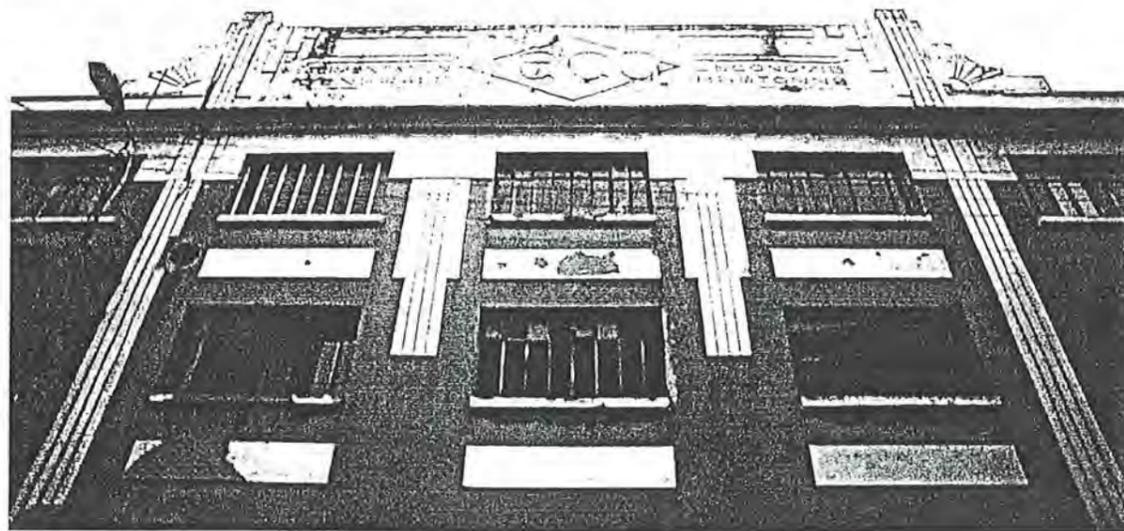
83 et 91 rue Jean-Jaurès, arch. Joseph Philippe, 1912 et 1919



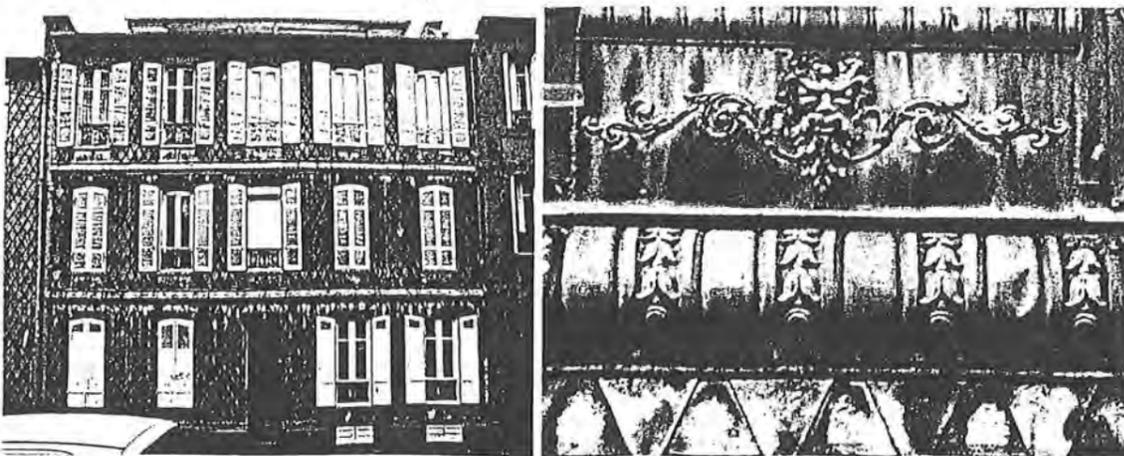
Hôtel particulier ou immeuble de rapport, variations d'inspiration Art nouveau pour une construction rue Saint-Martin, arch. Sylvain Crosnier, 1901



264 rue Jean-Jaurès ; 2 bis rue de Turenne, arch. Le Coz et Célestine, 1939



Fronton de l'entrepôt de l'Économie bretonne, rue Massillon, arch. E. Berthelot, 1931



Rue Malakoff, détail d'un motif préformé sur un bardage en écailles de zinc

#### Immeubles atypiques

Tout en adhérant au modèle courant d'une composition qui répond aux canons de l'architecture classique, plusieurs immeubles ou maisons de faubourgs présentent un mode constructif et un parement de façade singuliers.

Les édifices installés en bande aux 4, 6 et 8 rue Malakoff, puis au n°4 de l'une des rues adjacentes situées en dehors du périmètre étudié (rue Bruat) sont les derniers témoignages des constructions soumises à des réglementations rigoureuses aux abords des zones militaires. D'après les documents archivés, dans les secteurs Collet/Hugo et Kérigonan, les seules constructions autorisées dans les premiers temps devaient être facilement démontables, d'où le recours à la charpente et à un bardage d'écailles de zinc disposées en pointe sur l'ensemble de la façade. Ces limites n'ont pas empêché la valorisation des allèges par des motifs préformés sur certains bâtiments.

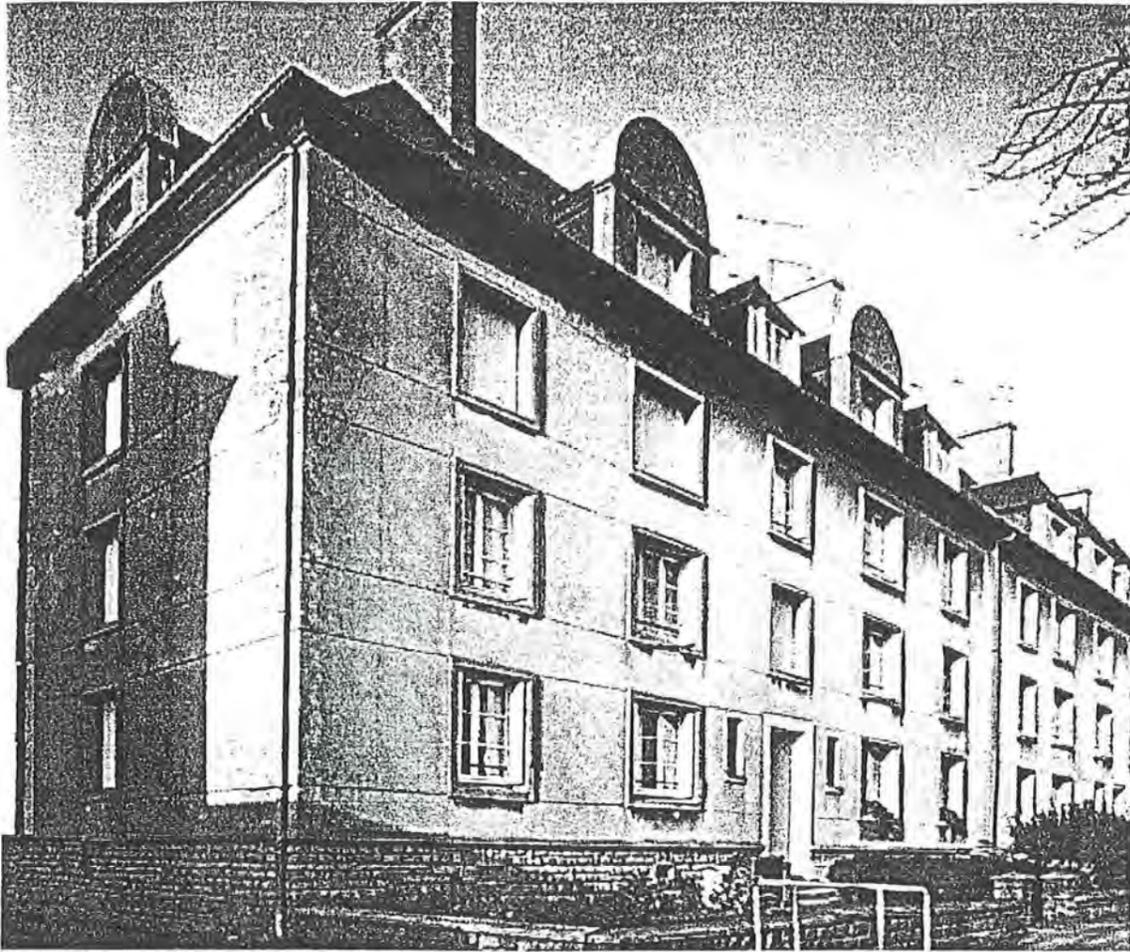
#### III.2.2. Édifices de la Reconstruction

Reprenant la méthode utilisée par l'ADEUPa pour une précédente étude patrimoniale menée sur le quartier Siam, le repérage des bâtiments a été effectué en référence à la composition, la division verticale, horizontale, l'ordonnance, au traitement particulier de l'angle, la filiation au Mouvement moderne, la reprise significative de l'immeuble à attique, la réminiscence du modèle régionaliste ou classique d'immeuble de faubourg (lucarne à arc en plein cintre, clé stylisée plus somptueuse que fonctionnelle d'une entrée d'immeuble), au témoignage d'une procédure particulière de reconstruction (ex. les ISAI), la répétitivité des gabarits sur certaines portions de voies... Selon les combinaisons de ces différents paramètres ou de leur importance, trois classes ont été définies : les immeubles remarquables, les immeubles intéressants, les immeubles notables. Il est déjà possible de noter que le centre Jaurès fait figure de parent pauvre au regard du recensement accompli lors de travaux antérieurs sur le centre Siam. Ici, l'essentiel de la Reconstruction consiste en une série d'édifices anonymes et discrets, à l'exception du bas Jaurès — le plus sévèrement touché par les destructions —, qui recèle des immeubles d'angle (intersection de la rue de la Deuxième D.B.) et quelques séquences urbaines (rue Graveran) intéressants.

#### III.3. Distribution spatiale des types

Pour une démonstration plus aisée, étant donnée l'étendue du périmètre couvert, la cartographie du patrimoine recensé a donné lieu à une subdivision du vaste périmètre couvert en 5 secteurs qui s'accordent aussi à des réalités architecturales et urbanistiques passées ou contemporaines :

- le secteur Saint-Martin, lieu emblématique du faubourg de l'Annexion ;
- le secteur Coat-ar-Guéven, marqué par les destructions et les rénovations énergiques des années quatre-vingts ;
- le secteur Jaurès-Collet, zone d'extension hors les murs, profondément remanié lors du remembrement en 1945 ;
- le secteur Jaurès-Octroi, gardant quelques ultimes traces d'un « beau quartier » ;
- enfin, le secteur Jaurès-Sébastopol, dernier espace urbain de Lambézellec conquis par Brest en 1945, en profonde mutation à l'heure actuelle.



ISAI de la place de Strasbourg, quand le « style MRU » se décline sur le mode régionaliste...



Rue de la Deuxième-D.B.

### III.3.1. Le secteur Saint-Martin : un quartier au tissu encore homogène

L'incidence de la deuxième guerre mondiale se fait surtout sentir autour de la place Saint-Martin — une quinzaine de parcelles reconstruites — et majoritairement le long de la rue Charles-Berthelot. La reconstruction y laisse une production terne, à l'exception d'un immeuble d'angle au n° 23 et d'une série d'immeubles, du n°22 au n°28 de cette voie. En 1950, profitant d'une maîtrise d'ouvrage et d'œuvre unique sur 4 parcelles contiguës, l'architecture Bernard Gervais a réalisé un ensemble solidaire d'immeubles jumelés, marqués en leur centre par une composition verticale ternaire, sur un soubassement à bossage continu en tables. Peut-être soucieux de conserver un esprit de faubourg ou régionaliste, à une époque où tout élément somptuaire est proscrit, il n'a pas hésité à doter les portes d'entrée de clés stylisées et surdimensionnées et d'adjoindre un pan brisé avec lucarnes à fronton sur les deux dernières bâtisses.



Ensemble homogène et réminiscence traditionnelle rue Charles-Berthelot, arch. Bernard Gervais, 1950

Mais pour l'essentiel, l'image de Saint-Martin reste associée à une concentration d'immeubles de faubourgs ou de ville — avec valorisation mesurée de la façade — dont rendent compte nombre de fronts de rue. Afin de ne pas briser l'unité des lieux, il conviendrait de prendre en considération ce paramètre lors de l'examen de permis de construire touchant à ces parcelles. En effet, la répétition de ces modèles aux qualités architecturales pourtant banales produit des séquences urbaines ordonnancées par la régularité dans la position et la dimension des percements en façades. Dans leur ensemble, les abords de la place Guérin attestent de cette homogénéité urbaine, tout comme le quadrilatère formé par les rues Kerfautras, Duret, Turenne et Massillon, la rive ouest de la place des halles, la rue Navarin entre la place Guérin et la rue Jean-Jaurès (côté impair), et, enfin, une section de la rue Massillon, depuis les halles jusqu'au débouché de la place Guérin.

Toutefois, dans un souci patrimonial plus poussé, il faudra porter une attention particulière aux surélévations qui, pour la plupart, ont été effectuées durant l'entre-deux-guerres et dénaturent déjà l'organisation de plusieurs façades par une rupture dans le rythme des travées — diminution du nombre de croisées par rapport à la bâtisse d'origine, dimension variable selon l'importance des pièces à éclairer.



Front homogène, rue Massillon, au débouché de la place Guérin



13 bis rue Kerfautras

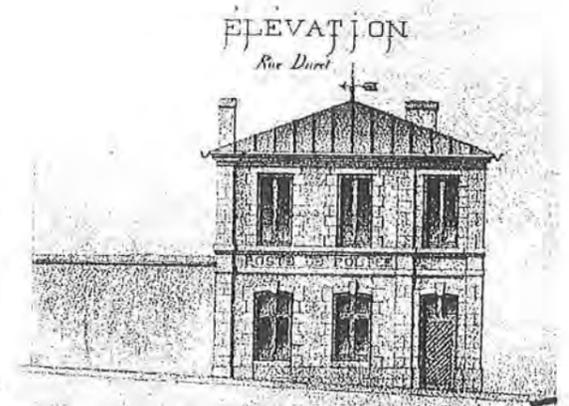
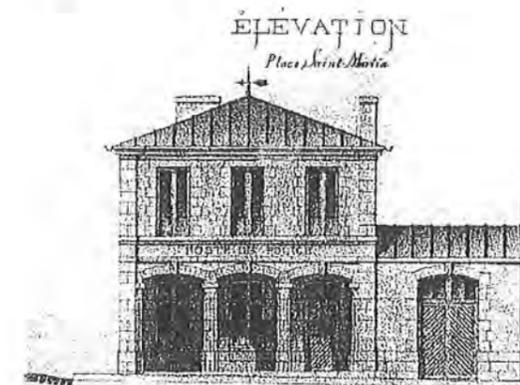
À cet égard, la rue Jules-Ferry voit se confronter deux plans-types adoptés lors de la mise en œuvre de cette procédure sur le terrain Jobbé-Duval en 1925 : côté des numéros pairs (aux n°16,18), les maisons, avec seuil surélevé et un seul niveau d'habitation, se composent de deux travées à large baie de part et d'autre de l'entrée, qui révèlent un plan à 4 pièces (une salle commune et chambres) ; côté impair de la rue (n°7,9 et 11), les maisons à R+1 se parent d'un

Pour le reste, le tissu urbain du secteur Saint-Martin est surtout complété par des bâtiments des années trente de la plus modeste origine — au n°20, rue Louis-Blanc, édifice muni de simples baies à angles rabattus — au plus exubérant — au n°13 bis, rue Kerfautras, demeure à façade et balustrade recouvertes d'une mosaïque de céramique —, en passant par la réalisation de maisons individuelles dans le cadre d'un

gâble. Cette palette s'enrichit d'immeubles privés ou d'ouvrages publics de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, aux façades plus singulières, comme ce commerce, installé à l'angle des rues Charles-Berthelot et Danton en 1881, agrémenté d'un motif d'angle rapporté. Sur un bossage en tables, un balcon de saillie soutenu par deux colonnes se superpose à une porte d'entrée à double vantail et arc en plein cintre. L'hôtel de police, édifié la même année par l'ingénieur de la ville, Olivier Guennoc, à l'angle de la place Saint-Martin et de la rue Duret procède du même esprit avec son porche à arcades cintrées, ses chaînages d'angle réglés et sa toiture basse à quatre pans surmontés d'un épi de faîtage. Enfin, les derniers vestiges de réalisations asservies aux alentours de Kérigonan méritent un égard conforté par les premiers signes de dégradation observés— arrachage des écailles de zinc à hauteur de main, mise à nu de la volige.

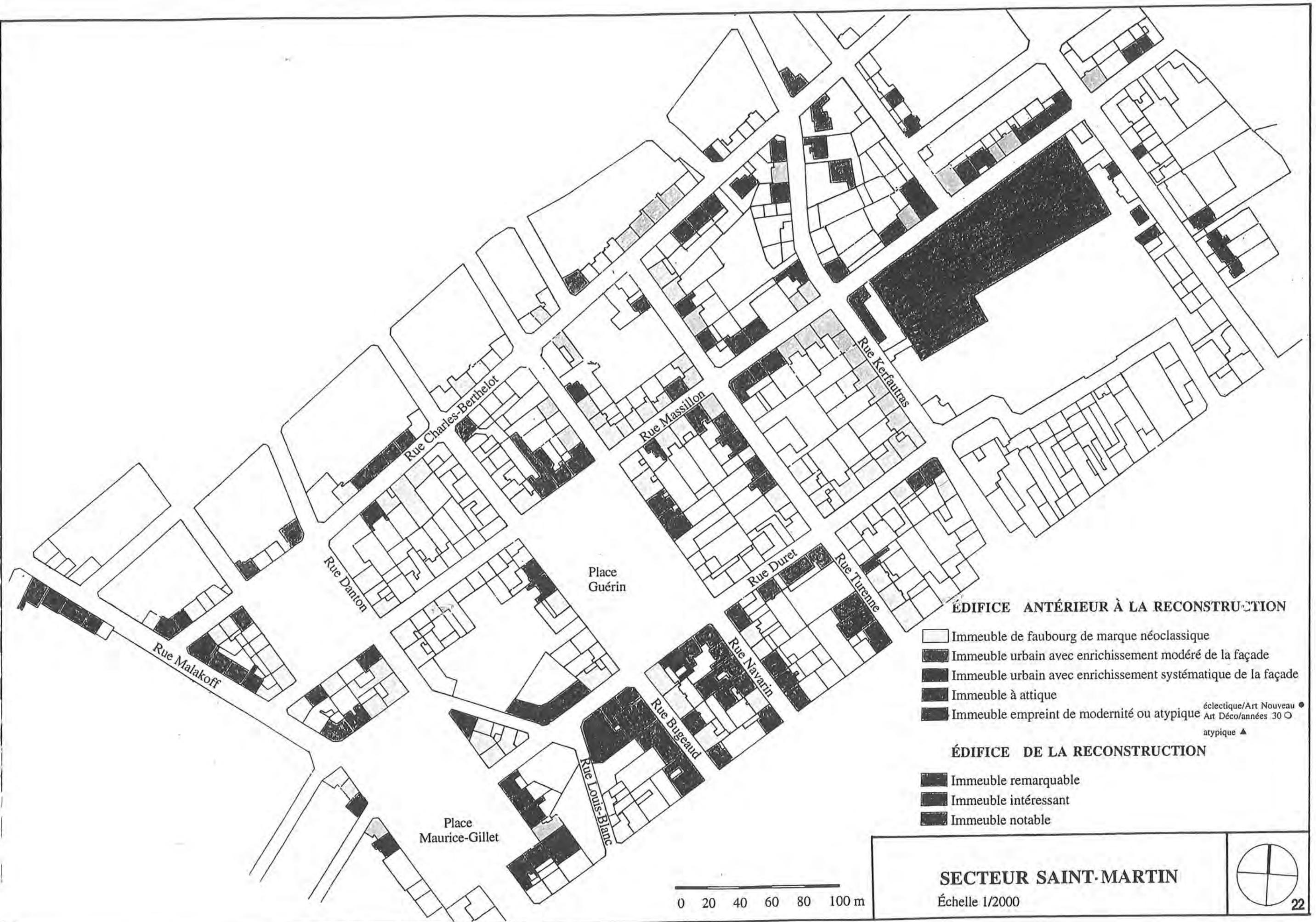


Rues Malakoff et Danton



Hôtel de police, place Saint-Martin et rue Duret, Olivier Guennoc, 1881





**ÉDIFICE ANTÉRIEUR À LA RECONSTRUCTION**

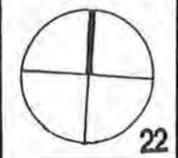
- Immeuble de faubourg de marque néoclassique
- Immeuble urbain avec enrichissement modéré de la façade
- Immeuble urbain avec enrichissement systématique de la façade
- Immeuble à attique
- Immeuble empreint de modernité ou atypique
- éclectique/Art Nouveau
- Art Déco/années 30
- ▲ atypique

**ÉDIFICE DE LA RECONSTRUCTION**

- Immeuble remarquable
- Immeuble intéressant
- Immeuble notable

**SECTEUR SAINT-MARTIN**

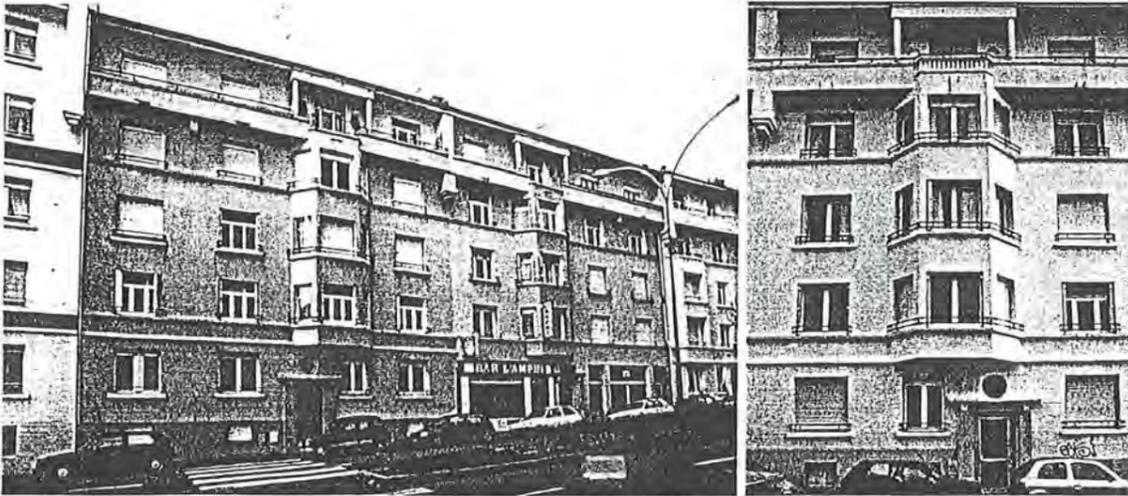
Échelle 1/2000



### III.3.2. Le secteur Coat-ar-Guéven : de reconstruction en restructuration... un tissu composite

La structure urbaine offre, ici, une physionomie beaucoup plus complexe que le secteur voisin de Saint-Martin, à la trame régulière, orthogonale. Lors du remembrement dans les années cinquante, le redécoupage a fait se juxtaposer un tissu ancien et un nouveau réseau de voies, déjà envisagé par le P.A.E.E. — rue Frézier ouverte en 1954, rue Dupleix en 1949. De plus, marqués par la présence de gros propriétaires fonciers — communautés religieuses, collectivités locales —, livrés à des restructurations récentes, les îlots se caractérisent par des gabarits variables d'une rue à l'autre — deux à quatre niveaux en général.

Ces vicissitudes expliquent la rareté des témoignages du passé sur le site. L'ampleur d'un programme de cinq immeubles de rapport sur le triangle formé par les rues de Glasgow, Caffarelli et Félix-Le-Dantec atteste pourtant des possibilités d'extension que le Plan Milineau a ménagé. Cette étonnante procédure de lotissement, qui a débuté en 1939 dans une période troublée, rassemble des édifices de quatre et cinq étages dont les proportions et la situation dégagent une forte image urbaine. Derrière des silhouettes massives, le vocabulaire de détail mêle les anciennes références — clé surdimensionnée —, aux caractéristiques des années trente — balcons filant de maçonnerie, bow-window —, tout en sacrifiant aux inspirations modernes — bandeau vitré éclairant la cage d'escalier.



Lotissement Labat, rue de Glasgow, élévation et détail, arch. Maurice Philippe, 1939

C'est toutefois dans le corpus de la Reconstruction qu'il faut chercher des bâtiments dignes d'intérêt. Aux n° 9, 11, 13 et 15 de la rue Coat-ar-Guéven, les architectes Lechat et Lacaille s'adonnent au registre de la barre, tout en réhabilitant l'étage d'attique et le balcon filant sur près de 80 m de linéaire. Mais c'est le traitement de l'angle qui donne toute leur valeur à certains immeubles. Sans prétendre rivaliser avec la richesse patrimoniale du centre Siam, il faut saluer le travail d'Henri Chesneau sur un édifice situé à l'intersection des rues Frézier et Glasgow. Articulée sur un demi-cylindre, la symétrie des élévations est ménagée par l'association centrale de cinq croisées enserrées par un garde corps unique. Plus insolite est la silhouette de l'immeuble proposé par Maurice Philippe, en 1961, sur les rues Dupleix et de la Deuxième-D.B. Un angle atypique, à l'arête effilée, trouve son pendant dans le traitement rustique de l'appareil le recouvrant. La localisation des communs — cuisine, salle de bain — sur la rue occasionne une animation inattendue de la façade par les loggias et les claustras des séchoirs.

Outre ces particularités, l'unité prévaut dans une rue étroite située à l'arrière de la rue Jean-Jaurès. En effet, malgré de modestes gabarits à R+2 et une architecture sans grande inventivité, les immeubles de la rue Graveran présentent suffisamment de caractère dans leur ensemble pour figurer une séquence urbaine intéressante. Côté pair de la voie, des volumes homogènes sont bâtis sur le principe d'un décrochement des travées latérales. Ces avant-corps sont surmontés d'un dernier étage avec balcon, tandis que, côté impair, certains édifices réhabilitent l'attique.



12 rue Dupleix, détails sur claustra et appareil rustique, arch. Maurice Philippe, 1961



Angle des rues Frézier et Glasgow, arch. Henri Chesneau, 1957



Rue Graveran, homogénéité du front bâti



**ÉDIFICE ANTÉRIEUR À LA RECONSTRUCTION**

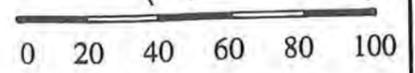
-  Immeuble de faubourg de marque néoclassique
-  Immeuble urbain avec enrichissement modéré de la façade
-  Immeuble urbain avec enrichissement systématique de la façade
-  Immeuble à attique
-  Immeuble empreint de modernité ou atypique
-  éclectique/Art Nouveau
-  Art Déco/années 30
-  atypique

**ÉDIFICE DE LA RECONSTRUCTION**

-  Immeuble remarquable
-  Immeuble intéressant
-  Immeuble notable

**SECTEUR COAT-AR-GUÉVEN**

Échelle 1/2000



### III.3.3. Le secteur Jaurès-Collet : une richesse architecturale accrue



5 rue Saint-Martin

En dépit d'une séquence reconstruite aux immeubles très ordinaires côté nord-ouest de la rue Jean-Jaurès, la rive sud-est et les rues adjacentes — André-Berger, Henri-Moreau, Saint-Martin — présentent, à l'approche du quartier Saint-Martin, un matériel architectural beaucoup plus riche. En effet, les principaux immeubles de ville au décor soigné y côtoient les rares et surprenantes architectures éclectiques du périmètre d'étude. Quoique sagement rangées à l'alignement, les bâtisses se démarquent des autres façades plus austères par des linéaires sur rue plus importants, une variété des baies et une profusion ornementale — parement, ferronnerie — qui contrastent avec les secteurs voisins. À titre d'exemple, l'immeuble à attique se développe à grande échelle (97,99 et 101 rue Jean-Jaurès) et s'agrémente d'un décorum en saillie, de balcons filants et de lambrequins ouvragés. Sans procéder à l'énumération et à la description fastidieuses d'immeubles que la densité colorée du plan suffit à exprimer, cette distribution exemplaire appelle quelques considérations et hypothèses sur la destination sociale des constructions.



83 rue Jean-Jaurès, arch. Joseph Philippe

Au même titre que la rue de la Porte vers Saint-Pierre-Quilbignon, sur la rive droite, la rue de Paris est, au tournant du siècle, l'axe privilégié de la croissance urbaine de Brest hors les murs. Tandis que la dynamique urbaine observée sur le quartier Saint-Martin apparaît comme le fait d'une population issue du milieu populaire ou des classes moyennes, les demeures de ce versant de la rue, certes plus ensoleillé, semblent plutôt s'adresser à une petite bourgeoisie ; les plans d'appartements plus spacieux, dotés de pièces de réception sur rue — doublet salon/salle à manger — invitent notamment à le penser. Il n'empêche, l'étage des combles — pan brisé ou attique — est aussi

souvent dévolu à de petites gens ou au personnel de maison ; des chambres individuelles, avec une ou deux cuisines et toilettes sur le palier, le composent dans la majeure partie des cas.



Intersection des rues Jean-Jaurès et de la Deuxième-D.B.

Sur le plan de la Reconstruction, Jean-Baptiste Mathon s'est exercé à une discipline architecturale forte en certains points clé du centre Siam, à l'image des immeubles à redan qui assurent la jonction entre la rue Siam et la place du Général-Leclercq et ouvrent une perspective sur le Monument aux morts. En revanche, sur le bas Jaurès, nulle trace de ce jeu formel. Tout au plus s'est-on autorisé quelques effets concrets sur des immeubles d'angle afin d'assurer une transition douce entre des hauteurs de bâti différentes, comme à l'intersection de la rue de la Deuxième-D.B. La complicité des moulurations d'une corniche, omniprésente dans l'architecture brestoïse des années cinquante, rattrape ici le niveau de plancher d'un édifice à attique, tout en rejoignant l'avant dernier étage d'un autre. De l'autre côté de la voie, une maîtrise d'ouvrage et d'œuvre unique a permis une composition symétrique sur les deux parcelles opposées.

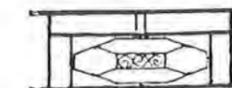
Pour le reste, une architecture des années trente s'égrène le long des rues Branda, Victor-Hugo et Yves-Collet, rappelant des figures de l'urbanisme brestoïse — immeubles de Milineau et Freyssinet au 40-42 et 44 rue Branda —, ou, encore, offrant des silhouettes et des gabarits peu communs — édifice à usage industriel et d'habitat au 13 rue Victor Hugo, 28 rue Yves-Collet...



13 rue Victor-Hugo



Rue Branda, immeubles de Georges Milineau et d'Aimé Freyssinet (1934 et 1938)



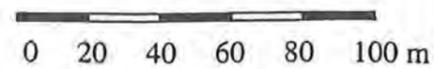


**ÉDIFICE ANTÉRIEUR À LA RECONSTRUCTION**

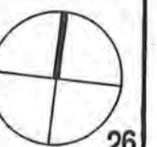
- Immeuble de faubourg de marque néoclassique
- Immeuble urbain avec enrichissement modéré de la façade
- Immeuble urbain avec enrichissement systématique de la façade
- Immeuble à attique
- Immeuble empreint de modernité ou atypique
  - éclectique/Art Nouveau
  - Art Déco/années 30
  - ▲ atypique

**ÉDIFICE DE LA RECONSTRUCTION**

- Immeuble remarquable
- Immeuble intéressant
- Immeuble notable

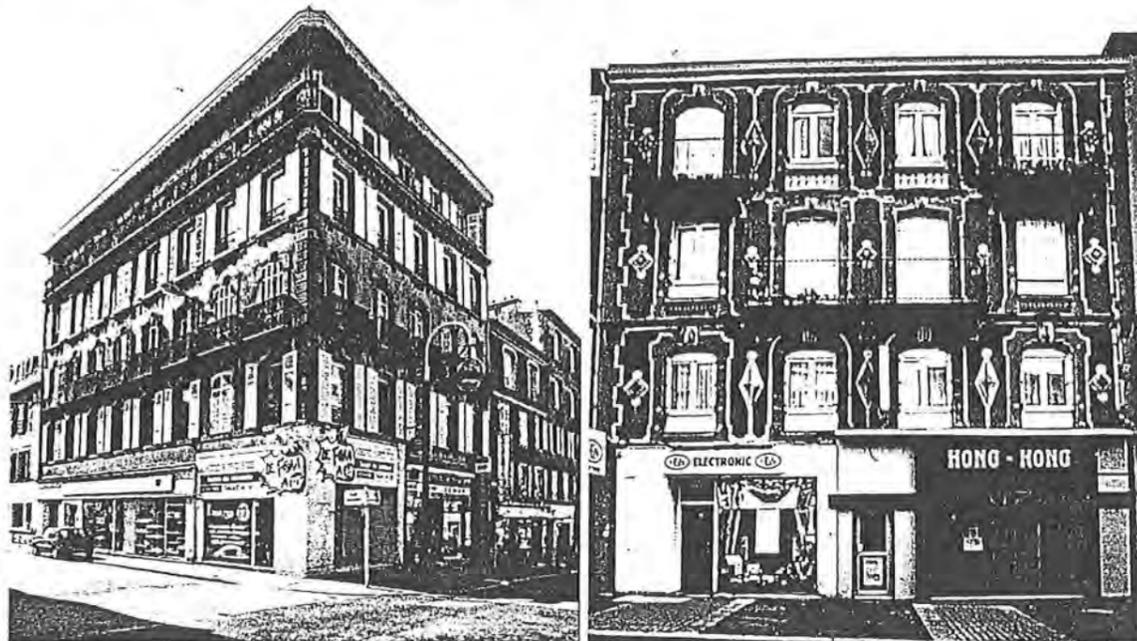


**SECTEUR JAURÈS-COLLET**  
Échelle 1/2000



### II.3.4. Le secteur Jaurès-Octroi : les derniers fragments d'un « beau quartier »

Ce secteur assure la transition entre le bas et le haut Jaurès par des hauteurs et des linéaires bâtis qui, peu à peu, décroissent. Au droit du quartier Saint-Martin, entre les rues Louis-Blanc et de Turenne, des immeubles de ville affichent un assemblage des façades et des gabarits homogènes. Leur répartition en bande contribue à une perte d'autonomie des édifices au profit d'une ordonnance globale faisant de leurs façades l'élément d'un front définissant l'espace public avant tout. En face, la rive sud-est est ponctuellement jalonnée de modèles remarquables : des immeubles à attique avec balcon filant et lambrequins finement travaillés, hélas, pour la plupart, en mauvais état (125 et 155 rue Jean-Jaurès), et des spécimens rares de constructions ornementées de céramique à motifs floraux (151 et 184 rue Jean-Jaurès).



125 rue Jean-Jaurès (1899) et 151 rue Jean-Jaurès

Les édifices des années cinquante ont une écriture architecturale assez médiocre dans l'ensemble. Pourtant, même si les constructions agencées ne manifestent pas une grande invention, le redan marqué à la hauteur de l'ancien octroi révèle une situation urbaine et historique particulière. Cette ultime limite entre les faubourgs brestois et la commune de Lambézellec d'avant-guerre marque aussi un changement de registre architectural. Après l'Octroi, un bâti contemporain très ordinaire et sans grand intérêt compose l'essentiel du linéaire. Certes, quelques immeubles d'angle au traitement soigné renouent avec le traditionnel pan brisé à l'intersection de la rue Magenta (191 rue Jean-Jaurès) ou de la rue du Docteur-Pouliquen (178 et 182 rue Jean-Jaurès). Sur la rive opposée, au n°181, un ravalement dans une teinte olivâtre n'a guère ménagé un bâtiment à l'ordonnance et au rythme élégants : la façade organisée sur un nombre impair de travées est constituée de baies ternaires encadrées de travées étroites ; entre elles, le jeu des cages d'escalier vient renforcer la hiérarchie établie.

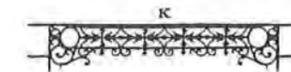


Immeubles formant redan à la hauteur de l'ancien octroi



181 et 178 rue Jean-Jaurès

En revanche, ce secteur présente des arrières plus indigents au débouché de la rue Yves-Collet vers la rue Saint-Marc : nombre d'immeubles de faubourg en attente de démolition ou de rénovation attestent du tissu urbain en devenir, qu'annoncent les premières restructurations sur la rue Sébastopol.





**ÉDIFICE ANTÉRIEUR À LA RECONSTRUCTION**

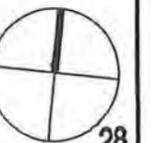
- Immeuble de faubourg de marque néoclassique
- Immeuble urbain avec enrichissement modéré de la façade
- Immeuble urbain avec enrichissement systématique de la façade
- Immeuble à attique
- Immeuble empreint de modernité ou atypique
- éclectique/Art Nouveau
- Art Déco/années 30
- ▲ atypique

**ÉDIFICE DE LA RECONSTRUCTION**

- Immeuble remarquable
- Immeuble intéressant
- Immeuble notable

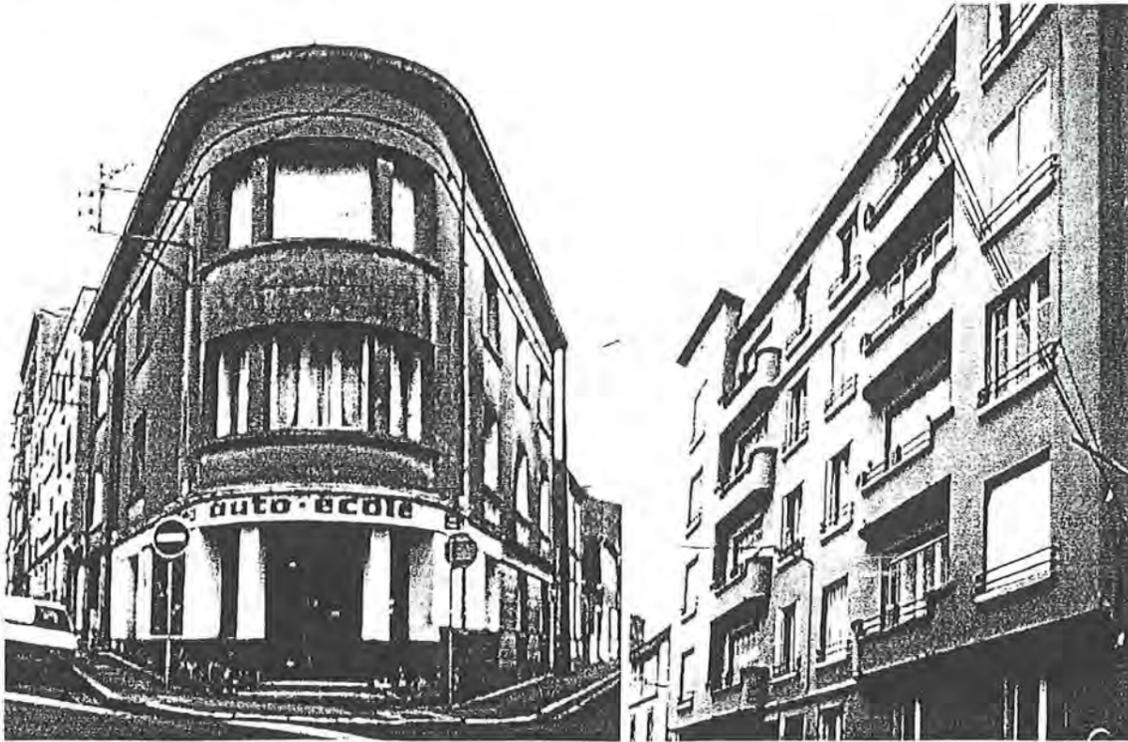
**SECTEUR JAURÈS-OCTROI**

Échelle 1/2000

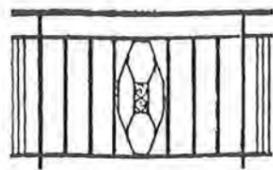


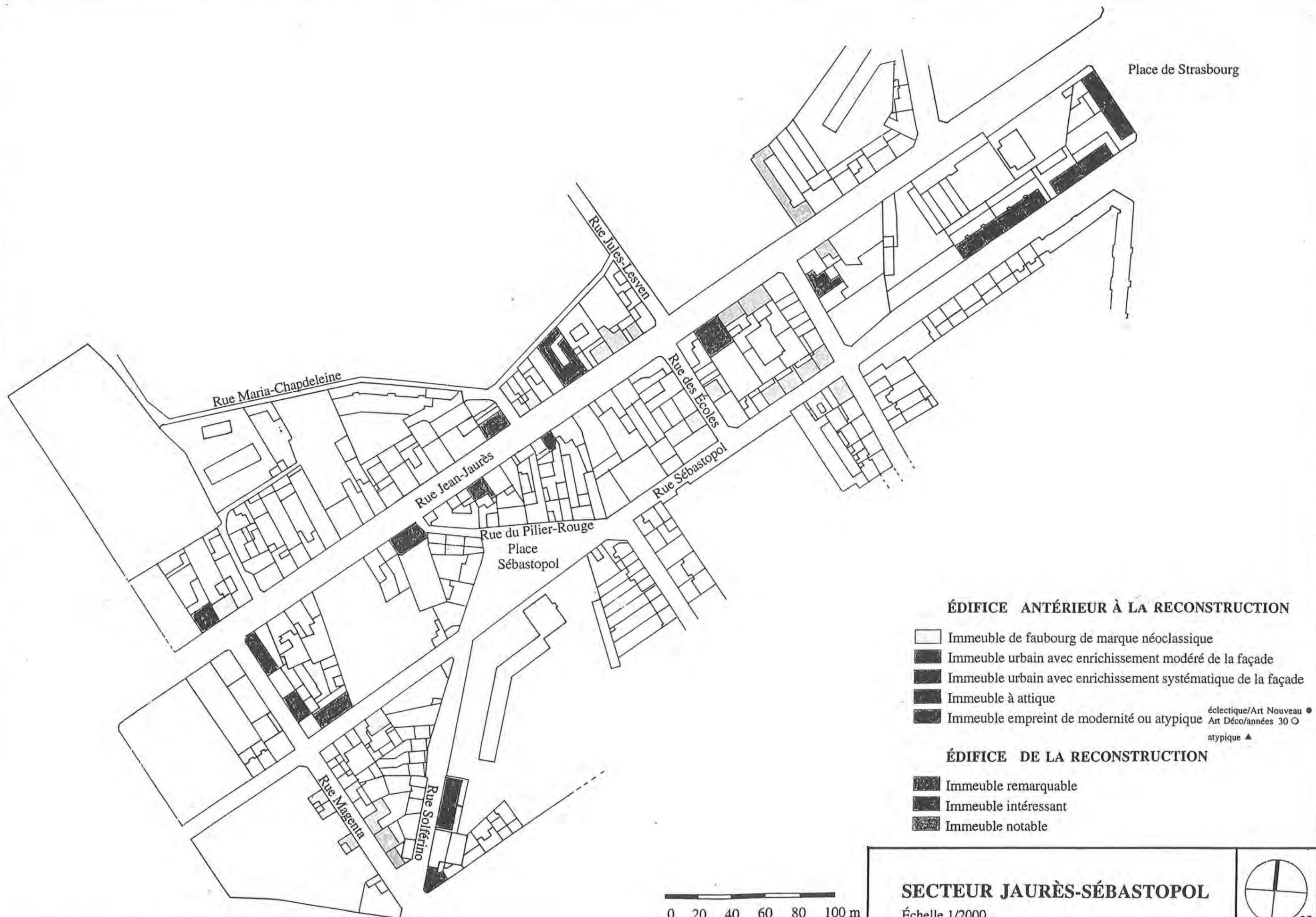
### III.2.5. Le secteur Jaurès-Sébastopol : un milieu hétéroclite

Certainement le parent pauvre de cette étude sur le plan patrimonial, le secteur Jaurès-Sébastopol n'en mérite pas moins attention. Le découpage parcellaire plus resserré du Pilier Rouge pourrait indiquer la trace d'une ancienne structure de la propriété, plus rurale, et de procédures de lotissements plus utilisées dans ce secteur qu'ailleurs. Sur la rue des Écoles et la voie Maria-Chapdeleine — ancien Chemin de ronde du cimetière de Kerfautras —, des implantations et des édifices se confrontent, révélant une stratification historique pittoresque. Ces terrains étriqués sont aussi mis en présence d'espaces, plus dilatés occupés par des établissements d'enseignement privé — Saint-Joseph —, de vastes halls commerciaux — Citroën —, ou des immeubles à la configuration en « barre », comme les *ISAI* de la place de Strasbourg qui ponctuent l'axe préférentiel du développement urbain d'avant-guerre. Malgré un vocabulaire de « style *MRU* », ainsi appelé en référence aux consignes de modération dans l'écriture architecturale données, ils n'en réfèrent pas moins au mode régionaliste par leurs pans brisé marqués de lucarnes à fronton-pignon ou cintrées.



1 rue Solférino et 40 rue Sébastopol





Place de Strasbourg

Rue Maria-Chapdeleine

Rue Jules-Lesven

Rue Jean-Jaurès

Rue des Écoles

Rue Sébastopol

Rue du Pilier-Rouge  
Place Sébastopol

Rue Magenta

Rue Solférino

**ÉDIFICE ANTÉRIEUR À LA RECONSTRUCTION**

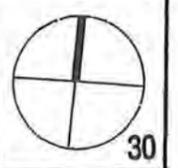
- Immeuble de faubourg de marque néoclassique
- Immeuble urbain avec enrichissement modéré de la façade
- Immeuble urbain avec enrichissement systématique de la façade
- Immeuble à attique
- Immeuble empreint de modernité ou atypique
  - éclectique/Art Nouveau
  - Art Déco/années 30
  - ▲ atypique

**ÉDIFICE DE LA RECONSTRUCTION**

- Immeuble remarquable
- Immeuble intéressant
- Immeuble notable



**SECTEUR JAURÈS-SÉBASTOPOL**  
Échelle 1/2000



### III.4. Questions en suspens

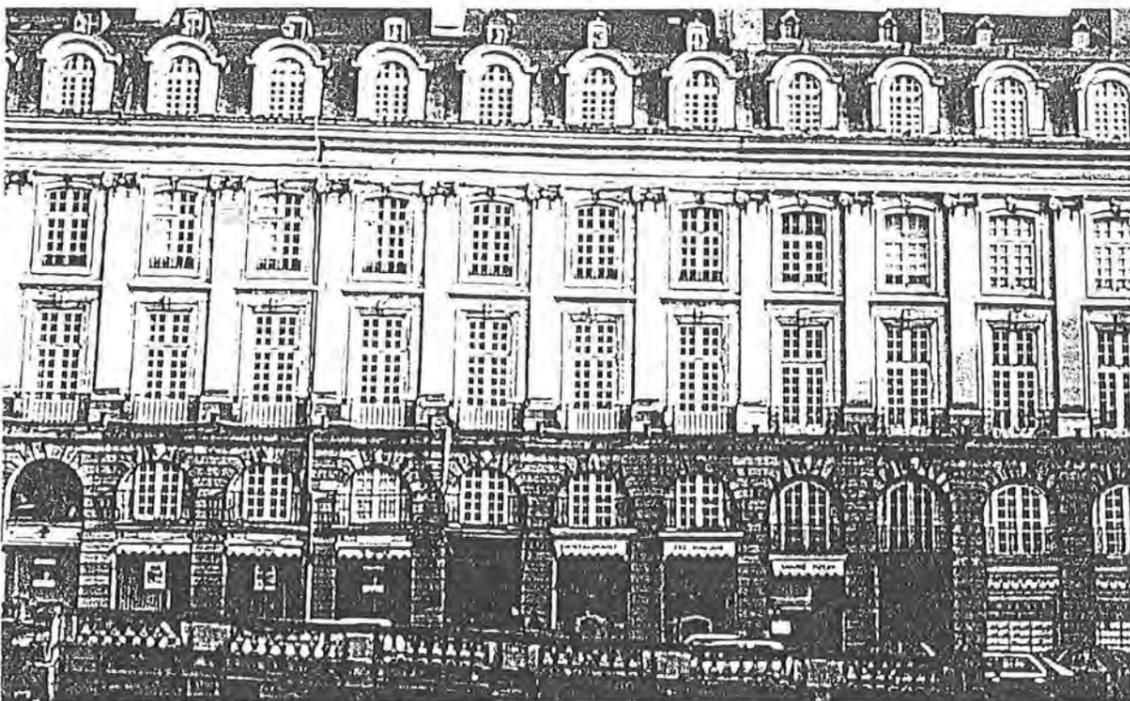
#### III.4.1. Classicisme, éclectisme, Art nouveau et Art Déco

##### *Le classicisme brestois, modèle rural ou de caserne ?*

Les multiples ambiguïtés dont le terme de classicisme est porteur résultent de la superposition historique d'expériences architecturales variées. En effet, si le classicisme est à la fois un vocabulaire et une grammaire, il a été appliqué, selon les circonstances, à des types d'édifices dont il devenait indissociable, et qui réclamaient un travail stylistique spécifique.

Si l'on exclut d'emblée l'Antiquité grecque et romaine, dont les traditions n'ont été transmises qu'indirectement, la première période à considérer est celle de la Renaissance, où se construisit l'hégémonie du classicisme comme outil de composition d'un espace mesuré et rationalisable. Par delà l'évidence de l'utilisation des ordres, cette préoccupation devait rester au cœur de l'usage du classicisme par tous les architectes qui assumèrent cet héritage, au prix parfois d'une contradiction entre la structure géométrique et l'apparence sensible. Trois catégories d'édifices ont supporté, alors, l'essentiel de ces expérimentations : les édifices religieux, les villas rurales et les palais urbains.

Ces deux derniers types ont permis de démontrer la capacité du classicisme à instaurer un ordre, fût-il partiel, dans des paysages dont on ne pouvait prétendre contrôler tous les ingrédients — même si les grandes compositions de jardins ou de places publiques ont pu entretenir cette illusion. Outre cette légitimité, la relative normalisation du vocabulaire classique permit la mise au point et la large diffusion de techniques de stéréotomie, constituant ainsi le fonds d'un savoir-faire qui put s'investir lors de la phase suivante.



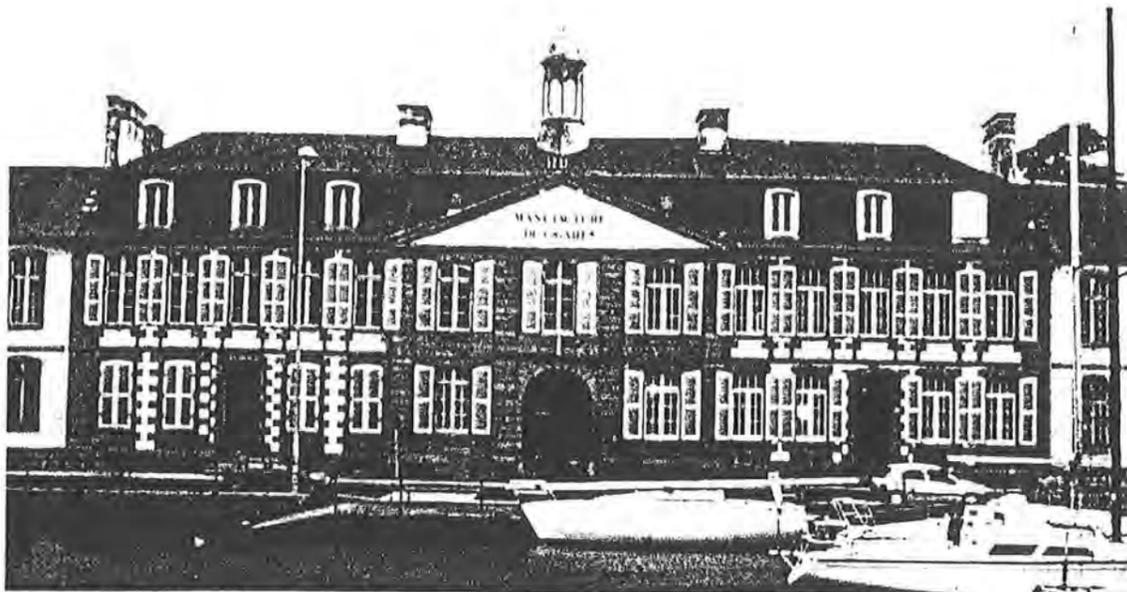
Façades ordonnancées sur les anciens quais à Rennes

La réalisation de grandes unités construites démontra cette efficacité lorsque la prolifération des incendies imposa le passage de la ville de bois à la ville de pierre : qu'il s'agisse de villes nouvelles comme Richelieu, ou de reconstructions comme Rennes, cette forme particulière du classicisme s'affirma comme un outil de production parfaitement adapté, même s'il faut convenir que ses caractéristiques ornementales fort austères le maintinrent à quelque distance des modèles, aimables ou dramatiques, élaborés pour la noblesse ou le clergé. Au cours du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'équipement à marche forcée du royaume en manufactures, casernements, ouvrages de génie civil ou militaire, puisa largement dans la gamme de modèles ainsi définis. Avec Choquet de Lindu, Brest n'échappa point à cette règle, qui devait se perpétuer dans la pratique des architectes et des ingénieurs, largement au-delà de l'épisode révolutionnaire : dans son cours d'architecture à l'École polytechnique, l'auteur de la manufacture des tabacs de Morlaix, J.N.L. Durand, pourtant acquis aux thèses d'un rationalisme qui négligeait tout artifice stylistique, admettait que la commodité d'un usage bien installé justifiait l'emploi des ornements classiques pour habiller les trames abstraites sur lesquelles il fondait sa méthode de projet.



Caserne Fautras sur le terrain de Lanouron, pavillons à l'ordonnance sévère et avancée axiale à terrasse faîtière, 1730

Parallèlement, la pérennité du type de l'hôtel particulier, comme terrain d'expérience pour les architectes, contribuait à maintenir une tradition classique porteuse de respectabilité autant que de sens pratique, pourvoyant ainsi aux besoins de la production urbaine « ordinaire ». Des recueils de Le Muet (1623) ou Neufforge (1772) à celui de César Daly (1870), les ingrédients n'ont guère varié : symétrie, rigueur du découpage en travées, combinatoire simplifiée des ornements, insistance sur la mouluration. La plupart des grandes extensions urbaines, lotissements, faubourgs ou embellissements résultèrent de cette adéquation lentement mûrie entre une méthode de composition, une organisation des métiers et un type de découpage foncier.



Manufacture des tabacs sur les quais de Morlaix



École navale de Brest, Jacques Hermant, 1915

Ce système n'entra en crise, avec l'ensemble des métiers du bâtiment, qu'au début de notre siècle. Les différents « retours » du classicisme se replièrent alors sur le noyau graphique de la tradition, comme en témoignent, parfois brillamment, nombre d'édifices des années 1925-1930, au nombre desquels figure l'École navale de Brest. De même, le classicisme brestois de la reconstruction ressortit, au premier chef, à l'utilisation d'une *grammaire*, dans un contexte historique et économique qui ne pouvait plus autoriser l'usage, même limité à quelques bâtiments publics, des ornements et de la rhétorique du *grand style*. Pour les architectes de la Reconstruction — et en partie pour leurs prédécesseurs des années 1925-1930 —, le classicisme était porteur, avant tout, d'outils de composition comme la symétrie, l'ordonnance et la hiérarchie. La première

garantissait une forme de beauté fondée sur l'exactitude des proportions ; la seconde introduisait une référence à la solennité des ordres hérités de l'Antiquité (socle, étage et couronnement, liaison verticale des ouvertures persistent jusque dans les édifices les plus sobres) ; la troisième instaurait une lisibilité des rapports entre les édifices et les espaces, en articulant rigoureusement les éléments principaux et secondaires. Le travail ornemental n'était pas pour autant absent. Il matérialisait cette grammaire, en la rehaussant par le travail de la modénature, et par une gradation, parfois ténue, des matériaux, des nuances et des textures.

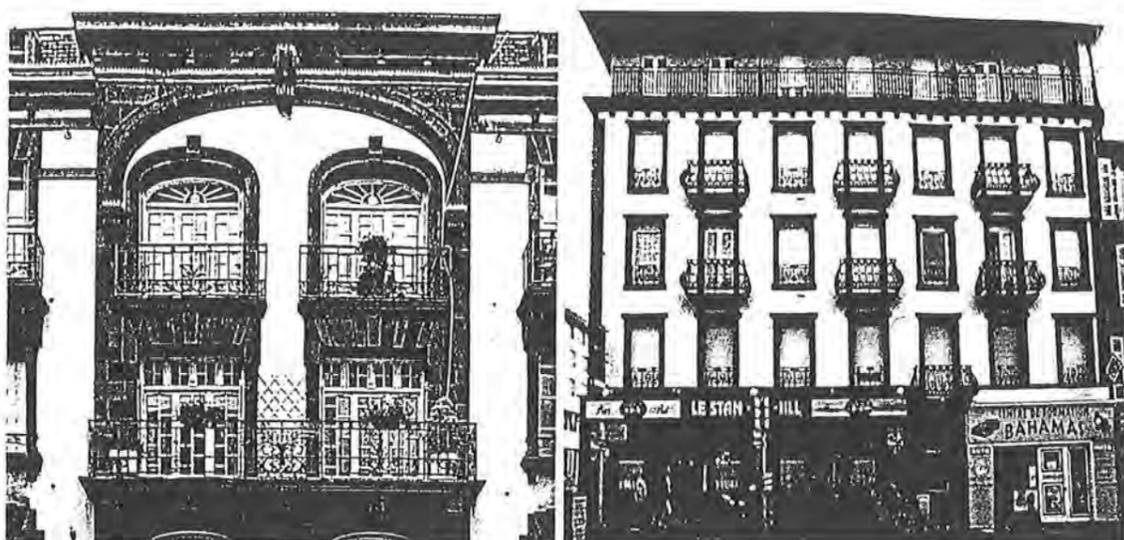
### L'éclectisme et l'Art nouveau

Fondée en 1671, l'*Académie d'architecture* enjoignit les architectes de déduire leurs conceptions de règles présumées immuables, fondées sur le postulat d'un beau absolu. Pour cette institution, l'Antiquité romaine s'en serait remarquablement approchée. Plus d'un siècle plus tard, l'*École spéciale des Beaux-Arts*, créée en 1804, relayait cet enseignement par l'intermédiaire de son professeur de théorie. Mais, déjà, le romantisme s'en prenait à la référence antique et célébrait le Moyen Âge gothique, autrefois honni, auquel Eugène-Emmanuel Viollet-Le-Duc donna bientôt ses lettres de noblesse. Puis, ce fut le déferlement du pittoresque aux multiples sources d'inspiration. La profession d'architecte s'en trouva gravement affectée, si bien qu'il lui fallut réviser ses fondements. Au style, que l'on avait voulu unique, et seulement susceptible d'ajustements mesurés dans l'ornement, succéda la composition. Cela ouvrait la porte à l'éclectisme, combinatoire conceptuelle aux inépuisables ressources. Dès lors l'architecte pourrait opter pour un style de son choix ou s'en référer à plusieurs, pourvu qu'il mît en œuvre le savoir faire constitué par les règles de la composition. Le classicisme n'en fut pas condamné pour autant, il trouva, au contraire, une nouvelle jeunesse en s'accommodant des ornements les plus inattendus et en s'autorisant ce que la génération précédente avait tenu pour des discordances. La fin du XIX<sup>e</sup> siècle et ses immeubles de rapport lui offrirent un remarquable terrain d'expression. L'éclectisme domina jusqu'à la Grande guerre et lui survécut parfois en province, comme en témoigne, notamment, le siège de la Chambre de Commerce de Brest, édifié par Gaston Chabal en 1923. Mais entre temps, l'Art nouveau était venu contester jusqu'aux règles de composition.

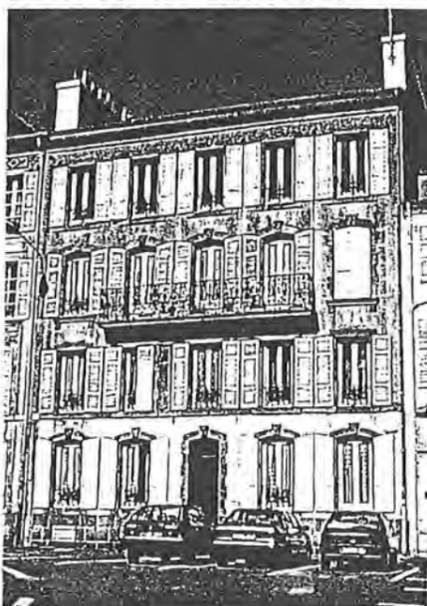
### L'Art Déco

S'il fallait qualifier d'un mot générique, la plupart des réalisations inspirées, tout ou partie, de la modernité qui sont apparues, en Bretagne, dans l'entre-deux-guerres, c'est à l'Art Déco, qu'avec le plus de pertinence, on peut recourir. L'exposition de 1925 — qui n'en marque ni la naissance, ni l'aboutissement —, a laissé son nom à ce genre polymorphe, qui, allant de l'Art nouveau réinterprété et devenu respectable jusqu'à l'expression la plus vigoureuse des nouveaux principes, apparaît comme un classicisme. Pour Théodore Menten, il est le « prismatic geometric style », il aurait pour fondement une synthèse « d'Egyptian and Mayan art, cubism, fauvism and expressionism ». Prismatique-géométrique semble, effectivement, être le plus grand dénominateur commun de ce que l'on attribue à l'Art Déco, qui a aussi été la branche décorative du mouvement moderne, depuis la silhouette et le vêtement jusqu'à l'architecture, via le dessin de l'alphabet et le meuble.

### III.4.2. La ferronnerie ornementale

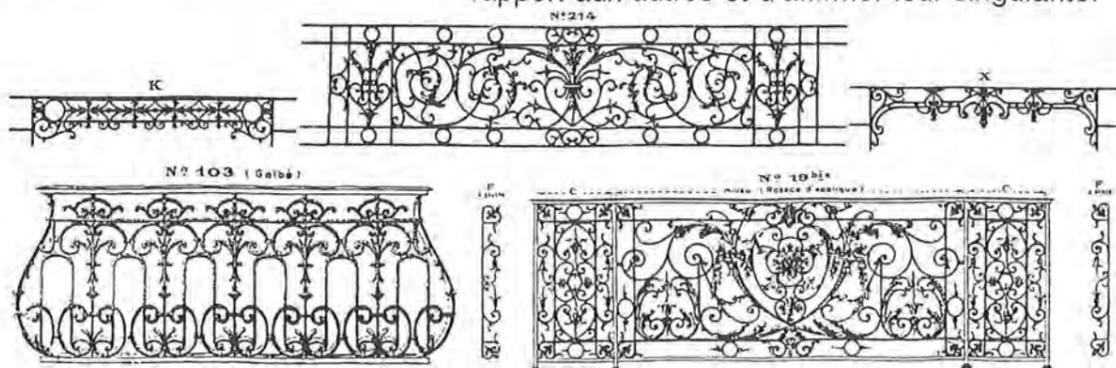


108 et 155 rue Jean-Jaurès



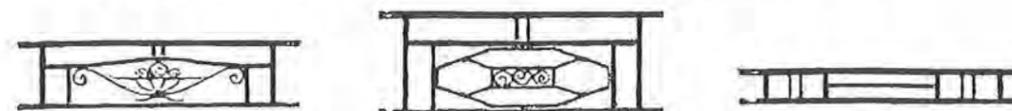
5 rue Danton

D'une utilisation balbutiante pour une croisée située au-dessus d'une porte d'entrée d'immeuble ou sur un pan coupé, les garde-corps s'affirment comme une pièce maîtresse dans l'animation des façades néoclassiques puis éclectiques du quartier Jaurès. Par leur déclinaison en une multitude de modèles — appuis de croisée, balcon de croisée et de saillie, balustrade —, ils interviennent dans la perception première des façades et, plus particulièrement, dans l'apparition de volumes saillants, mettant en valeur l'étage noble ou élégamment disposés de façon à rendre compte des effets de symétries. Alors que les immeubles de faubourgs se caractérisent par l'exemplarité d'un modèle reproduit à l'infini, l'usage récurrent de la ferronnerie ornementale permet la distinction des immeubles de ville les uns par rapport aux autres et d'affirmer leur singularité.

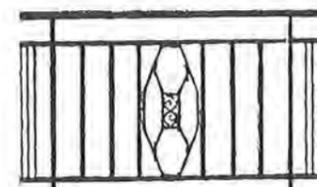
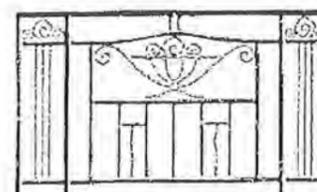


Modèles de l'album du Comptoir général des fontes de bâtiment et de fumisterie, 1925

Bizarrement, cette distinction subtile est devenue le lot commun de la plupart des immeubles de ville sur l'axe Jaurès, très certainement par l'intermédiaire des modèles diffusés dans les catalogues de fabricants. La disponibilité de motifs moulés variés s'est allée aux impératifs d'économie de propriétaires, relativement modestes, à une évolution probable des goûts, et, pourquoi pas, à une nouvelle destination sociale des constructions, que semblerait corroborer l'organisation interne. Au vu du corpus, les immeubles de faubourg et les premiers immeubles de ville se composeraient généralement de plusieurs chambres individuelles avec une cuisine commune à chaque niveau, tandis que ceux de la deuxième « génération » présenteraient un nombre plus important d'appartements — chambres avec cuisine ou salle commune intégrées au logement.

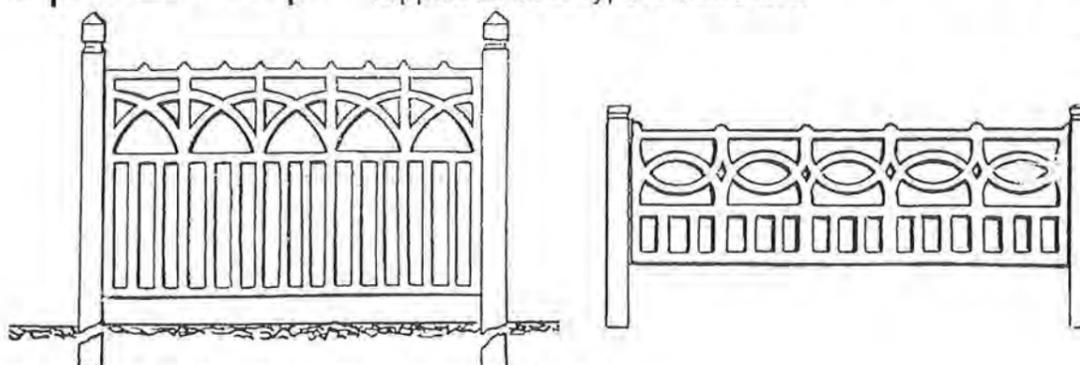


Modèles du catalogue Tubfor, établissements Guillot-Pelletier fils et Jouffray, juin 1936



Dans les années trente, avec l'essor de la maison individuelle — rues Jules-Ferry, rue Kerfautras —, le recours aux éléments préfabriqués s'est poursuivi et diversifié, ramené, certes, à l'imposte d'une porte de vestibule, à une clôture avec une frise en ciment armé, selon les propositions, notamment, de la *Grande Briqueterie de Landerneau* qui diffusait un catalogue...

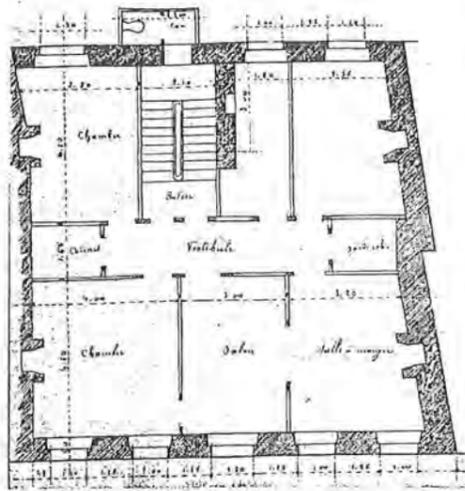
Aujourd'hui, il convient d'attirer l'attention sur la fragilité des points de scellement des ouvrages de ferronnerie au corps du bâtiment, des dégradations par la rouille des lambrequins, des garde-corps, et de leur disparition voire leur remplacement par des pièces sans rapport avec le type d'immeuble.



Modèles de la Grande Briqueterie de Landerneau

### III.4.3. L'organisation interne et ses évolutions

L'analyse des plans des immeubles collectifs et de rapport laisse apparaître une stabilité très forte de l'organisation intérieure, où se réfugie la vie domestique de la population de l'Annexion. Jusqu'au tournant du siècle, le mode distributif banalisé et reproduit consiste en la division de chaque niveau en deux ou quatre pièces articulées entre elles par une double circulation — conjugaison de pièces en enfilade deux à deux et d'une desserte autonome sur le palier (sur la travée de l'entrée et de l'escalier). D'un étage à l'autre, les cloisonnements se superposent.



La terminologie est pour le moins succincte, puisque l'espace se divise entre des chambres en location et une cuisine commune, mise au second plan et très souvent située sur une emprise résiduelle empiétant sur la courette intérieure.

En fonction de la taille des parcelles, du linéaire sur rue ou, encore, de la disposition de l'escalier, le nombre de pièces voire de logements se multiplie et apporte un bouleversement dans l'organisation des circulations horizontales. Quand le nombre de travées s'accroît — comme dans la très grande majorité des immeubles de ville —, un plan en galerie se substitue à cette

organisation au moyen d'un dégagement transversal en section centrale, qui isole les pièces principales ou de nuit, côté rue, et les communs sur cour. Car ce type d'immeubles présente aussi de plus en plus d'appartements — en lieu et place des chambres individuelles en location — où la distinction soignée entre l'espace domestique ou privé et l'espace noble devient une constante. La salle commune dans les logements modestes ou la salle à manger, qui renvoient à des usages relevant de la sphère de réception, trouvent place sur la rue. Outre cette disposition courante de l'entre-deux-guerres, dans de plus vastes demeures, le séjour s'ouvre sur un salon — situation traversante par rapport à la voie — ou s'aligne sur lui — situation transversale.

Jusqu'à la première guerre mondiale, les cabinets d'aisance sont le plus souvent regroupées à l'arrière de l'immeuble, dans un appentis accolés aux murs mitoyens. Progressivement, à *la Belle Époque*, ils sont intégrés à l'édifice par des logettes installées à mi-palier, voire dans chaque couloir. En revanche, lorsqu'il existe un cabinet de toilette aux étages courants, il se situe exclusivement sur l'emprise résiduelle de la porte d'entrée. À défaut, cet espace est occupé par une pièce sans accès indépendant et dénommée studio, puis accessoirement par une lingerie. À partir de la Reconstruction, hygiène et fonctionnalisme s'entendent pour concentrer les pièces usant de la plomberie — salle d'eau, W-C, cuisine —, même si la distribution des logements devient, par ailleurs, plus diversifiée. Outre le principe de séparation pièces nobles sur rue/pièces de service sur cour, qui est repris, la division pièces de jour/pièces de nuit se rencontre fréquemment. De plus, la taille très variable des logements — allant parfois du studio au cinq pièces dans un même immeuble — va à l'encontre des habitudes quant à la répartition des pièces et des règles de l'art quant à la superposition des cloisonnements. Enfin, à partir des années cinquante, les « communs » sont facilement montrés et ponctuent la façade noble : bandeau vitré des cages d'escalier (6 et 10 rue de la Deuxième-D.B., 181 rue Jean-Jaurès), claustra des séchoirs (12 rue Duplex), hublots des W-C. Le doublet salon/salle à manger, quant à lui, cède du terrain devant le living-room...

### III.4.4. Habitat et parcellaire : transformations successives et dispositions particulières du bâti sur la parcelle

#### *Exhaussement des constructions avant-guerre*

Selon les époques, les principes adoptés pour la surélévation des bâtiments diffèrent et influent sur l'altération ou non du type initial de l'édifice. Au niveau quantitatif, entre 1881 — date de la première surélévation archivée — et la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, quinze immeubles sont rehaussés d'un étage au moins. Les solutions sont exclusivement des surélévations à l'identique, tant par le nombre de travées que les dimensions des croisées, ou la réalisation d'un pan brisé, toiture traditionnelle munie de lucarnes à fronton-pignon voire arrondies. Certes, en 1895, un entrepreneur opte par un étage à attique, procédé employé sur une construction neuve, dès 1891, sur la place Guérin. Ce mode d'exhaussement sera particulièrement prisé au cours des quinze années suivantes.

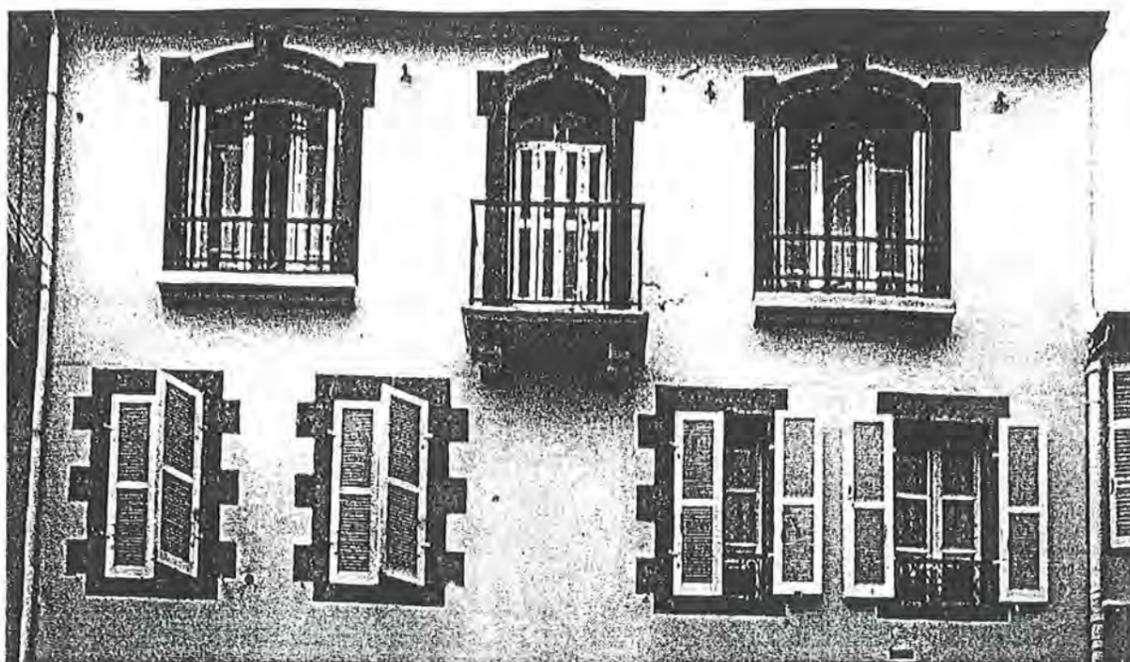
Entre 1900 et 1912, le nombre de transformations reste insensiblement le même. La technique du pan brisé est moins utilisée au profit de la surélévation à l'identique, puis, surtout, de l'immeuble à attique, qui constitue un tiers de la production. Certes, il ne s'agit guère d'une spécificité brestoise, puisque c'est une pratique récurrente dans le Paris d'Hausmann vers 1860-1870, et que la Bretagne n'est pas en reste : la formule trouve aussi des adeptes sur les quais de la Loire à Nantes ou encore de l'Odéon à Quimper. Toutefois, cet étage en retrait, animé d'un balcon filant au garde corps très ouvragé, d'une frise de lambrequins ciselés ou d'éléments décoratifs en ferronnerie sur les fines colonnes de maintien, donne un caractère attrayant à une dizaine de bâtiments situés dans notre périmètre d'étude. Dans une perspective patrimoniale, le mauvais état de ces différents ouvrages de ferronnerie ornementale — attaque chimique par l'eau et l'air — doit trouver une solution car ils donnent toute leur valeur à ces édifices. Si aucune attention ne leur est portée, le remplacement par d'autres matériaux — Plexiglas, par exemple — serait la règle. Un tel cas a d'ailleurs été observé en limite externe du secteur, aux abords de la place Sanquer.



Surélévation à attique, 26 rue Bugeaud, 1932

En tous lieux — l'exemple des faubourgs nord-américains le confirme —, la crise économique entraîne la pratique de la surélévation conçue comme un moyen d'améliorer la rente locative sans de gros investissements. Après une décennie d'accalmie — moratoire sur les loyers, faiblesse de l'investissement —, les importantes transformations entreprises entre 1926 et 1939 — 45 au total — tendent à dénaturer l'organisation et l'ordonnance primitives de nombreux immeubles de

faubourgs, principalement sur les secteurs Saint-Martin et le haut de la rue Jean-Jaurès. De manière anecdotique, trois édifices sont rehaussés d'un pan brisé — à titre d'exemple, l'immeuble situé au n°30 rue Charles-Berthelot, détruit pendant la guerre mais dont la reconstruction reprend la même toiture —, tandis que trois autres présentent un étage à attique tardif comme au n°26 rue Bugeaud, où le



Surélévation rompant avec l'organisation originelle de la façade bâtiment offre un balcon avec des éléments modulaires préfabriqués en ciment armé. Signe des temps, la kyrielle des surélévations repose sur les mêmes éléments : un nombre dégressif de travées et des baies aux largeurs variables. Cette nouvelle partition en façade révèle, dans l'organisation interne, la réalité du partage de l'espace entre les pièces nobles et les communs. La fonction devient une variable pertinente pour les modalités d'éclairage des pièces. À titre d'exemple, les dispositions qui reviennent le plus fréquemment, pour un immeuble de cinq travées symétriques, sont le passage à trois percements dont une baie étroite — cabinet de toilette —, entourée de deux larges croisées — chambre et salle à manger. Les encadrements participent souvent à cette nouvelle donne : recours à des baies à angle rabattu à 45° comme au 123 de la rue Jean-Jaurès, abandon de piédroits en harpe au profit d'un appui saillant et d'un bandeau horizontal dont la ligne se brise au passage des linteaux tel cet immeuble établi au 65 de la rue Navarin. De manière générale, ces surélévations, qui n'ont aucune relation avec l'existant, tant en proportion qu'en rythme, altèrent la qualité de fronts bâtis homogènes.

#### Densification des parcelles

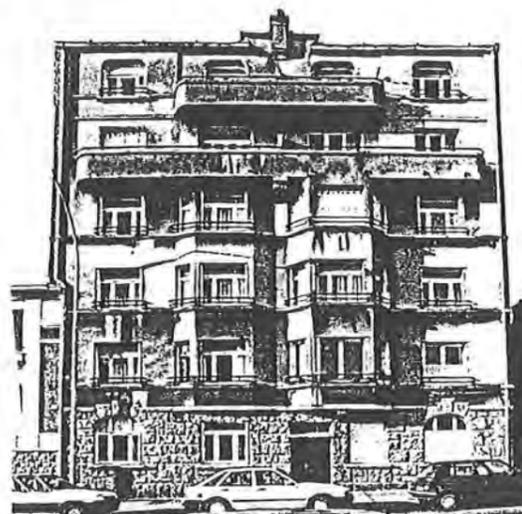
Se contenter d'une lecture linéaire du matériel architectural — le long des voies — apparaît réducteur, car le tissu s'est aussi développé par une urbanisation en épaisseur des îlots. Leur organisation interne témoigne, en effet, de la densification des parcelles à l'arrière des immeubles alignées sur les voies, par des constructions en cœur d'îlots, parfois sans accès direct à la rue. Avant-guerre, cette disposition se rencontre couramment dans l'intra-muros. Mais les réquisits fonctionnels et hygiénistes de la Reconstruction se sont combinés pour façonner une trame plus lisible et aérée. En revanche, dans un faubourg peu bombardé, cette caractéristique a été conservée, notamment sur la rive sud-est de Jaurès, depuis l'église Saint-Martin jusqu'au quartier du Pilier-Rouge. La pérennité d'une structure parcellaire ancienne et d'une propriété émietlée, comme les hautes

valeurs foncières sur cet axe structurant le débordement de la ville hors les murs, sont de possibles hypothèses pour expliquer cet étoffement.

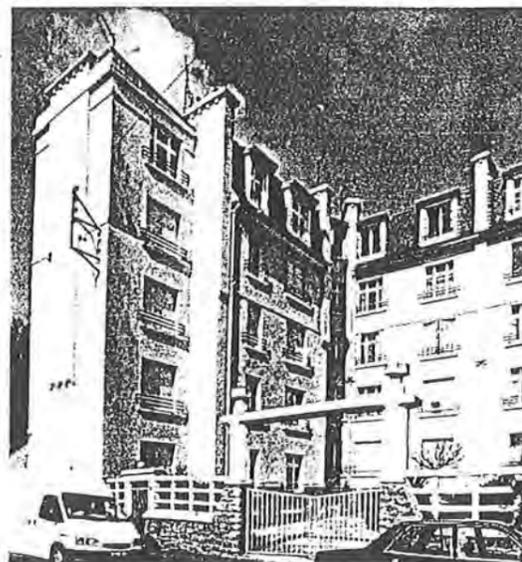
Malheureusement, les archives rendent peu compte de cette particularité. Sur le nombre de constructions adventices repérées sur le terrain, peu d'entre elles ont fait l'objet d'un dépôt d'une demande d'autorisation de construire. Outre l'agrandissement des édifices par une aile supplémentaire, il s'agit le plus souvent d'une petite maison sur cave, accolée à l'un des murs mitoyens et perpendiculaire à la construction d'origine. Elle se compose de deux ou trois pièces en enfilade — cuisine et chambres. Plus rarement, la cour intérieure accueille un immeuble, comme au 91 de la rue Jean-Jaurès, dont l'accès s'effectue par un dédale de couloirs pour enfin déboucher sur une courette sombre à l'avant de la bâtisse. Cet exemple révèle aussi les particularités juridiques qui s'appliquent à cette urbanisation en épaisseur de l'îlot et les servitudes de passage qui lui sont liées.

#### Dispositions particulières du bâti sur la parcelle

Sur le secteur Saint-Martin/Jaurès, la configuration de certains terrains donne aussi lieu à des implantations bâties singulières. Ainsi, une parcelle traversante a pu conduire, en 1939, à la construction de deux immeubles identiques, installés tous deux en front de rue, l'un au n°14 de la rue Yves-Collet — toujours existant —, l'autre sur la rue Branda — aujourd'hui disparu. Ailleurs une parcelle au linéaire peu important, mais profonde, a suscité un développement en longueur des constructions. Il en est ainsi de l'immeuble situé au 186 de la rue Jean-Jaurès dont l'étroitesse de la façade sur rue — 7 mètres — a encouragé le maître d'œuvre à proposer une travée unique constituée d'un large bow-window. En revanche, le corps du bâtiment s'étend sur les 42 mètres de profondeur de la parcelle pour rejoindre la rue du Docteur-Pouliquen — ancienne voie d'un lotissement dont l'aménagement avorta — et s'accompagne d'une cour intérieure avec garages. Le terrain aux n° 30-32 de la rue Branda inspire les mêmes observations. En raison d'un linéaire de façade restreint sur l'espace public, l'immeuble prend ses aises et déploie sa partie noble sur un jardin inattendu, véritable point de respiration en plein centre ville. Aux n°64 bis et ter de la rue



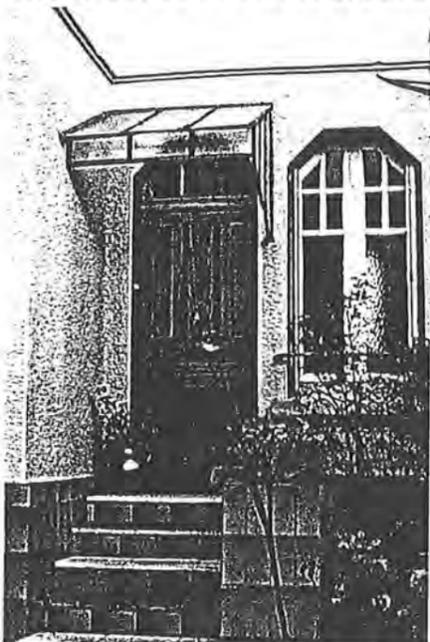
14 rue Yves-Collet, arch. Joseph et Maurice Philippe, 1939



64 bis et ter rue Yves-Collet, arch. Joseph et Maurice Philippe, 1935

Yves-Collet, c'est un immeuble à redent qui mérite considération. En recul par rapport à la rue, le bâtiment principal est associé à deux ailes en retour d'équerre qui, à l'aide d'une clôture « japonisante », rétablit la continuité bâtie et l'alignement. Comme dans le cas précédent, ce compromis permet une qualité de l'habiter aux abords d'une rue à forte circulation.

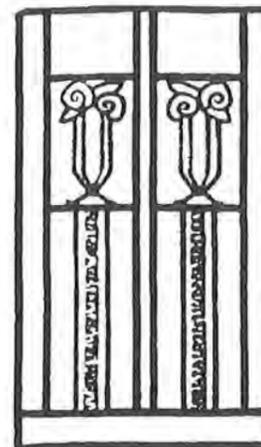
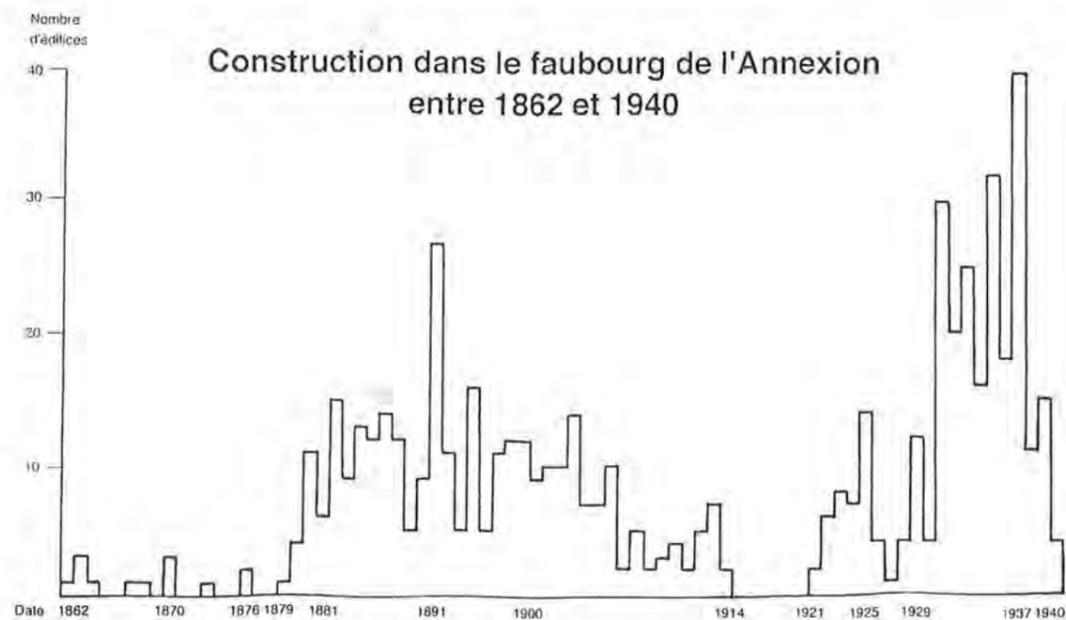
### III.4.5. Construction et procédure de lotissement



Maison de lotissement rue Jules-Ferry, années 1930

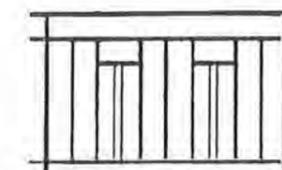
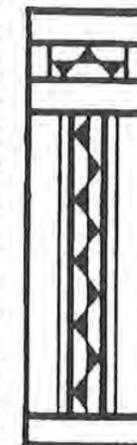
Malgré l'annexion brestoise en 1861 et l'adoption d'un plan d'alignement en 1869, l'initiative privée demeure timorée sur le secteur Saint-Martin/Jaurès jusqu'en 1880. Sur un échantillon limité au périmètre d'étude, l'urbanisation prend pourtant son envol pour culminer, en 1891, à une trentaine de constructions déclarées dans l'année. Toutefois, les décennies suivantes voient un déclin régulier du nombre des constructions, pour arriver à un effondrement total au cours du premier conflit mondial. Durant l'entre-deux-guerres, la reprise extrêmement lente, comme dans d'autres quartiers voire d'autres villes, trouve en partie son explication dans le moratoire de 1916 sur les loyers puis dans la loi Louche-Levasseur, qui détournent indirectement les propriétaires de ce type d'investissement. Toutefois, dès 1925, les prémices d'une tendance qui, plus tard, va prévaloir, ici comme ailleurs, se manifeste déjà :

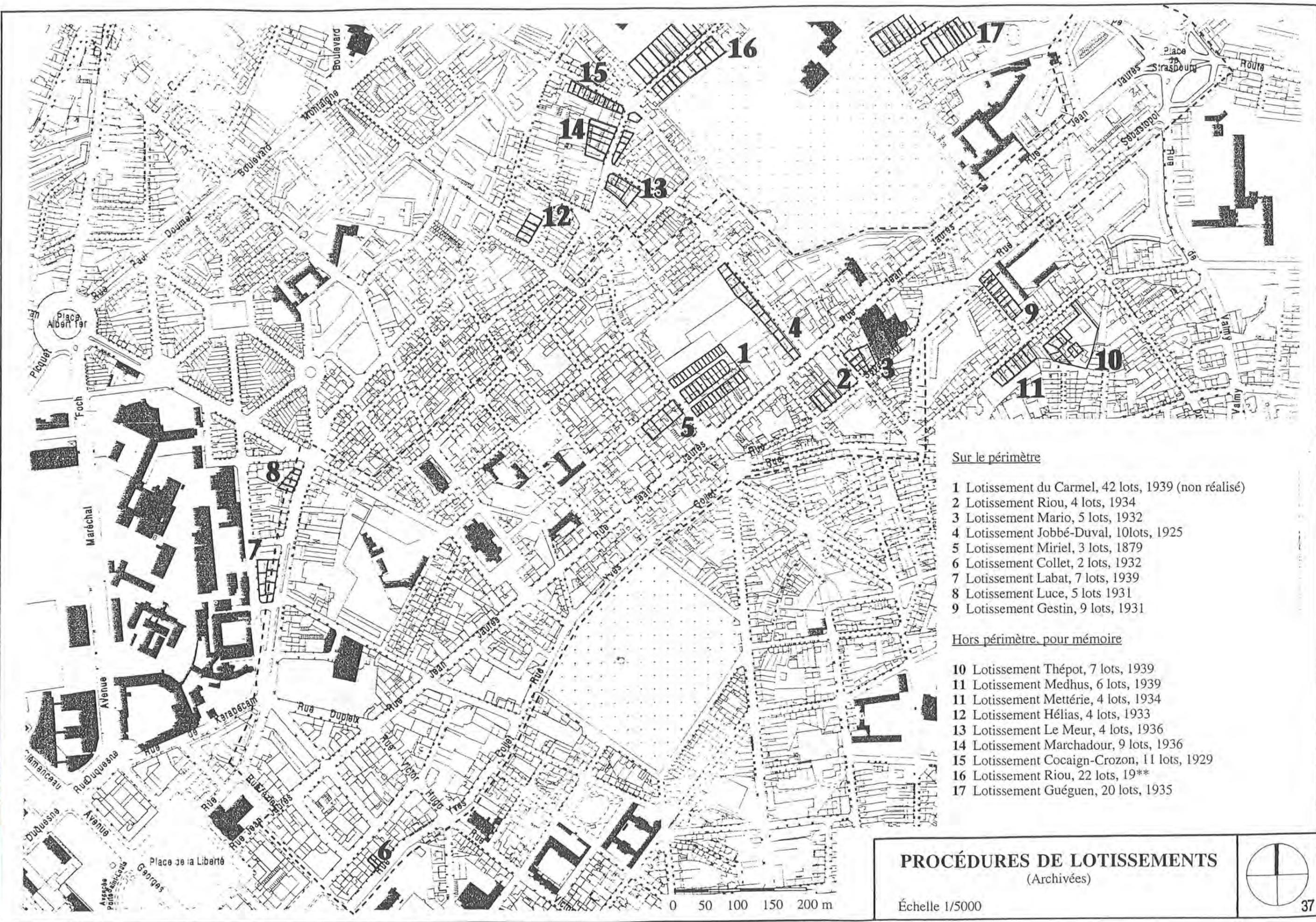
l'habitat individuel, qui connaît un regain d'intérêt en 1928 avec le soutien de la loi Loucheur, devient le moteur d'une urbanisation sur le secteur, et surtout à ses marges. De ce fait, aux côtés d'une rare clientèle aisée pouvant prétendre à la construction d'un hôtel particulier, comme au 39 de la rue Navarin, apparaissent de modestes accédants à la propriété, qui trouvent dans les nombreux lotissements un moyen de délaisser l'immeuble collectif au profit d'une maison.



Aussi, dans l'échantillon des permis de construire en dépôt aux Archives municipales, hormis la propriété Miriel divisée en 3 lots en 1879, les arrêtés préfectoraux portant sur la création des lotissements intéressent les années 1925, 1932, 1934 et 1939. À l'exception du lotissement des Carmes, vaste patrimoine foncier divisé en 42 lots — demeuré à l'état de papier, ce lotissement est remplacé par le jardin public Laënnec —, les divisions n'ont jamais concerné plus de dix lots. Le tissu urbain façonné par de telles procédures reste très disparate, en dépit souvent d'un concepteur unique : promouvant un habitat simple, l'architecture oscille le plus fréquemment entre deux plans : d'un côté, une construction à l'alignement ou isolée sur

parcelle, avec un rez de chaussée sur cave, une entrée située dans l'axe de la façade encadrée par deux larges baies trahissant une organisation intérieure à quatre pièces (18 rue Jules-Ferry) ; de l'autre, en retrait par rapport à l'alignement, une construction à R+1 où la travée principale — salle à manger et chambre principale — est accentuée par un gâble (7 et 9 rue Jules-Ferry). Sur ces épures, les concessions au vocabulaire des années trente transparaissent et se combinent selon une variété de solutions : association de la porte d'entrée à la lucarne d'un W-C, accent mis sur les moulurations, auvent, porche-abri, imposte de porte Art Déco, utilisation de l'angle rabattu à 45°. À l'occasion, les références traditionnelles demeurent avec des piédroits harpés, par exemple.





Sur le périmètre

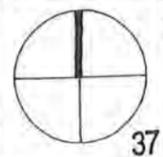
- 1 Lotissement du Carmel, 42 lots, 1939 (non réalisé)
- 2 Lotissement Riou, 4 lots, 1934
- 3 Lotissement Mario, 5 lots, 1932
- 4 Lotissement Jobbé-Duval, 10 lots, 1925
- 5 Lotissement Miriel, 3 lots, 1879
- 6 Lotissement Collet, 2 lots, 1932
- 7 Lotissement Labat, 7 lots, 1939
- 8 Lotissement Luce, 5 lots, 1931
- 9 Lotissement Gestin, 9 lots, 1931

Hors périmètre, pour mémoire

- 10 Lotissement Thépot, 7 lots, 1939
- 11 Lotissement Medhus, 6 lots, 1939
- 11 Lotissement Mettérie, 4 lots, 1934
- 12 Lotissement Hélias, 4 lots, 1933
- 13 Lotissement Le Meur, 4 lots, 1936
- 14 Lotissement Marchadour, 9 lots, 1936
- 15 Lotissement Cocaign-Crozon, 11 lots, 1929
- 16 Lotissement Riou, 22 lots, 19\*\*
- 17 Lotissement Guéguen, 20 lots, 1935

**PROCÉDURES DE LOTISSEMENTS**  
(Archivées)

Échelle 1/5000



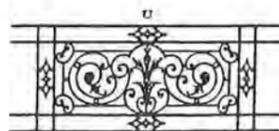
#### IV. RECENSEMENT DES EDIFICES INTERESSANTS DU POINT DE VUE HISTORIQUE, ARCHITECTURAL, URBANISTIQUE

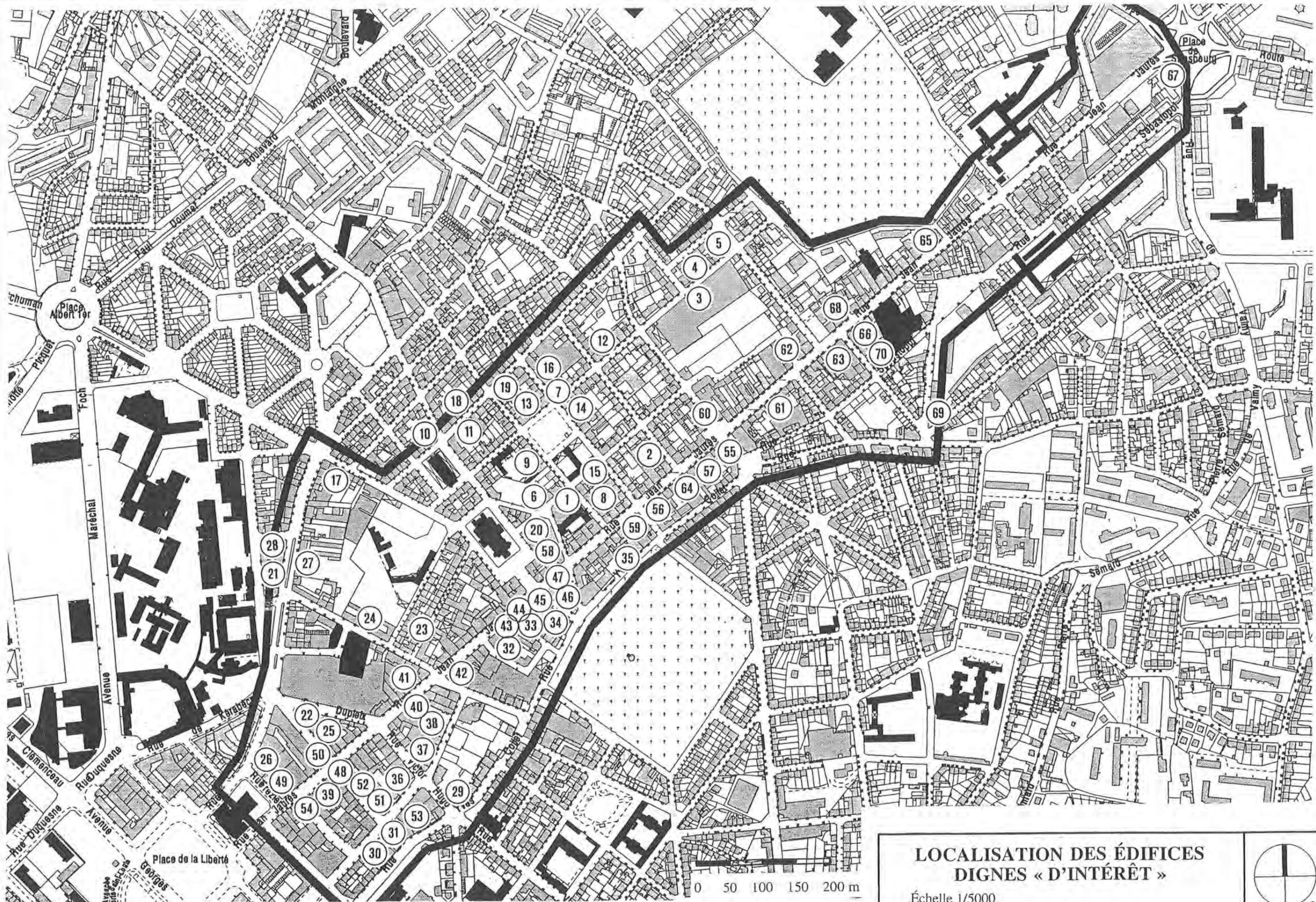
Le recensement des édifices a été établi en fonction de plusieurs critères :

- représentant d'un type fréquent sur le secteur étudié ;
- précurseur d'un type particulier voir atypique (ex. premier immeuble construit avec attique, construction de bois et zinc) ;
- production d'architectes ayant marqué Brest de leur empreinte (Milineau, Chabal, Freyssinet, la dynastie des Philippe)
- immeuble affichant des éléments de composition ou de modénature répondant à des courants architecturaux prisés à certaines périodes (éclectique par leur inspiration Néobaroque ou Art Nouveau, Mouvement Moderne, Art Déco,...) ;
- proportions et gabarits singuliers ;
- séquence urbaine intéressante ;
- exemples de procédures de construction particulière (lotissement, *ISA*)

Rq : les commandes et ouvrages publics n'ont été que rarement pris en compte. Dans une étude patrimoniale poussée plus avant, il serait judicieux d'intégrer à la réflexion les lavoirs, halles ou églises présents sur le site.

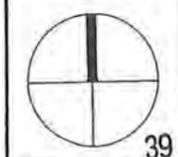
Outre la localisation sur un plan des immeubles recensés, chacun fait l'objet d'une notice explicative faisant apparaître la date de construction, le nom de l'architecte, les caractéristiques originales du bâtiment, ses références stylistiques puis enfin des critères ayant conduit à sa sélection dans cet inventaire. Ces fiches s'accompagnent le plus généralement d'une photo de l'état actuel et, de façon plus exceptionnelle, d'un plan original de la construction.





**LOCALISATION DES ÉDIFICES  
DIGNES « D'INTÉRÊT »**

Échelle 1/5000



## SECTEUR SAINT-MARTIN

12 rue Bugeaud, angle de la rue Duret  
HABITATION

Cote 1

Réf. cliché Diapo. 612 DM

Période

1935

Observations

Immeuble d'angle R+5, mitoyen

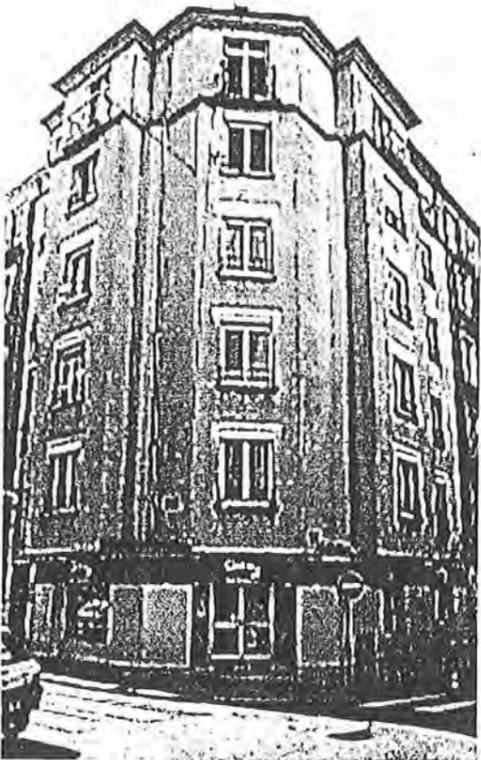
Architecte Derrauche et Rual

Composition symétrique sur l'angle, à redents. Le traitement des façades latérales comme de l'avant-corps donne à l'édifice une monumentalité étonnante dans ce site. Malgré un vocabulaire succinct de la façade, le dédoublement de la corniche contribue à l'intérêt de ce bâtiment, tout en rattrapant la hauteur des volumes mitoyens.

L'axe de symétrie marque la pièce noble de chaque logement — salle à manger — et commande l'entrée en rez de chaussée

Critères de sélection

Composition et proportions



## SECTEUR SAINT-MARTIN

2 bis et 4 rue de Turenne

HABITATION

Cote 2

Réf. cliché Diapo. 214.2 DM et 215 DM

Période

1939

Observations

Immeubles de rapport R+2 avec rez de chaussée à usage commercial

Architectes H. Le Coz et Raymond Célestine

Linéaire de façade de 21,30m

Édifices jumelés à composition symétrique sur les travées centrales, qui associe sur l'ordre vertical porte cochère, bow-window et balcons incurvés, couronnés d'un fronton curviligne interrompant la corniche

Mise en valeur correspondant dans l'organisation interne à des chambres-studios séparées de la salle à manger par de simples refends

Moultures et appuis débordants

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales

Pièces nobles sur rue et communs en façade arrière

Critère de sélection

Composition et esprit Années trente



## SECTEUR SAINT-MARTIN

L'Économie bretonne, rue Massillon et Jules-Ferry  
BÂTIMENT À USAGE INDUSTRIEL

Cote 3

Réf. cliché Diapo. 508 DM

Période

1931

Observations

Architecte E. Berthelot

Entrepreneur Charles Le Cordenner

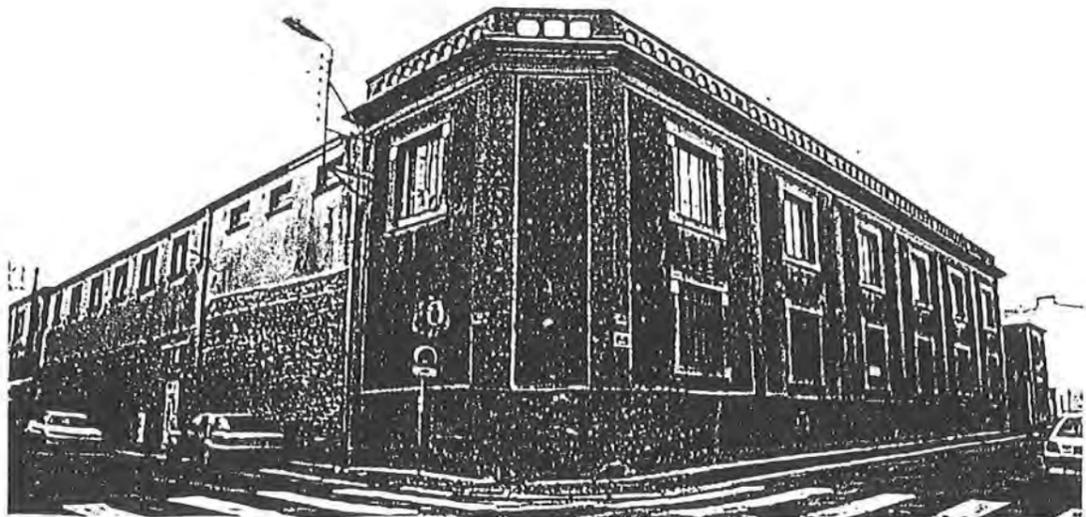
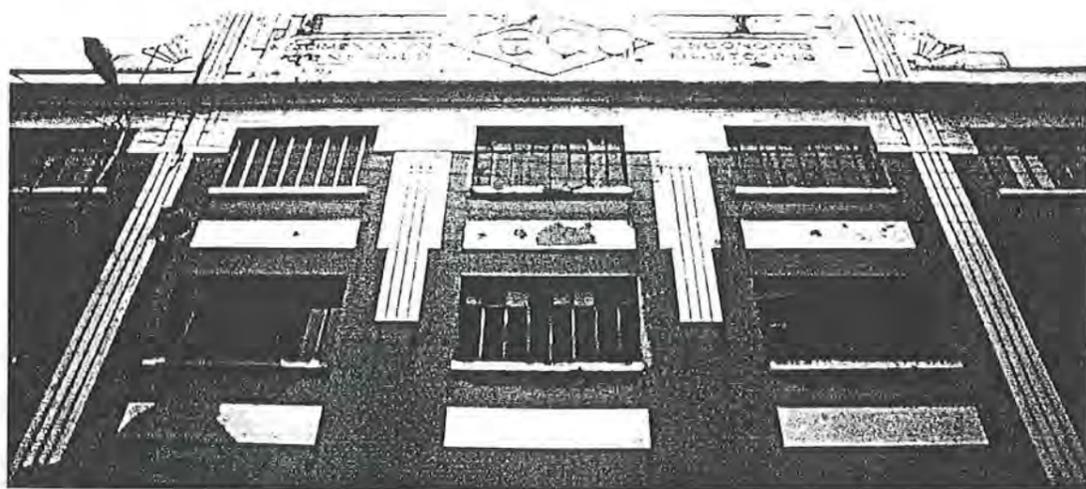
Élévation sur la rue Massillon présentant une façade massive et répétitive à larges baies vitrées droites, marquée par un couronnement Art déco typique qui supporte l'enseigne de l'édifice

Ossature de béton armé soulignant les arêtes verticales et horizontales dans lesquelles s'inscrivent les baies vitrées ou le remplissage en « dur »

Sur la rue Jules-Ferry, toiture terrasse masquée par une balustrade

Critères de sélection

Spécimen Art Déco



## SECTEUR SAINT-MARTIN

68 rue Massillon

HABITATION

Cote 4

Réf. cliché Nég. 951438219 ; Diapo. 407 DM

Période

1900-1910 env.

Observations

Immeuble R+3 dont pan brisé, mitoyen

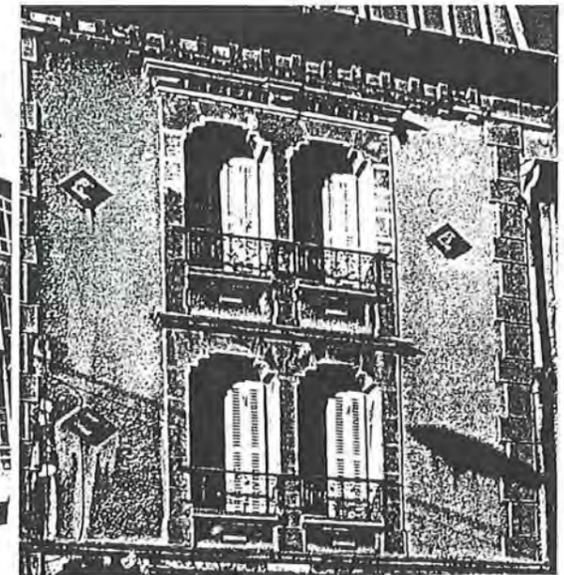
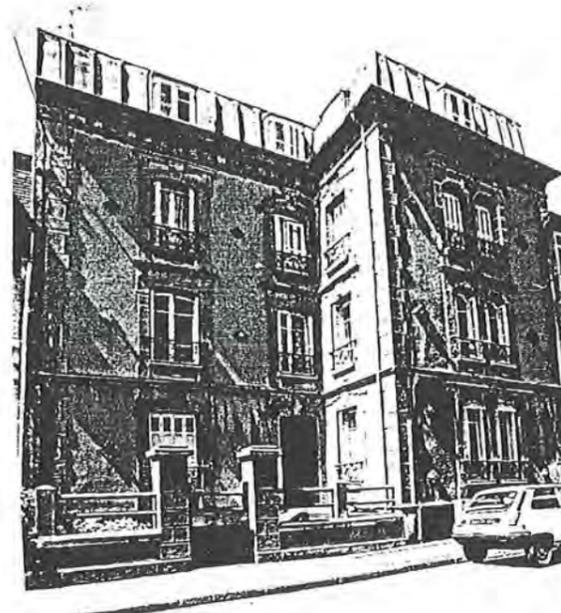
Décrochement de façade marqué par la présence de baies géminées

Édifice mis en valeur par des cabochons de céramique et entablement décoratif par tout un jeu de moulures des linteaux supérieurs, qui sont la caractéristique des immeubles de faubourg des années 1900-1910

Entrée par perron transversal

Critères de sélection

Rareté et modénature



## SECTEUR SAINT-MARTIN

80, rue Massillon, angle de la rue Jules-Ferry

HABITATION

Cote 5

Réf. cliché Nég. 951438218

Période

Surélévation à l'identique en 1938-1939

Observations

Immeuble d'angle R+3

Architecte Édouard Toudic (surélévation)

Linéaire de façade de 12,80m sur la rue Massillon et de 9,20m sur la rue Jules-Ferry

Composition axiale sur l'angle arrondi, valorisé par un bow window curviligne, qui correspond à la pièce noble dans l'organisation interne (salle à manger)

Disparité dans le traitement des percements des divers encadrements : linteaux et piédroits réglés au rez de chaussée, piédroits rustiques en harpe aux étages

Socle à appareil rustique

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales

Deux logements par palier

Critères de sélection

Motif d'angle et situation urbaine



## SECTEUR SAINT-MARTIN

1 rue Proudhon

ÉDIFICE PUBLIC

Cote 6

Réf. cliché Nég. 951502822 ; Diapo 514 DM et 203 DM

Période

1915

Immeuble R+3 dont pan brisé

Ingénieur de la ville Bouvier

Observations

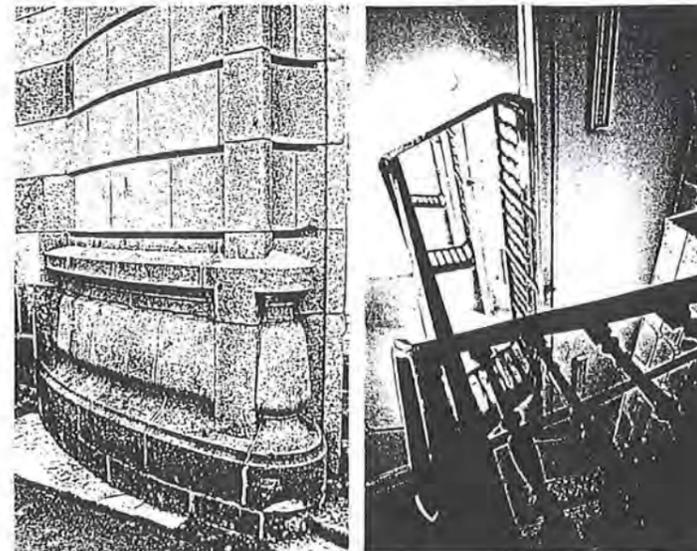
Composition sur l'angle à rotonde d'articulation, façades symétriques à avant corps latéraux

Mise en valeur de l'ordre vertical ternaire par un rez de chaussée à bossage continu en tables

Circulations verticales à l'arrière de la rotonde d'articulation puis dans l'aile droite — réalisation dans les années 1970 —, circulations horizontales transversales dans chaque aile

Critères de sélection

Composition et gabarit



## SECTEUR SAINT-MARTIN

30, 32, 34, 36 rue Massillon

HABITATION

Cote 7

Réf. cliché Diapo. 605 DM

Période

1895 (n°30)

1891 (n°32)

1892 (n°34)

Observations

Entrepreneurs Louis Omnès (n°30), Marziou (n°32 et 34)

Série cohérente d'édifices de marque néoclassique : composition à travées symétriques munies de croisées droites, plus hautes que larges

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales

Critères de sélection

Exemple d'un front de rue homogène



## SECTEUR SAINT-MARTIN

3 rue Bugeaud

HABITATION

Cote 8

Réf. cliché Diapo. 911 DM, 606 DM, 607 DM et 608 DM

Période

1904

Observations

Immeuble R+4, mitoyen et à l'alignement

Entrepreneur François Migot

Linéaire de façade de 11,50m

Profondeur de 10,40m

Mise en relief d'une façade lisse par l'utilisation de la ferronnerie ornementale

Composition à cinq travées symétriques — piédroits en harpe, linteau cintré mais bordure supérieure droite — marquée par la disposition en quinconce d'appuis débordants et de garde corps de croisée, qui rythment la façade

Socle appareillé et individualisation de chaque étage par un bandeau de granit

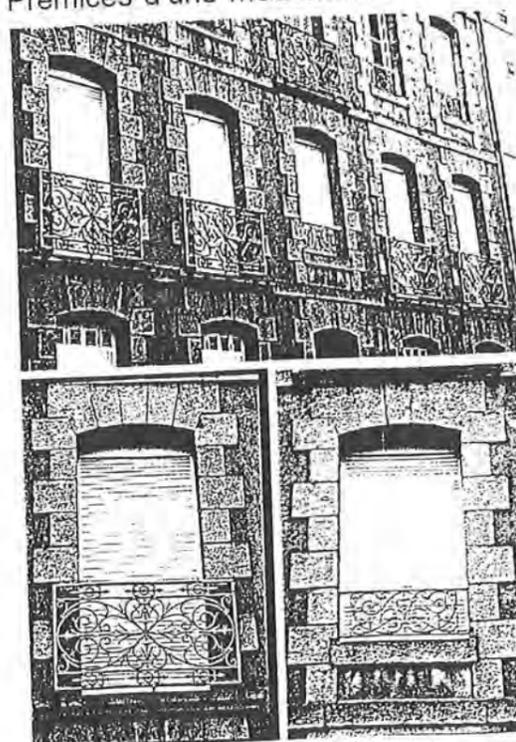
Circulations verticales et horizontales traversantes

Deux logements par niveau avec localisation des pièces de nuit sur rue et des pièces de jour — cuisine et salle à manger — sur cour

À l'origine, cabinets d'aisance dans des logettes situées à mi-palier

Critères de sélection

Prémices d'une modénature



## SECTEUR SAINT-MARTIN

26 rue Bugeaud, à la hauteur de la place Guérin

HABITATION

Cote 9

Réf.cliché Diapo. 422 DM

Période

1932 (surélévation)

Observation

Surélévation d'un immeuble de rapport de R+3 à R+4, mitoyen et à l'alignement

Entrepreneur Cormier

Modèle de marque néoclassique d'immeuble de faubourg à quatre travées symétriques

Étage d'attique avec balcon filant en ouvrage de maçonnerie préfabriqué

Circulations verticales et horizontales traversantes

Critères de sélection

Surélévation à attique tardive



## SECTEUR SAINT-MARTIN

8 rue Danton, angle de la rue Charles-Berthelot

HABITATION

Cote 10

Réf.cliché Nég. 951438322 ; Diapo. 419 DM

Période

1881

Observations

Immeuble d'angle R+2, avec rez de chaussée à usage commercial

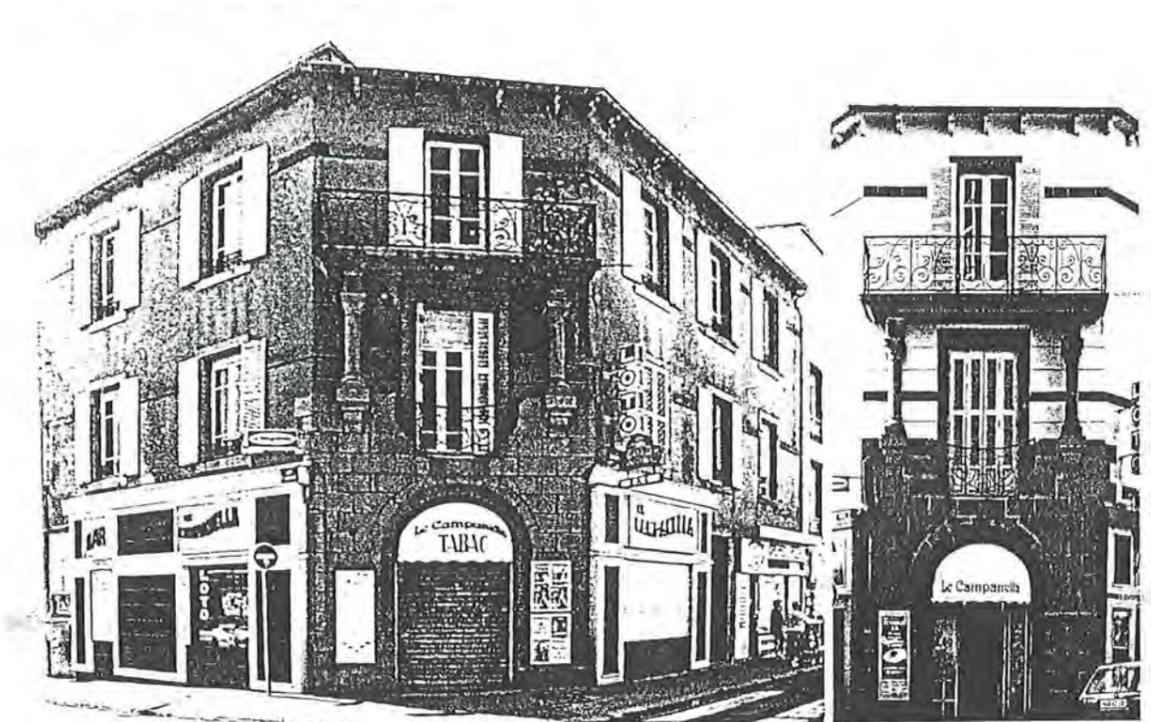
Entrepreneur Pérès

Linéaire de façade de 8,50m sur la rue Charles-Berthelot et de 11m sur la rue Danton

Motif d'angle rapporté : bossage continu en tables et appareil réglé, arc en plein cintre, balcon de saillie soutenu par deux colonnes

Critères de sélection

Situation urbaine et modénature



## SECTEUR SAINT-MARTIN

13 rue Charles-Berthelot

HABITATION

Cote 11

Réf cliché Diapo. 610 DM et 609 DM

Période

1909 (surélévation)

Observations

Immeuble de faubourg de marque néoclassique, à quatre travées symétriques  
Au-dessus de l'ancienne corniche, étage d'attique avec balcon filant et colonnes de

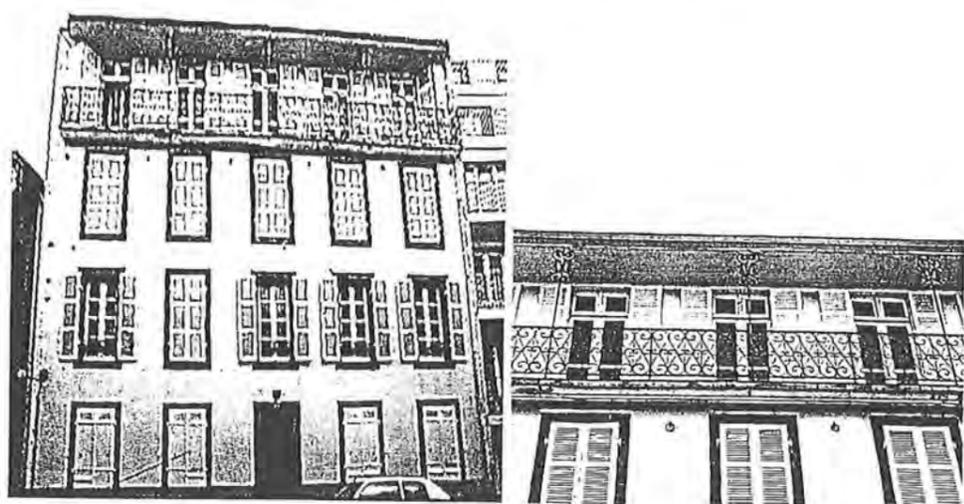
maintien terminées par un ornement décoratif en ferronnerie ornementale

Circulations verticales et horizontales transversales sur la travée centrale

Cabinet de toilette au-dessus de l'emprise de la porte à chaque niveau supérieur

Critères de sélection

Surélévation caractéristique du tournant du siècle



## SECTEUR SAINT-MARTIN

48 rue Massillon

HABITATION

Cote 12

Réf. cliché Diapo. 411 DM

Période

1936

Observations

Immeuble R+2

Architecte Maurice Philippe

Linéaire de façade de 12,55m

Profondeur de 11,30m

Composition à accentuation centrale par la mise en place de bow windows  
curvilignes— correspondant à une chambre dans l'organisation interne —,  
entourés de larges baies cintrées, à clé passante, ou droites

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales

2 logements par niveau avec localisation des pièces nobles — chambre principale  
et doublet salon/salle à manger — sur rue

Critères de sélection

Composition



## SECTEUR SAINT-MARTIN

26 et 28 rue Massillon, à la hauteur de la place Guérin

HABITATION

Cote 13

Réf cliché Diapo. 603 DM et 604 DM

Période

1885 (n°26)

1888 (n°28)

Observations

Série d'immeubles R+3, sur rez de chaussée partiellement commercial

Linéaire de façade cumulé de 13,60m

Mise en valeur de la travée centrale par des portes fenêtres et l'utilisation de la ferronnerie ornementale, à partir du deuxième niveau

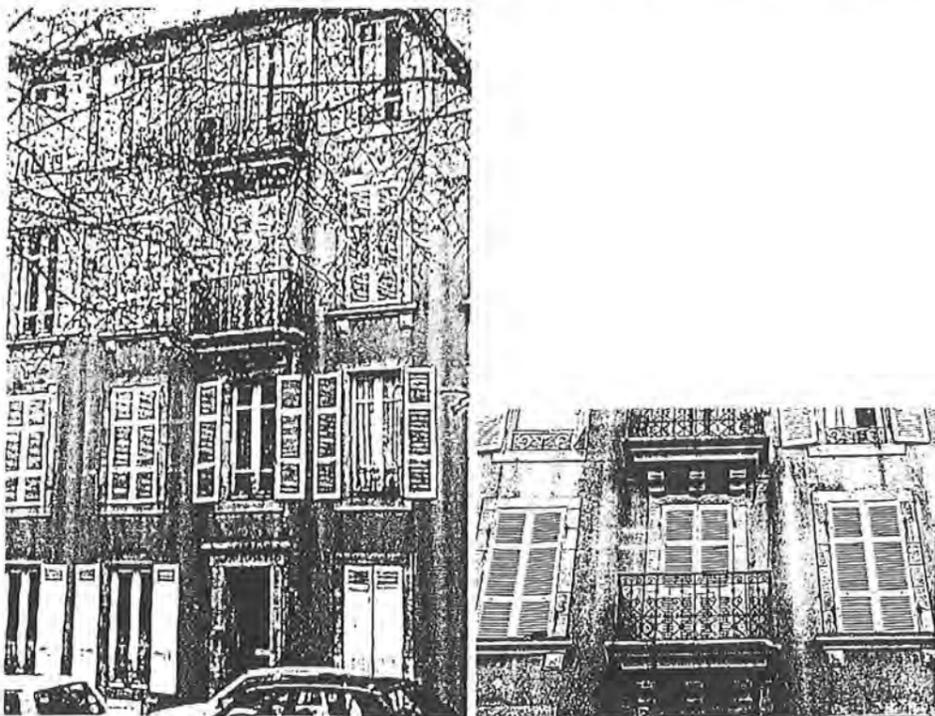
Chaque immeuble se compose de cinq travées symétriques

Circulations verticales et horizontales traversantes

Quatre ou six pièces par étage selon l'édifice

Critères de sélection

Exemple d'enrichissement d'une façade de marque néoclassique



## SECTEUR SAINT-MARTIN

25 rue Navarin, à la hauteur de la place Guérin

HABITATION

Cote 14

Réf cliché Diapo. 213 DM

Période

1891

Observations

Immeuble R+4, avec rez de chaussée à usage commercial

Entrepreneur Bescon sur une parcelle lui appartenant

Linéaire de façade de 6,65m

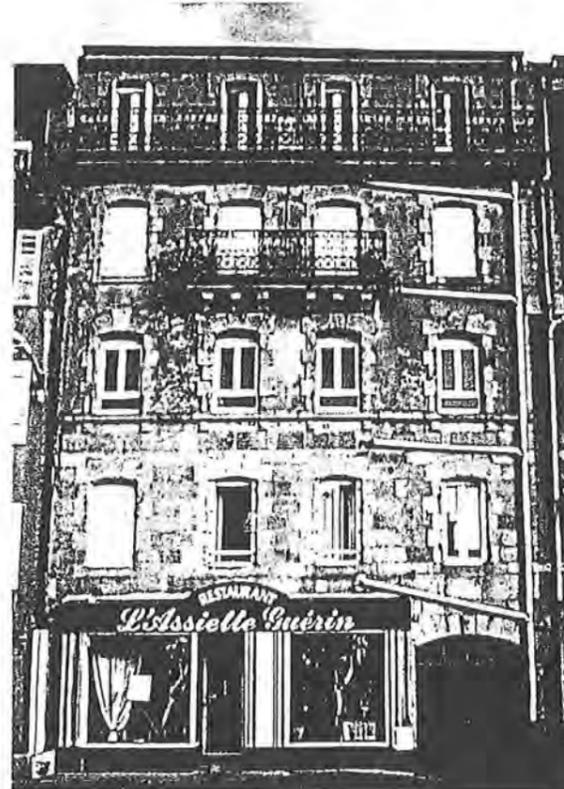
Composition d'inspiration néoclassique à quatre travées symétriques marquée par l'apparition d'un balcon en saillie enserrant des portes fenêtres géminées au troisième niveau

Ce balcon se transforme en balustrade à l'étage d'attique

Divers appareils de pierre en façade

Critères de sélection

Rareté, premier immeuble à attique original recensé sur le périmètre



## SECTEUR SAINT-MARTIN

14 rue Navarin, angle de la rue Duret

HABITATION

Cote 15

Réf. cliché Nég. 951502501

Période

1936

Observations

Immeuble R+4 dont pan brisé

Linéaire de façade de 11,80 sur la rue Navarin

Architecte Maurice Philippe

Façade sur cour intérieure identique à celle proposée aux 64 bis et ter de la rue Collet pour un immeuble à redans

Mise en relief de la façade noble animée de travées de bow windows qui consacrent les chambres dans l'organisation interne et sont surmontées de chiens assis à portes fenêtres et balcons de maçonnerie en toiture

Traitement monumental de la cheminée d'angle

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales

Critères de sélection

Composition, situation urbaine et production d'un architecte ayant marqué l'urbanisme du quartier Jaurès



## SECTEUR SAINT-MARTIN

39 rue Navarin

HABITATION

Cote 16

Réf. cliché Archives Municipales

Période

Observations

Maison de ville R+1, demi-mitoyenne et à l'alignement

Entrepreneur François Migot

Composition à trois travées dissymétriques avec valorisation de la travée principale par un retour de toiture associé à deux larges portes fenêtres — à arc surbaissé au rez de chaussée, droite à l'étage — et à un oculus

Les travées mineures offrent une superposition de croisées étroites marquant de semblables différences entre les niveaux d'habitation

Socle à appareil rustique de granit grège

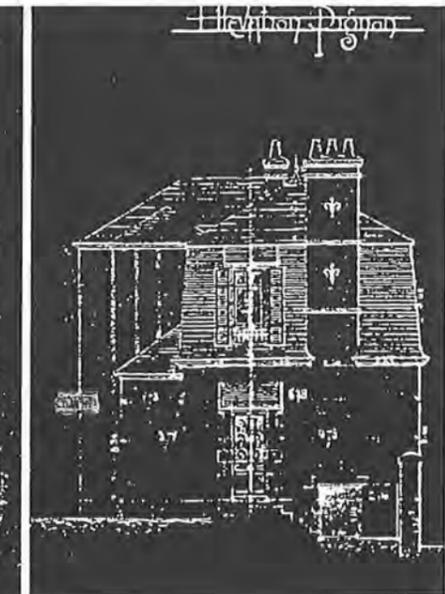
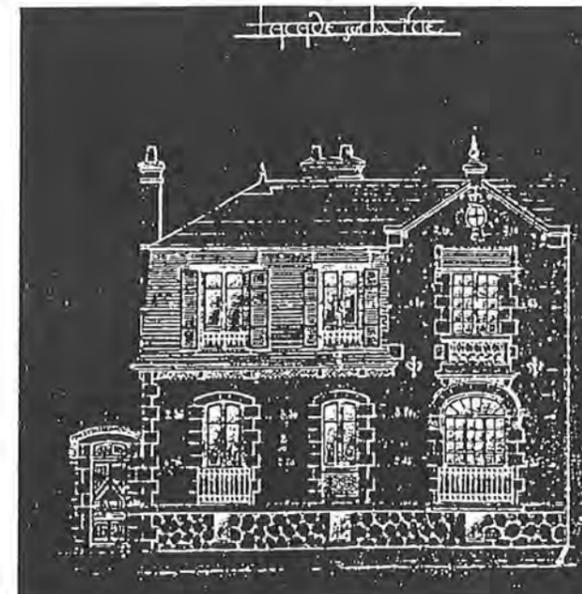
Entrée par un porche situé sur le pignon

Circulations horizontales transversales par un long vestibule en section arrière

Doublet salle à manger/salon et chambre principale sur la travée principale

Critères de sélection

Rare exemple d'hôtel particulier sur le périmètre, composition dissymétrique



## SECTEUR SAINT-MARTIN

4,6,et 8 rue Malakoff

HABITATION

Cote 17

Réf. cliché Diapo. 123 DM, 124 DM et 125 DM

Période

1894 (n°4 et 8)

1900 (n°6)

Observations

Série de 3 immeubles R+2

Entrepreneurs : Argouarch (n°4), Joseph Le Vézo (n°6), Louis Jourde (n°8)

Linéaire de façade cumulé de 25,55m

Édifices de principe constructif banal — composition symétrique, croisées identiques plus hautes que larges, droites ou cintrées —

Mais sur un socle appareillé, voligeage de bois recouvert d'un bardage d'écaillés de zinc taillées en pointe

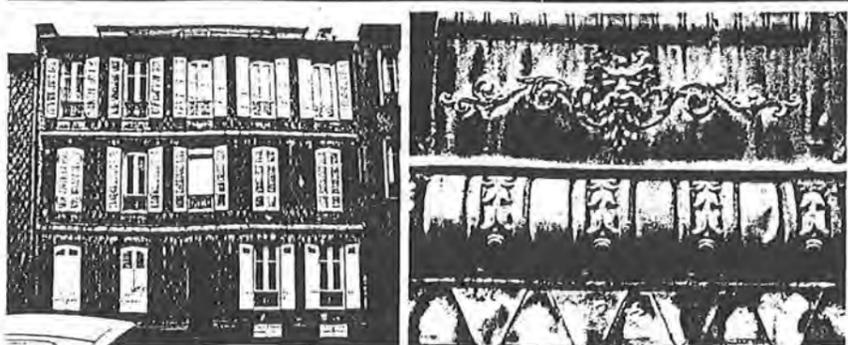
Allèges marquées d'un motif préformé dans les plaques de zinc

Circulations verticales et horizontales traversantes

Deux à quatre pièces par niveau selon l'immeuble

Critères de sélection

Rareté, édifices contraints par une réglementation rigoureuse aux abords de zones militaires



## SECTEUR SAINT-MARTIN

24,26,28 et 30 rue Charles-Berthelot

HABITATION

Cote 18

Réf. cliché Nég. 9515028207 ; Diapo. 418 DM

Période

1950

Observations

Série d'immeubles R+2 ou R+3 à pan brisé

Architecte Bernard Gervais

Habitations jumelées marquées par une composition ternaire homogène — socle, étage, corniche —

Socle à bossage continu en tables dans l'enduit de façade

Moulure continue au niveau des appuis des croisées du premier étage

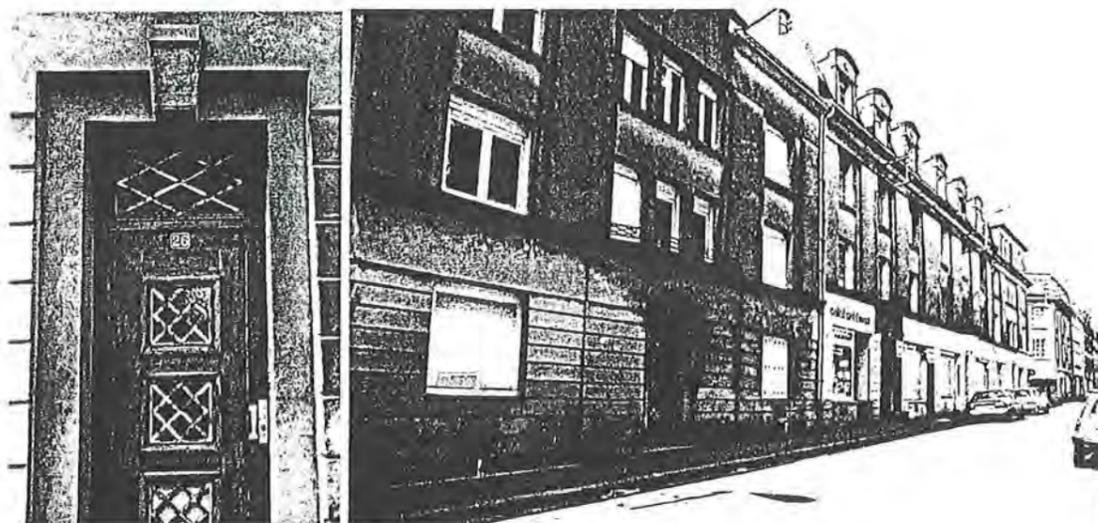
Accentuation de la travée principale de chaque édifice par des baies ternaires surmontées d'un fronton curviligne

Référence traditionnelle avec la clé passante surdimensionnée et stylisée de la porte d'entrée et le pan brisé associé à des lucarnes à fronton-pignon sur le deux dernières bâtisses de la série

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales

Critères de sélection

Ensemble homogène et composition



## SECTEUR SAINT-MARTIN

23 rue Charles-Berthelot, angle rue Bugeaud

HABITATION

Cote 19

Réf. cliché Nég. 951520821

Période

1960

Observations

Immeuble d'angle R+3 sur rez de chaussée commercial

Architecte Albert Cortellari

Linéaire de façade de 11,50m sur la rue Charles-Berthelot et de 10,30m sur la rue Bugeaud

Composition symétrique sur l'angle avec amortissement du gabarit par un couronnement en gradins qui permet de rattraper les hauteurs des bâtiments voisins

Circulations verticales traversantes et horizontales rayonnantes autour de la cage d'escalier

Critères de sélection

Composition et motif d'angle



## SECTEUR SAINT-MARTIN

Place Maurice-Gillet (anciennement place Saint-Martin), à l'angle de la rue Duret

BÂTIMENT PUBLIC

Cote 20

Réf. cliché Diapo. 517 DM

Période

1881

Observations

Édifice R+1, ancien Hôtel de police du quartier de l'Annexion, reconverti en poste du quartier Saint-Martin à l'heure actuelle

Attribution à l'ingénieur de la ville Olivier Guennoc

Linéaire de façade de 12,60m sur la place et 8m sur la rue Duret

Petit édifice intéressant par son porche à arcades cintrées, ses chaînages d'angle réglés et sa toiture basse à quatre pans surmontés d'un épi de faîtage

Circulations verticales traversantes

Critères de sélection

Composition



## SECTEUR COAT-AR-GUÉVEN

20-28-30-32 rue de Glasgow et 11,13,15 rue Félix-Le-Dantec

HABITATION

Cote 21

Réf. cliché Diapo. 501 DM, 504 DM et 505 DM

Période

1939

Observations

Série de sept immeubles en copropriété, R+4 ou R+5

Architecte Maurice et Joseph Philippe

Les différents édifices composant l'îlot font apparaître une division ternaire — socle étage couronnement — qui s'enrichit d'un vocabulaire caractéristique des années trente : bow windows, parfois surmontés au dernier étage de balcons à balustres ; oculi de style bateau ; galerie au dernier niveau rappelant non seulement la tradition brestoise de l'attique mais aussi le bastingage des navires ; éléments de modénature abstraite...

Traitement différencié de l'immeuble en tête d'îlot — au gabarit plus important, R+5 — par le jeu des corniches

Critères de sélection

Situation urbaine, ampleur d'une opération de lotissement au bâti homogène



## SECTEUR COAT-AR-GUÉVEN

12 rue Duplex, angle de la rue de la Deuxième-D.B.

HABITATION

Cote 22

Réf. cliché Diapo. 119 DM, 121 DM et 118 DM

Période

1961

Observations

Immeuble R+3, à rez de chaussée partiellement commerçant

Architecte Maurice Philippe

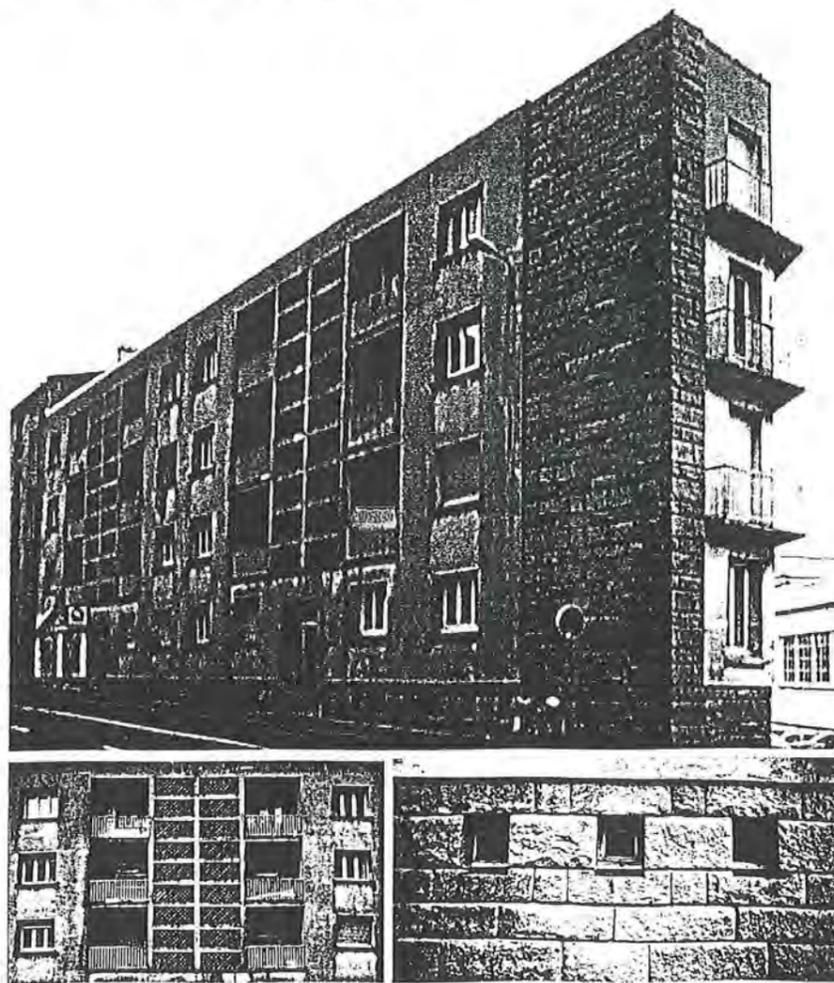
Linéaire de façade de 31m sur la rue Duplex et 15,60m sur la rue de la Deuxième-D.B.

Composition à symétries partielles : les claustras et les séchoirs animent la façade dans un motif carré

Le traitement du socle et de l'angle effilé par un appareil rustique offre un effet spectaculaire sur une parcelle lamellaire et contraste avec la composition tendue à l'extrême du bâtiment

Critères de sélection

Composition et situation urbaine



## SECTEUR COAT-AR-GUÉVEN

4 à 26, 5, 7,9,13 et 15 rue Graveran

HABITATION

Cote 23

Réf. cliché Diapo. 531 DM, 532 DM, 533 DM et 534 DM

Période

1950-1960

Observations

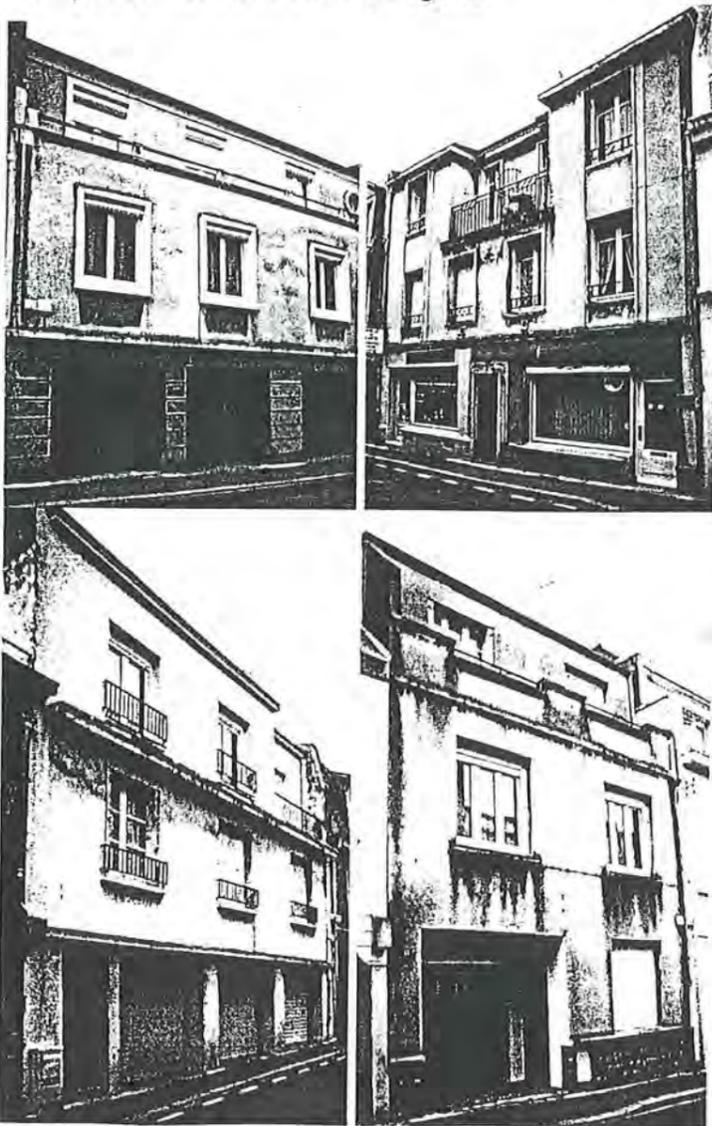
Immeubles R+2 à R+3 avec rez de chaussée partiellement commerçant

Sur la rive gauche de la voie, série d'immeubles de petit gabarit marqué par une composition verticale ternaire où le socle est délimité par une simple moulure et les étages offrent le plus généralement une symétrie axiale à accentuation latérale : les avant-corps enserrant un balcon central qui fait office de couronnement

Sur la rive droite, quelques bâtiments reprennent l'usage traditionnel de l'attique

Critères de sélection

Composition et front bâti homogène



## SECTEUR COAT-AR-GUÉVEN

9,11,13,15 rue Coat-ar-Guéven

HABITATION

Cote 24

Réf. cliché Diapo. 122 DM

Période

1959

Observations

Série de 4 immeubles R+4

Architectes Y. Lacaille et J. Lechat

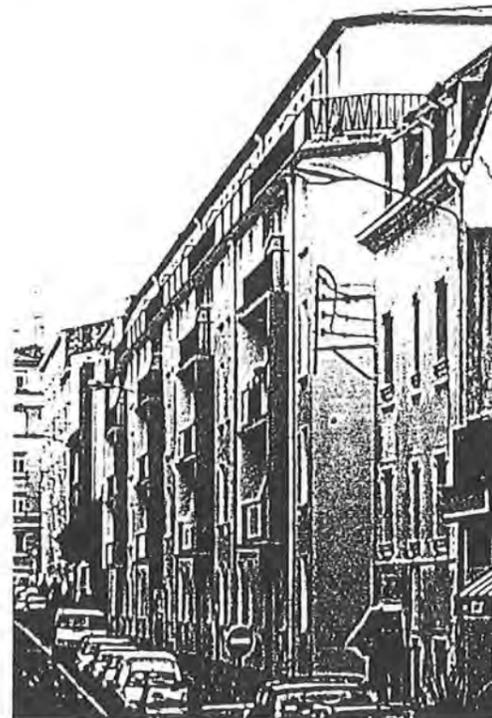
Modèle de la « barre » associé à une composition verticale minimale où le socle se réduit à un changement de couleur

Étages courants caractérisés par un double rythme, vertical et horizontal : regroupement des trois travées situées dans l'axe des portes d'entrées enserrées dans un balcon et un encadrement uniques

Curieusement ce modèle contemporain reprend l'usage traditionnel de l'attique qui s'observe couramment dans cet ancien faubourg, avec un balcon développé sur près de 80m de linéaire de façade

Critères de sélection

Composition, séquence urbaine homogène et réminiscence notable de l'attique



## SECTEUR COAT-AR-GUÉVEN

15 et 17 rue de la Deuxième, D-B.

HABITATION

Cote 25

Réf. cliché Diapo. 117 DM

Période

1954

Observations

Immeuble R+5, sur rez de chaussée à usage partiellement commercial

Architecte Maurice Philippe

Composition ternaire marquée par le regroupement des baies centrales par un appui commun légèrement débordant

Accentuation latérale dérivée de l'ordre colossal par des travées de portes fenêtres  
Amortissement du gabarit par un couronnement en gradins au-dessus de la corniche avec un ressaut au niveau des travées centrales

Doublet transversal salon/salle à manger situé sur les travées centrales

Deux logements par niveau

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales

Localisation des pièces nobles sur la rue

Critères de sélection

Composition et proportions



## SECTEUR COAT-AR-GUÉVEN

1 rue de Glasgow

HABITATION

Cote 26

Réf. cliché Nég. 951433424

Période

1957

Observations

Immeuble d'angle R+3, sur rez de chaussée à usage commercial

Architecte Henri Chesneau

Traitement de la façade par une composition symétrique sur l'angle articulé par un motif en demi-cylindre

Symétries locales sur chaque élévation occasionnées par l'association des cinq baies centrales par un appui et un garde corps communs

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales

Un ou deux logements par niveau

Localisation des pièces nobles sur rue

Critères de sélection

Motif d'angle, spécimen de la Reconstruction peu représenté sur le quartier Jaurès, à l'opposé du centre Siam



## SECTEUR COAT-AR-GUÉVEN

31 rue de Glasgow

HABITATION

Cote 27

Réf. cliché Diapo. 624 DM

Période

1953

Observations

Immeuble R+6

Architectes J. Lacaille et J. Lechat

Linéaire de façade de 34m

Profondeur de 11m

Composition verticale ternaire à 11 travées dont la monumentalité s'affirme par une accentuation centrale — réunion de trois travées par un jeu de moulures — et par un couronnement dédoublé et avant-corps central

Critères de sélection

Ordonnement et gabarit



## SECTEUR COAT-AR-GUÉVEN

34 rue de Glasgow, 2 et 4 rue Caffarelli, 17 rue Félix-Le-Dantec

HABITATION

Cote 28

Réf. cliché Diapo, 625 DM

Période

1959

Observations

Immeuble R+4

Architecte Albert Cortellari

Linéaire de façade de 43m sur la rue de Glasgow, 21m sur la rue Caffarelli et 19,55m sur la rue Félix-Le-Dantec

Composition verticale ternaire marquée par le jeu de moulures

Immeubles d'angle caractérisés par des élévations à symétries locales : jeu des baies ternaires et motifs d'angle accentués par l'utilisation de la ferronnerie

Socle délimité par l'enduit et moulure

Circulations horizontales traversantes ou à ressaut selon les logements

Localisation des pièces nobles sur rue dont le doublet salle à manger/salon dans l'angle

Édifice central à composition verticale ternaire offrant des amortissements latéraux du gabarit par un couronnement en gradins

Critères de sélection

Composition symétrique et volume homogène fermant l'îlot résultant d'une grosse opération de lotissement en 1939



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

28 rue Yves-Collet (anciennement rue du Cimetière)

HABITATION

Cote 29

Réf. cliché Nég. 951433608

Période

1935 env.

Observations

Immeuble d'angle R+7, mitoyen et à l'alignement, sur rez de chaussée commercial

Composition accentuée sur l'angle arrondi

Mise en valeur de la symétrie axiale de chaque élévation par l'accentuation de l'ordre vertical ternaire : socle, étage et couronnement dédoublé par deux étages supplémentaires en gradins

Critères de sélection

Gabarit, composition et situation urbaine



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

12 et 12 bis rue Yves Collet

HABITATION

Cote 30

Réf. cliché Nég. 951433422

Période

1938

Observations

Maisons jumelées, procédure de lotissement

Linéaire de façade de 10,75m

Profondeur de 8,56m

Édifices marqués par une symétrie inverse produisant une organisation à trois travées

Accentuation latérale par des piédroits continus évoquant des pilastres aux lignes épurées

Large travée centrale composée de baies géminées et lucarnes hexagonales, qui correspondent aux circulations horizontales et verticales traversantes dans l'organisation intérieure

Façade caractérisée par un important travail sur la mouluration : allèges, appuis saillants, bandeau courant à mi-hauteur des croisées du dernier niveau

Plan interne comportant une séparation pièces de jour/pièces de nuit par niveau et localisation des pièces nobles sur rue (salle à manger et chambre principale sur les travées latérales), cabinets de toilette situés au-dessus des portes d'entrée

Critères de sélection :

Procédure de lotissement homogène, riche modénature jouant sur la mouluration et l'enduit de façade



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

14 rue Yves Collet

HABITATION

Cote 31

Réf. cliché Nég. 951443610

Période

1939

Observations

Immeuble de rapport R+5, sur cave, mitoyen et à l'alignement

Architectes Joseph et Maurice Philippe

Linéaire de façade de 15,50m

Profondeur de 11,40m

Édifice à cinq travées marqué par la mise en valeur des travées centrales constituées d'oriels

Motif dominant composé de balcons en ouvrage de maçonnerie, filant sur tout le linéaire de façade au quatrième étage, associant les deux travées centrales au dernier niveau

Élément de modénature abstraite formant fronton dans l'axe de la façade

Socle à appareil rustique au rez de chaussée

Entrée, décalée par rapport à l'axe de la façade, et escalier, situé à l'arrière, traversants

Circulations horizontales (hall) transversales et verticales traversantes

Pièces nobles (salle à manger et chambre principale) sur rue

Critères de sélection

Proportions, modénature et production marquante d'une famille d'architectes



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

2 rue André-Berger

HABITATION

Cote 32

Réf. cliché Diapo. 622 DM

Période

1913

Observations

Immeuble R+4 dont pan brisé

Architecte Joseph Philippe

Linéaire de façade de 21,50m

Composition à cinq travées dissymétriques

Multiplication des signes ostentatoires :

— division horizontale et verticale par des linteaux variés (droit, cintré, marqué d'une clé;...);

— accentuation latérale par des baies géminées;

— effort de composition dans la disposition des éléments de ferronnerie ornementale en quinconce (petits et grands appuis de croisée);

— remplissage des allèges du rez de chaussée par un appareil de granit grège

Critères de sélection

Ornementation, travail sur les parements de façade et accentuation de certaines travées



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

4 rue Henri-Moreau (anciennement passage Saint-Martin)

Cote 33

Réf. cliché Diapo. 129 DM

Période

1909

Observations

Immeuble R+3 à attique, mitoyen et à l'alignement

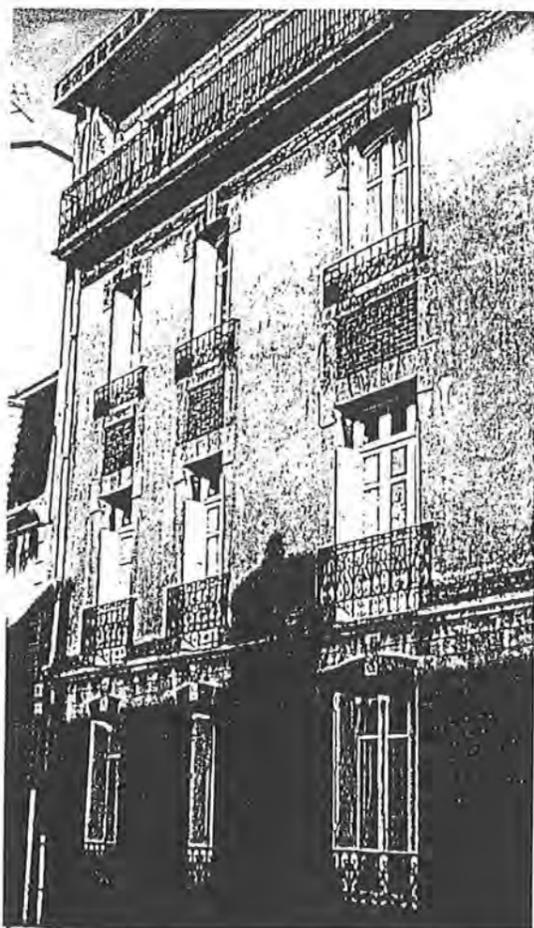
Composition à double hiérarchie par la variation des encadrements des travées latérales aux croisées plus larges : baies à arc surbaissé et clé passante surdimensionnée au rez de chaussée et deuxième étage (étage noble), croisées droites au premier niveau

Valorisation de la façade : socle appareillé, bossage en tables en rez de chaussée, trumeaux marqués d'un enduit granuleux, linteaux, allèges et bandeaux horizontaux rehaussés de briques

Important recours à la ferronnerie ornementale : balcon filant à l'étage d'attique, garde corps ouvragé à chaque croisée

Critères de sélection

Attique originelle et modénature



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

11 rue Saint-Martin (anciennement allée du Cimetière)

HABITATION

Cote 34

Réf. cliché Diapo. 133 DM et plan Archives municipales

Période

1900

Observations

Hôtel particulier R+ 3 dont pan brisé

Architecte Sylvain Crosnier

Linéaire de façade de 12,10m

Profondeur de 11m

Composition à quatre travées dissymétriques et double hiérarchie

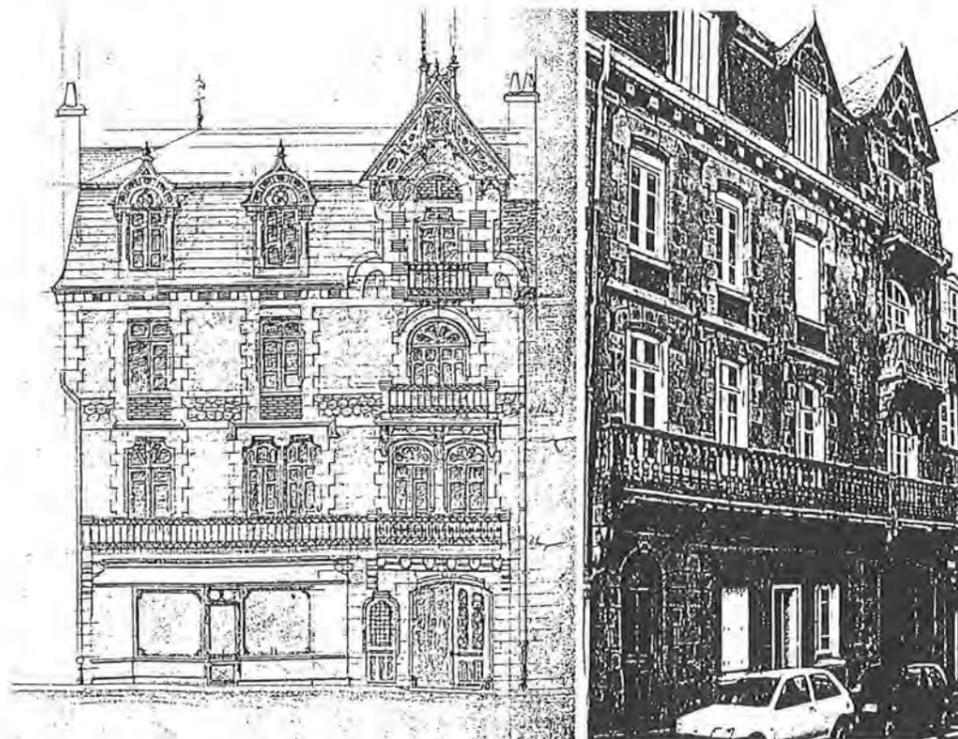
Accentuation de l'une des travées latérales par des portes fenêtres originales à chaque niveau : balcon à balustres et baie à arc surbaissé au premier niveau ; large croisée cintrée au second étage ; porte fenêtre à angle rabattu sous le gâble avec bâtière marquée d'une rive pesante sur le pan brisé

Les travées mineures se composent de croisées plus hautes que larges légèrement cintrées, agrémentées d'une lourde balustrade au premier niveau, d'allèges remplies d'un jeu de briquettes appareillées à l'étage supérieur et de lucarnes à fronton en arc de cercle sous les combles.

Corniche avec modillons de pierres

Critères de sélection

Composition et modénature d'inspiration Art Nouveau, production d'un architecte reconnu à Brest



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

64 bis et ter rue Yves-Collet

HABITATION

Cote 35

Réf. cliché Nég. 951700837

Période

1935

Observations

Immeuble R+4 dont pan brisé, sur cour à redan

Architectes Joseph et Maurice Philippe

Sur une cour privative, édifice composé de larges ouvertures à appuis débordants et garde corps au traitement minimaliste, chiens assis en toiture

En façade, jeu graphique des enduits dans l'axe des conduits de cheminées

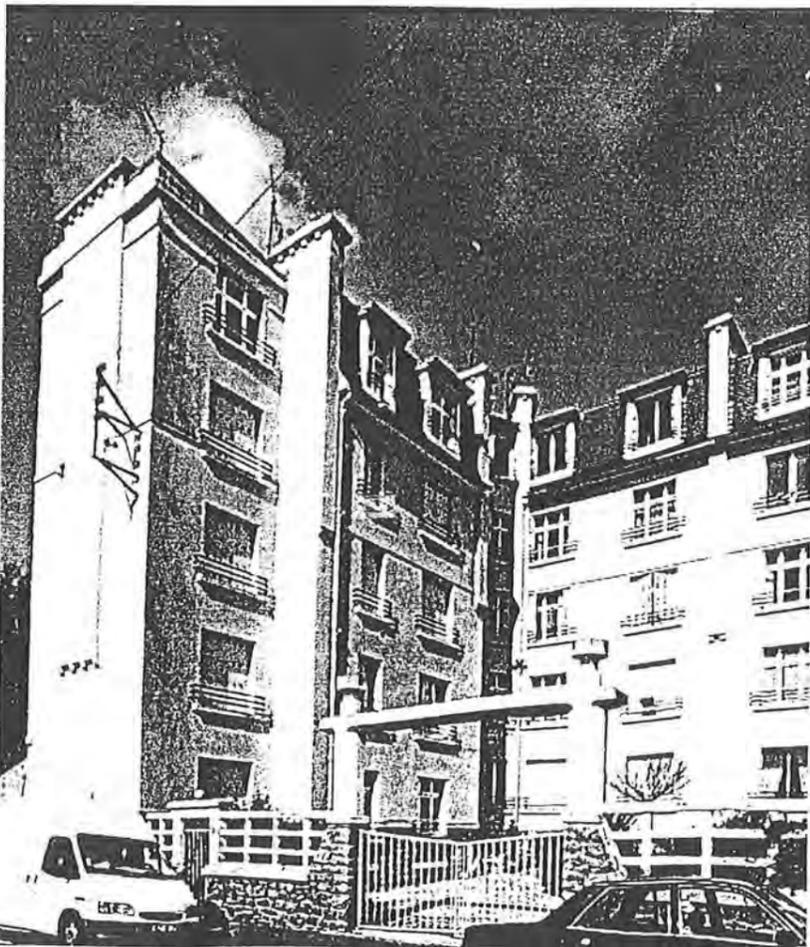
SoCLE à appareil rustique

Services communs — entrées et escaliers — situés dans les angles

Couloir traversant situé en façade arrière dans les ailes, dégagement transversal et en section centrale dans le corps principal

Critères de sélection

Proportions, situation sur la parcelle et modénature abstraite



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

28 rue Branda

HABITATION

Cote 36

Réf. cliché Diapo. 109 DM

Période

1926

Observations

Maison particulière R+2, demi-mitoyenne

Architecte Aimé Freyssinet

Maison à deux travées dissymétriques et gâble

Mise en valeur de la façade par des baies de tailles et formes diverses : bow window sur la travée principale en rez de chaussée, croisées à angle rabattus à 45° et balcon à balustres au premier étage, lucarne hexagonale sous le retour de toiture

Ensemble vestibule/escalier en section centrale accessible par pignon latéral

Le gâble rend compte de l'organisation intérieure car il concentre les pièces nobles sur rue — doublet salle à manger/salon au rez de chaussée et chambre principale à l'étage — bureau, cuisine, salle de bain —

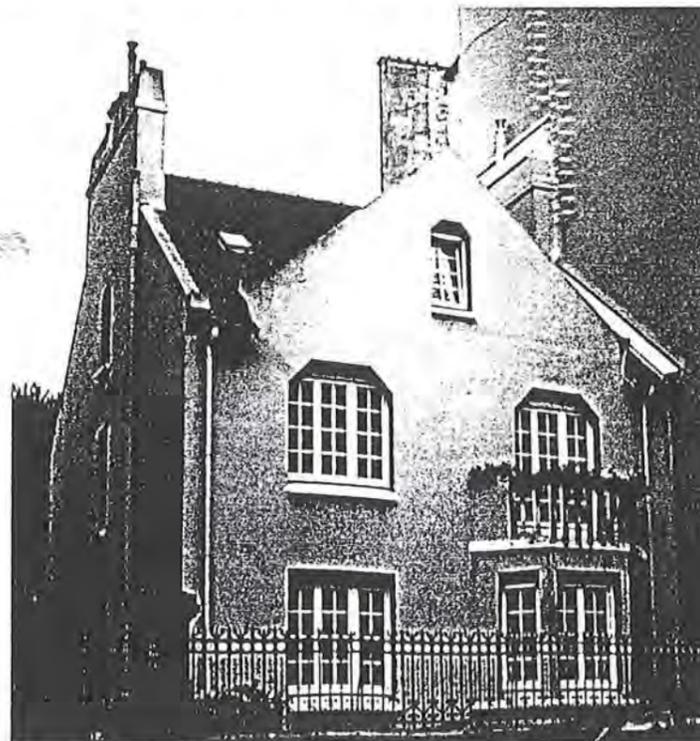
Circulations verticales et horizontales transversales

Pignon avec porte d'entrée à double vantail, marqué des seules ouvertures éclairant la cage d'escalier

Façade arrière composées de 4 baies géminées

Critères de sélection

Composition d'esprit Années trente et production d'un architecte ayant marqué de son empreinte l'urbanisme et l'architecture brestois



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

40-42 rue Branda (anciennement aux n°24-26)

HABITATION

Cote 37

Réf. cliché Diapo. 106 DM

Période

1934

Observations

Immeuble de rapport R+4, mitoyen et à l'alignement

Architecte et propriétaire Georges Milineau

Édifice à la silhouette massive avec valorisation d'une travée sur deux par le jeu de bow windows

Présence des baies, aussi larges que hautes, avec garde corps de croisée ouvragés

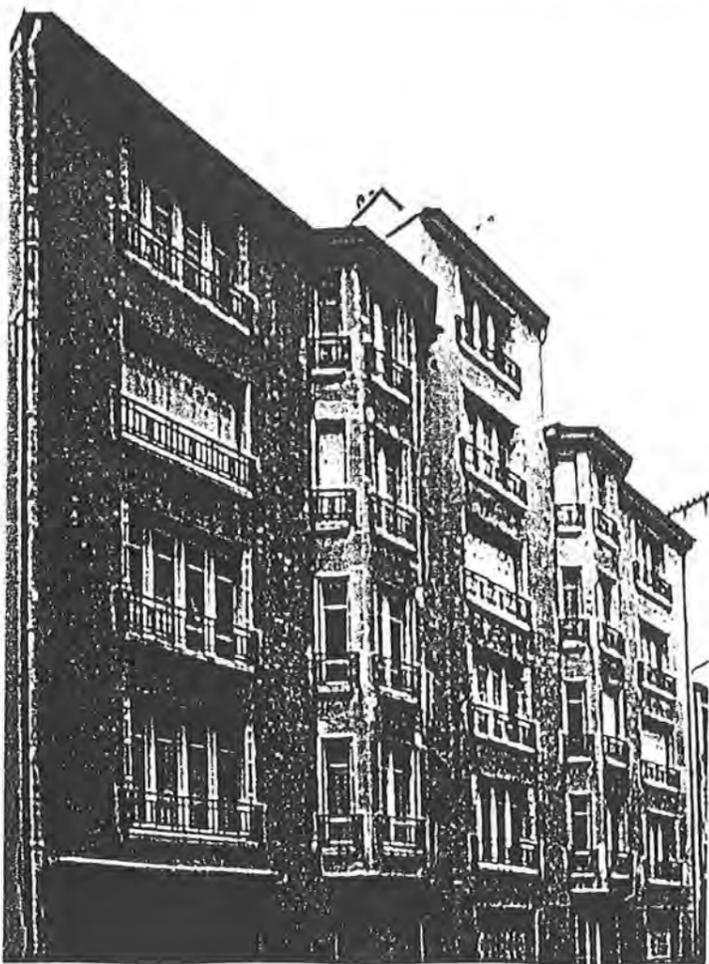
Travée centrale surmontée d'un atelier d'artiste occasionnant le rehaussement de la toiture

Entrée latérale accessible par un porche à double vantail, situé dans l'axe de la façade

Deux logements par niveau avec cuisines occasionnant un décrochement en façade arrière

Critères de sélection

Gabarit et production d'un architecte ayant marqué l'urbanisme brestois



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

44-46 rue Branda (anciennement aux n°28-30)

HABITATION

Cote 38

Réf. cliché Diapo. 107 DM

Période

1938

Observations

Immeuble de rapport R+4 avec rez de chaussée à usage commercial

Architecte Aimé Freyssinet

Linéaire de façade de 19,15m

Composition à six travées dissymétriques par des baies plus hautes que larges à deux ou trois vitrages

Modénature abstraite pour donner du relief à une silhouette massive et couronnement par un élément dominant : au dernier niveau, balcon filant en ouvrage de maçonnerie avec demi-balustres à l'emplacement des croisées

Entrée légèrement décalée par rapport à l'axe de la façade

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales (vestibule en section centrale)

Deux logements par étage

Critères de sélection

Gabarit, proportions et production d'un architecte ayant marqué l'urbanisme brestois



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

21-23-25 rue Jean-Jaurès (anciennement n°17)

HABITATION

Cote 39

Réf. cliché Diapo. 112 DM

Période

1938-1939

Observations

Immeuble en copropriété R+7, mitoyen avec rez de chaussée à usage commercial

Architecte Gaston Chabal

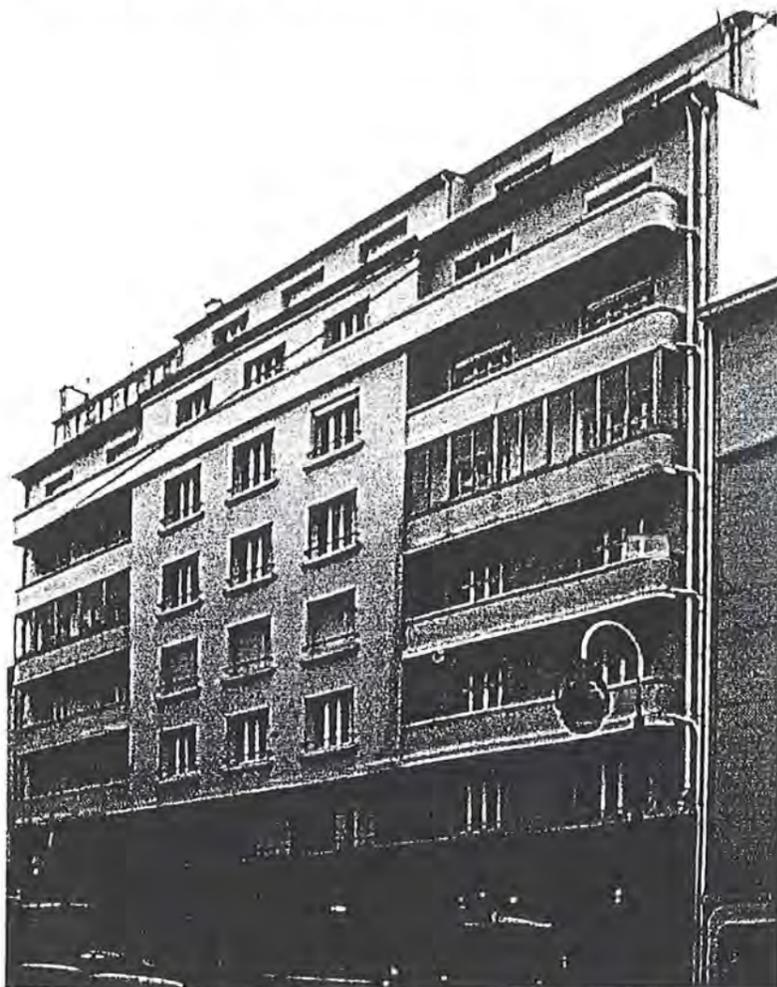
Séries de trois édifices formant une silhouette massive de sept travées, tempérée par des balcons-loggias latéraux aux étages courants et un jeu de gradins aux derniers niveaux

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales

Plans en galerie avec pièces nobles sure rue — doublet salle à manger/salon et chambre principale —

Critères de sélection

Gabarit et production d'un architecte ayant marqué l'urbanisme brestois



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

55 rue Jean-Jaurès

HABITATION

Cote 40

Réf. cliché Diapo. 623 DM

Période

1903

Observations

Immeuble R+3 avec rez de chaussée à usage commercial

Entrepreneur François Migot

Linéaire de façade de 9m

Deux travées dissymétriques avec accentuation de la travées principale — doublet traversant salon/salle à manger — par des portes fenêtres à arc surbaissé avec balcon de saillie tandis que la travées mineure se compose de portes fenêtres droites plus étroites

Chaînes d'angle harpées

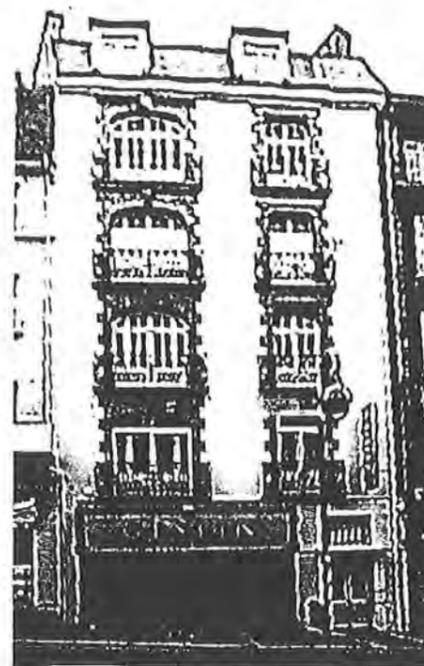
Encadrements des baies par des piédroits en harpe

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales

Pièces nobles sur rue

Critères de sélection

Composition dissymétrique et utilisation de la ferronnerie ornementale



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

64 rue Jean-Jaurès

HABITATION

Cote 41

Réf. cliché Nég. 951432903

Période

1936

Observations

Immeuble de rapport R+6 dont pan brisé, sur rez de chaussée à usage commercial

Architecte Joseph Philippe

Linéaire de façade de 11m

Composition à trois travées dissymétriques

La travée principale, qui correspond à la salle à manger dans l'organisation interne, est soulignée par une superposition de balcons en maçonnerie, à angle rabattu à 45° et une avancée des piédroits

Apparition d'un balcon filant à balustres formant couronnement au dernier étage

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales

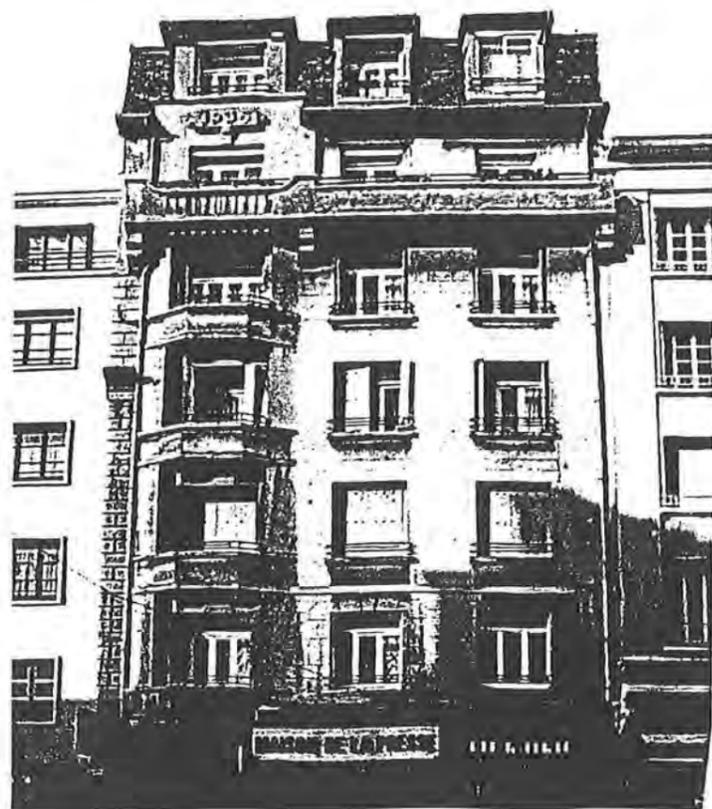
Pièces nobles sur rue (doublet salon/salle à manger transversal et chambre principale)

Un logement par niveau

Entrée latérale par porte cochère sur la travée accentuée

Critères de sélection

Proportions, modénature et production d'un architecte reconnu sur Brest



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

65-67 rue Jean-Jaurès, angle de la rue Kergorju

HABITATION

Cote 42

Réf. cliché : prise de vue de l'ensemble de l'édifice entachée par le bardage d'une ancienne devanture commerciale

Période

1903

Observations

Immeuble d'angle R+4, sur rez de chaussée à usage commercial

Architecte Gaston Chabal

Sur un socle à bossage continu en tables, composition à symétries locales sur les travées latérales et le pan coupé : alternance de larges baies cintrées et de croisées géminées

Allèges marquées de petites pierres appareillées

Circulation aux étages courants : escalier dans l'angle interne avec antichambre courant autour de la rampe et distribution rayonnantes des différentes pièces

Rq : les deux premiers étages de l'immeuble sont, aujourd'hui, masqués par le bardage de l'ancienne devanture des *Nouvelles Galeries*, et l'organisation interne n'est sûrement plus dans l'état originel

Critères de sélection

Modénature, situation urbaine et production d'un architecte ayant marqué l'urbanisme brestois

## SECTEUR JAURÈS-COLLET

83 rue Jean-Jaurès

HABITATION

Cote 43

Réf. cliché Nég. 951432905

Période

1912

Observations

Immeuble R+5 dont pan brisé, sur rez de chaussée à usage commercial

Architecte Joseph Philippe

Entrepreneur D. Salaun et Charles Le Cordenner

Composition à double hiérarchie, par travée et par niveau : une travée principale marquée de croisées diverses (baies ternaires, large croisée à arc surbaissé, baies géminées) surmontées d'un fronton ; une travée moyenne associant les deux baies opposées et une travée centrale mineure

Hiérarchisation des étages par des appareils de divers calibres

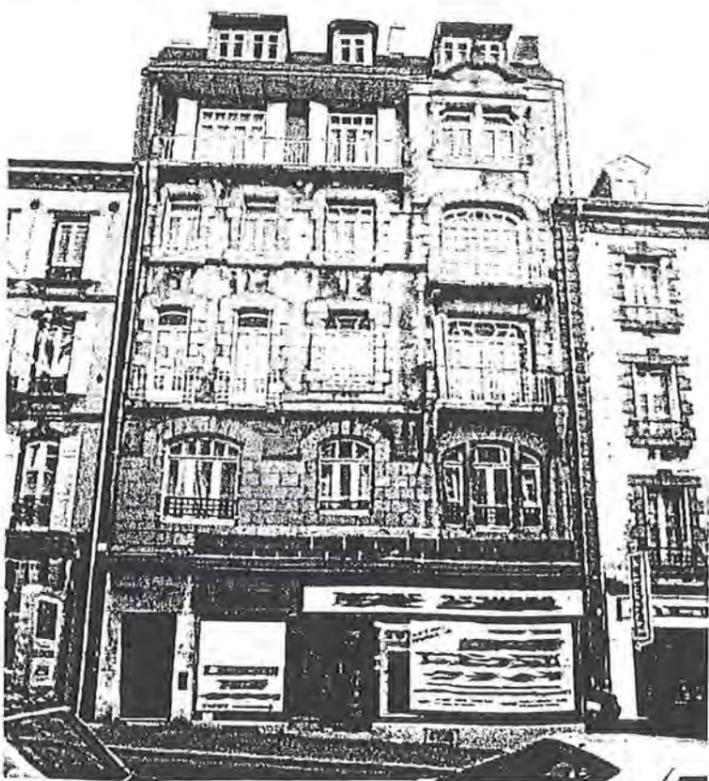
Dans l'organisation interne, correspondance de la travée principale avec le doublet traversant salle à manger/salon

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales

Pièces nobles sur rue

Critères de sélection

Modénature d'inspiration Art nouveau, production d'un architecte reconnu à Brest en son temps



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

85 rue Jean-Jaurès, angle de la rue Henri-Moreau

HABITATION

Cote 44

Réf. cliché Diapo. 620 DM

Période

1892

Observations

Immeuble R+3, mitoyen et à l'alignement, sur rez de chaussée à usage commercial

Entrepreneur François Migot

Composition à cinq travées avec entrée située sur la travée centrale, munie d'une clé passante taillée en pointe de diamant

Hiérarchisation des étages par un traitement dégressif des baies et une plate bande de granit individualisant chaque niveau de plancher : croisées cintrées à clé passante taillée en pointe de diamant au premier étage, même principe adopté au deuxième niveau mais limite supérieure des linteaux droite, croisées simples au dernier étage

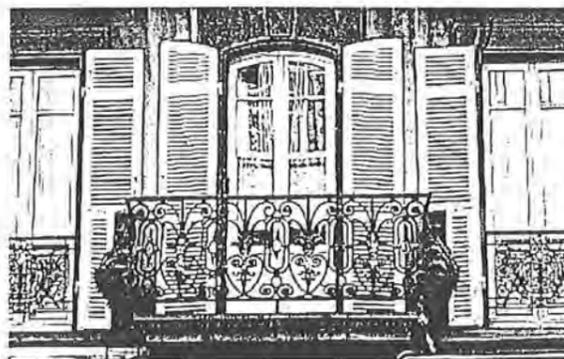
Mise en relief de la façade par des balcons galbés en saillie disposés en quinconce

Chaînages d'angle réglés, corniche à modillons

Circulations verticales et horizontales traversantes

Critères de sélection

Ferronnerie ornementale et modénature



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

91 rue Jean-Jaurès

HABITATION

Cote 45

Reéf. cliché Diapo. 126 DM

Période

1909 construction

1919, réfection des bow windows par l'architecte Joseph Philippe

Observations

Immeuble R+4, mitoyen et à l'alignement, sur rez de chaussée à usage commercial

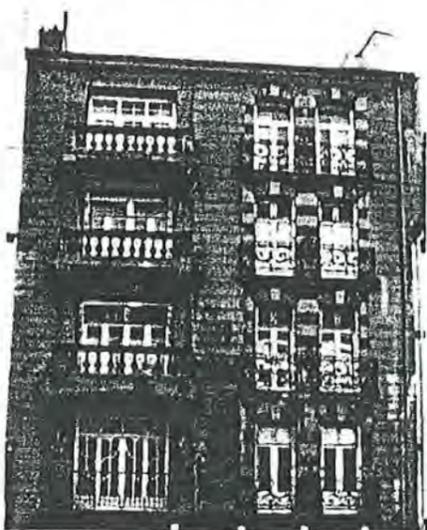
Entrepreneur D. Salaun

Composition à deux travées dissymétriques avec mise en valeur de l'une d'entre elles par une série d'oriels, qui sont munis de larges portes fenêtres à arc surbaissé et de balcons à balustres posés sur des modillons à volutes

Travée mineure marquée de baies géminées, cintrées à linteaux en harpe, lesquelles sont réunies par un balcon de croisée

Critères de sélection

Composition dissymétrique



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

93 rue Jean-Jaurès, angle de la rue Saint-Martin

HABITATION

Cote 46

Reéf. cliché Diapo. 617 DM

Période

1938

Observations

Immeuble R+8 d'angle, en copropriété, sur rez de chaussée à usage commercial

Entrepreneur Prosper Richet

Composition axiale à symétries locales par une alternance de moulurations sur le pan coupé et chaque élévation

Silhouette massive tempérée par un double couronnement dont rend compte un jeu de gradins aux deux derniers étages

Circulations verticales traversantes et circulations horizontales transversales dans chaque aile de l'édifice

Localisation des pièces nobles sur rue (salle à manger et chambre)

Critères de sélection

Proportions, situation urbaine et modénature empreinte de modernité



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

97-99-101 rue Jean-Jaurès, angle de la rue Saint-Martin

HABITATION

Cote 47

Réf. cliché Nég. 951432904B

Période

1907 (construction)

1908 (surélévation)

Observations

Suite de trois immeubles R+5 dont pan brisé et surélévation

Entrepreneur Mettérie

Linéaire de façade cumulé de 34,50m sur la rue Jean-Jaurès et de 21,50 sur la rue Saint-Martin

Composition en série à symétries locales sur le pan coupé et sur chaque élévation (baies géminées associées par un balconnet)

Étage à attique avec balcon filant et lambrequins ajourés

Étage des combles avec lucarne à fronton-pignon sur le pan coupé tandis que les élévations offrent des lucarnes cintrées

Chaînages d'angle réglés

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales

Critères de sélection

Gabarit, situation urbaine, modénature et composition



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

27 et 29 rue Jean-Jaurès, angle de la Deuxième-D.B.

HABITATION

Cote 48

Réf. cliché Diapo. 114 DM et 116 DM

Période

1954 pour le n°27

1956 pour le n°29

Observations

Immeubles d'angle R+3 sur rez de chaussée à usage commercial

27 rue Jean-Jaurès

Architectes H. Grange et M. Vacher

Linéaire de façade de 11,90m sur la rue Jean-Jaurès et de 18m sur la rue de la Deuxième-D.B.

Traitement de l'angle et corniche moulurée

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales dans chaque aile

Localisation des pièces nobles sur la rue

29 rue Jean-Jaurès

Architecte Maurice Philippe

Composition verticale ternaire et symétrique sur l'angle

Traitement curviligne de l'angle avec croisées ternaires associées par un garde corps, corniche moulurée

Accentuation de l'ordre colossal par l'encadrement des baies

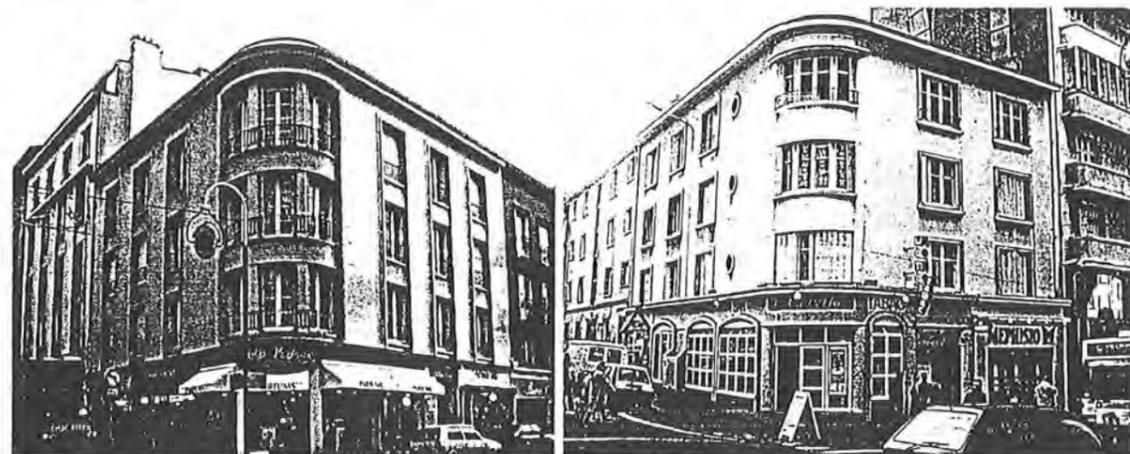
Réminiscence du modèle traditionnel par la clé stylisée et surdimensionnée de la porte d'entrée

Circulations verticales à ressaut et horizontales transversales dans chaque aile

Localisation du salon dans l'angle

Critères de sélection

Motif d'angle et définition de l'intersection avec les édifices opposés



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

2 rue Jean-Jaurès, angle de la rue Frézier

HABITATION

Cote 49

Réf. cliché Diapo. 725 DM

Période

1955

Observations

Immeuble R+3, sur rez de chaussée à usage commercial

Architecte : Maurice Philippe

Linéaire de façade de 22,50 sur la rue Frézier et de 12m sur la rue Jean-Jaurès

Double composition symétrique avec mise en valeur de l'ordre horizontal :

Regroupement des portes fenêtres centrales par un balcon de saillie commun et

accentuation verticale latérale par de plus larges baies

Socle délimité par un enduit

Circulations verticales traversantes et horizontales à ressaut

Un logement de standing par niveau

Localisation du séjour sur le pan coupé

Localisation des pièces nobles sur rue

Critères de sélection

Motif d'angle et proportions



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

30 et 32 rue Jean-Jaurès, angle de la Deuxième-D.B.

HABITATION

Cote 50

Réf cliché Diapo. 115 DM

Période

1956

Observations

Immeubles d'angle R+4, sur rez de chaussée à usage commercial, situés sur deux parcelles d'angle détenues par le même propriétaire à l'époque de la construction

Architecte Jean Marzin du cabinet Freyssinet

Traitement identique avec ordre colossal mis en valeur par l'encadrement unique des baies de chaque travée

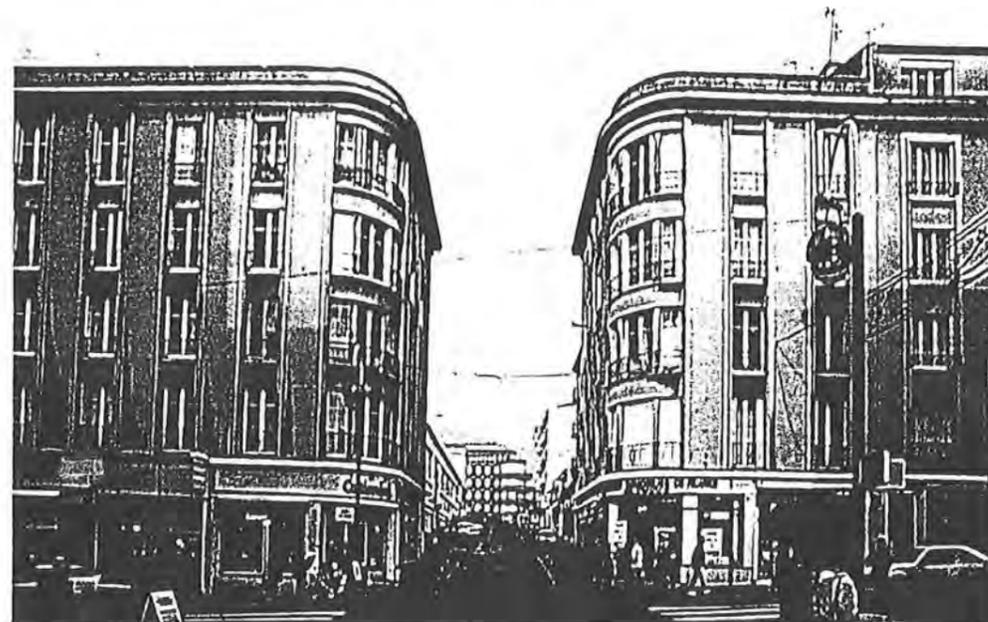
Socle et corniche moulurés

Circulations horizontales et verticales traversantes

Localisation des pièces nobles sur rue

Critères de sélection

Ensemble ordonnancé et situation urbaine



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

3 rue de la Deuxième-D.B.

HABITATION

Cote 51

Réf. cliché Diapo. 111 DM

Période

1950-1960

Observations

Immeuble R+4

Composition verticale ternaire

Au dernier étage, amortissement du gabarit par le retrait des travées latérales

Ligne intéressante des balcons en saillie présentant une inflexion

Critères de sélection

Composition et motif des balcons



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

5 rue de la Deuxième-D.B.

HABITATION

Cote 52

Réf. cliché Diapo. 110 DM

Période

1950-1960

Observations

Immeuble R+3

Composition verticale ternaire à symétries locales

Association de baies ternaires — portes fenêtres — par un balcon unique

Critères de sélection

Composition



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

20 rue Yves-Collet

HABITATION

Cote 53

Réf. cliché Diapo. 315 DM

Période

1950-1960

Observations

Immeuble R+3 dont combles, sur rez de chaussée à usage commercial

Composition symétrique à trois travées accentuées au centre

Regroupement vertical des baies et fronton central à amortissement

Baie supérieure ternaire à balcon central

Immeubles avec composition similaire identifiés sur d'autres sections de rues

Critères de sélection

Composition et vocabulaire du fronton



## SECTEUR JAURÈS-COLLET

19 rue Jean-Jaurès, 11,13 et 15 rue Saint-Saëns

HABITATION

Cote 54

Réf. cliché Diapo. 113 DM

Période

1951

Observations

Immeuble R+5 sur rez de chaussée à usage commercial

Architectes Gaston Chabal et Jean-Baptiste Mathon

Linéaire de façade de 6m sur la rue Jean-Jaurès et de 14,45m sur la rue Saint-Saëns

Double composition de l'édifice : composition verticale ternaire avec symétrie axiale et corniche dédoublée sur l'angle ; accentuation de l'ordre horizontal sur la rue Saint-Saëns par deux séries de baies ternaires — portes fenêtres — regroupées par des balconnets communs

Circulations verticales traversantes et circulations horizontales transversales dans chaque aile

Localisation des pièces nobles sur rue

Critères de sélection

Composition et vocabulaire différents sur l'angle et la rue



## SECTEUR JAURÈS-OCTROI

155 rue Jean-Jaurès, angle de la rue Saint-Marc

HABITATION

Cote 55

Réf. cliché Diapo. 219 DM

Période

1902

Observations

Immeuble R+4 à attique, sur rez de chaussée à usage commercial

Entrepreneur Marziou

Animation d'un édifice de principe constructif banal par des éléments en saillie — balcons galbés à l'avant de portes-fenêtres — marquant la façade d'effets de symétrie

Dernier niveau en retrait avec balcon filant

Chaînes d'angle réglées, corniche à modillons

Circulations verticales traversantes et horizontales à ressaut

Deux logements par niveau

Critères de sélection

Attique originelle — malgré restauration malencontreuse — et mise en relief de la façade par un recours à la ferronnerie ornementale



## SECTEUR JAURÈS-OCTROI

139 rue Jean-Jaurès

HABITATION

Cote 56

Réf. cliché Diapo. 616 DM

Période

1906

Observations

Immeuble à attique R+4 avec rez de chaussée à usage commercial

Entrepreneur François Migot

Linéaire de façade de 10m

Composition à quatre travées symétriques : croisées avec piédroits en harpe et linteaux à arc surbaissé

Individualisation des étages par des plates-bandes de granit à chaque niveau de plancher

Dernier niveau en retrait avec balcon filant et lambrequins

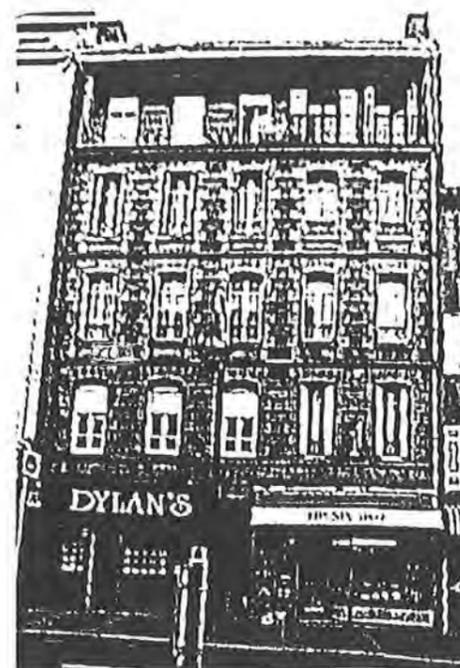
Bossage continu en tables en façade

Circulations horizontales et verticales traversantes

Quatre pièces par niveau (cuisine et W-C situés dans un décrochement en façade arrière)

Critères de sélection

Immeuble à attique originelle



## SECTEUR JAURÈS-OCTROI

151 rue Jean-Jaurès

HABITATION

Cote 57

Réf. cliché Diapo. 216 DM, 217 DM et 218 DM

Période

1900-1910 env.

Observations

Immeuble R+3 sur rez de chaussée à usage commercial

Mise en relief de la façade par un balcon associant deux croisées centrales au second niveau, puis par des cabochons de céramique, caractéristiques de l'architecture de faubourg du début du siècle :

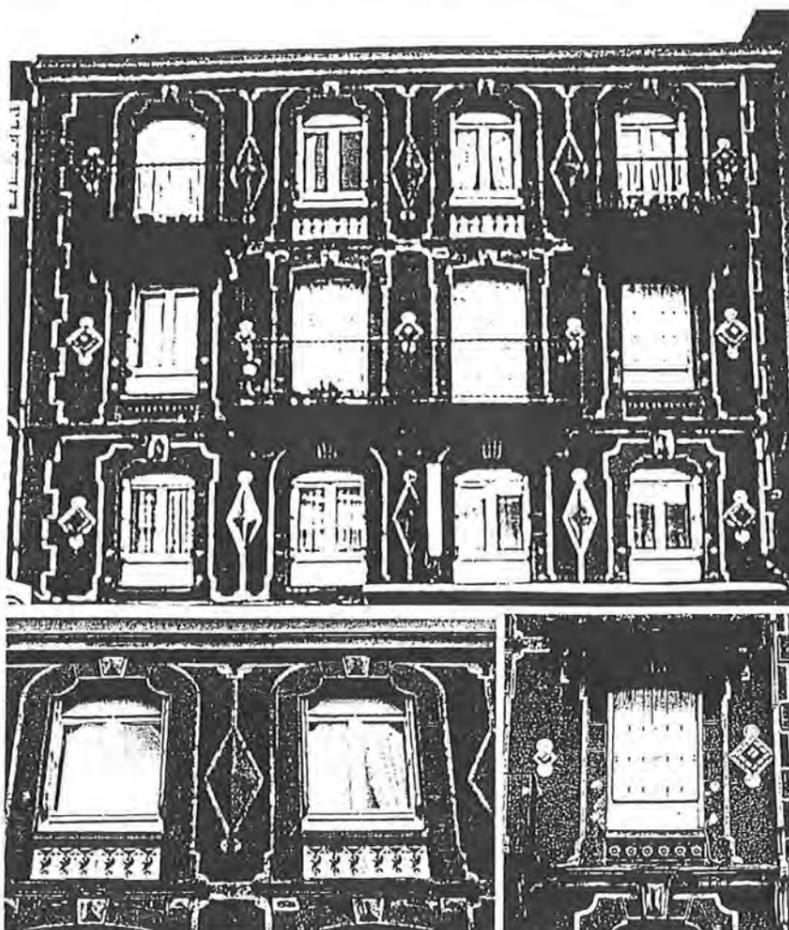
— motifs floraux moulés à la hauteur des allèges

— motifs aux formes géométriques au milieu des trumeaux

Enduit de façade granuleux

Critères de sélection

Rareté, modénature éclectique sur une composition de marque néoclassique



## SECTEUR JAURÈS-OCTROI

108 rue Jean-Jaurès

HABITATION

Cote 58

Réf. cliché Nég. 951502608

Période

*Belle Époque*

Observations

Immeuble R+4 dont pan brisé, sur rez de chaussée à usage commercial

Composition symétrique à accentuation centrale par un appareil réglé, de larges baies à arc surbaissé et clé à volute décorative, puis un dôme carré à terrasse faîtière

Travées latérales avec hiérarchisation verticale par le jeu des croisées, dont baies géminées et balcons de sialle associés au troisième étage

Critères de sélection

Composition et modénature



## SECTEUR JAURÈS-OCTROI

125 rue Jean-Jaurès, angle de la rue Navarin

HABITATION

Cote 59

Réf. cliché Nég. 951502400

Période

1899

Observations

Immeuble R+4, dont combles

Entrepreneur Salaün

Composition séquentielle par niveau avec balconnet individuel à l'étage noble

Bandeaux horizontaux à la hauteur des appuis de chaque étage

Variation de la forme des fenêtres et de l'encadrement selon les niveaux : cintrées et clé passante taillée en pointe de diamant aux premier et deuxième étages, appuis débordants aux deuxième et troisième niveaux, fenêtres droites au troisième étage

Lambrequins décoratifs ajourés et balustrade filante en ferronnerie reposant sur une console à modillons à l'étage d'attique

Chaîne d'angle réglée

Rq : très mauvais état des lambrequins et du balcon filant

Critères de sélection

Immeuble à attique d'origine avec mise en valeur de l'étage noble



## SECTEUR JAURÈS-OCTROI

148, 152, 154, 156 rue Jean-Jaurès, angle de la rue Kerfautras

HABITATION

Cote 60

Réf. cliché Diapo. 220 DM et 221 DM

Période

1955 (n°148)

1948 (n°154)

1950 (n°156)

Observations

Ensemble d'immeubles R+3 à R+4 formant un redent en façade sur rue, avec rez de chaussée à usage commercial

Architectes Maurice Philippe (n°148), Pierre Baillet (n°154) et Jean-Robert Monge (n°156)

Malgré une composition sans grande inventivité, ces immeubles se signalent par leur situation urbaine — à la hauteur de l'ancien octroi — et par leur disposition par rapport à l'espace public

Critères de sélection

Situation urbaine



## SECTEUR JAURÈS-OCTROI

169 et 169 bis rue Jean-Jaurès

HABITATION

Cote 61

Réf. cliché Diapo. 223 DM

Période

1952

Observations

Immeubles R+3, sur rez de chaussée à usage commercial

Architecte Bernard Gervais

Linéaire de façade de 24,30m

Profondeur de 11m

Composition verticale ternaire

Façade élégamment rythmée par un nombre impair de travées et le regroupement axial de baies ternaires plus étroites par un garde corps unique

Renforcement de la hiérarchie établie par le truchement des cages d'escalier et de leur bandeau vitré séparant les deux types de fenêtres

Reprise de la corniche traditionnelle à modillons

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales

Critères de sélection

Ordonnance, composition et proportions



## SECTEUR JAURÈS-OCTROI

178 et 182 rue Jean-Jaurès, angle de la rue du Docteur-Pouliquen

HABITATION

Cote 62

Réf. cliché Diapo. 224 DM et 225 DM

Période

1950 (n°178)

1949 (n°182)

Observations

Immeubles R+3 et R+4 dont pan brisé

Architecte Joseph Philippe

Pour le premier édifice, toiture traditionnelle à pan brisé munie de chiens assis et encadrement de l'angle englobant deux croisées à chaque niveau

Circulations verticales traversantes et horizontales transversales

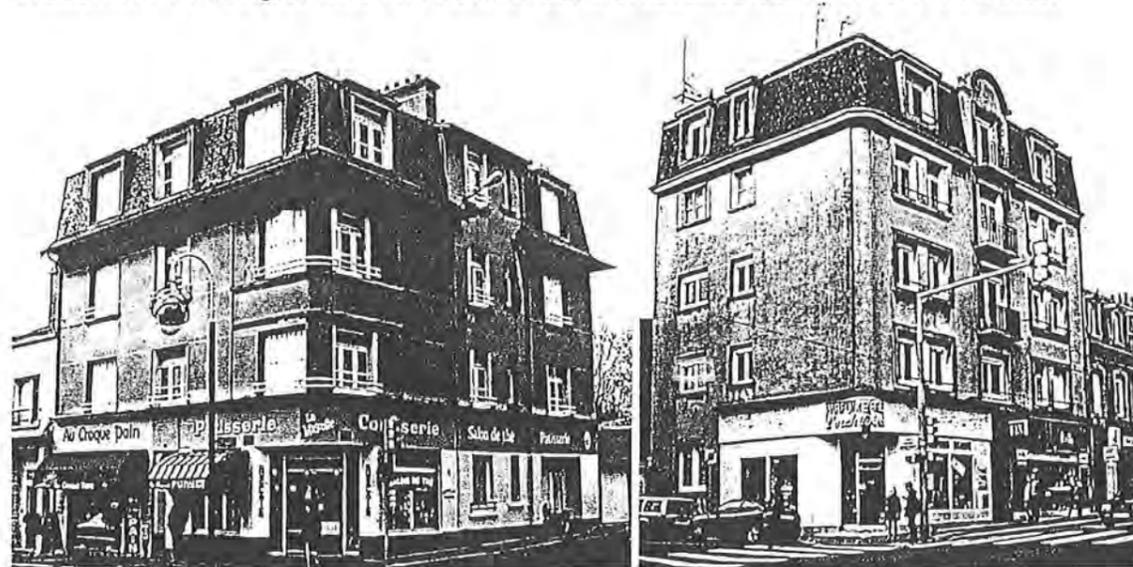
Deux logements par niveau avec localisation de l'une des salles à manger sur l'angle

Architecte Maurice Philippe

Pour le second, toiture traditionnelle à pan brisé, composition symétrique à trois travées avec baies géminées latérales et travée centrale composée d'un regroupement vertical des croisées et d'un fronton à amortissement

Critères de sélection

Traitement de l'angle, motif du fronton et réminiscence du modèle traditionnel



## SECTEUR JAURÈS-OCTROI

187 rue Jean-Jaurès

COMMERCE

Cote 63

Réf. cliché Diapo. 304 DM

Période

1950-1960

Observations

Cinéma « Celtic »

Architecte Henri Joubert

Salle de cinéma à la façade et aux baies marquées par l'esprit des années cinquante

Richesse ornementale des baies

Critères de sélection

Composition et modénature



## SECTEUR JAURÈS-OCTROI

145 rue Jean-Jaurès

HABITATION

Cote 64

Réf. cliché Diapo. 615 DM

Période

1933

Observations

Immeuble R+4 sur rez de chaussée à usage commercial

Architecte Joseph Philippe

Composition à trois travées dissymétriques

Mise en valeur de la travée noble — chambre principale sur rue et salle à manger sur cour — par une série verticale de bow windows, confortée en toiture par une porte fenêtre

Escalier traversant

Un logement par niveau avec vestibule transversal

Chambres et cuisine sur rue

Critères de sélection

Production d'une figure de l'urbanisme du quartier Saint-Martin/Jaurès



## SECTEUR JAURÈS-SÉBASTOPOL

220 rue Jean-Jaurès

HABITATION

Cote 65

Réf. cliché Nég. 951438114

Période

1937

Observations

Immeuble R+4 sur rez de chaussée à usage commercial

Architectes Joseph et Maurice Philippe

Composition à quatre travées avec accentuation latérale par des séries de bow windows surmontées d'un dernier niveau avec balcons à balustres

Croisées des travées centrales réunies par un appui débordant

Critères de sélection

Proportions et composition



## SECTEUR JAURÈS-SÉBASTOPOL

191 rue Jean-Jaurès, angle de la rue Magenta

HABITATION

Cote 66

Réf. cliché Diapo. 305 DM

Période

1950-1960

Observations

Traitement soigné du pan et transition douce des gabarits de Jaurès vers Magenta par un dédoublement de la corniche sur la voie principale, puis un niveau de moins sur la rue perpendiculaire. Ce procédé permet ainsi de rattraper sans heurt les différences de hauteurs du bâti

Critères de sélection

Adaptation du bâti aux différents gabarits des voies



## SECTEUR JAURÈS-SÉBASTOPOL

ISAI de la place de Strasbourg et des alentours (rue Sébastopol, rue de Valmy)

Cote 67

Réf. cliché Nég. 951433331

Période

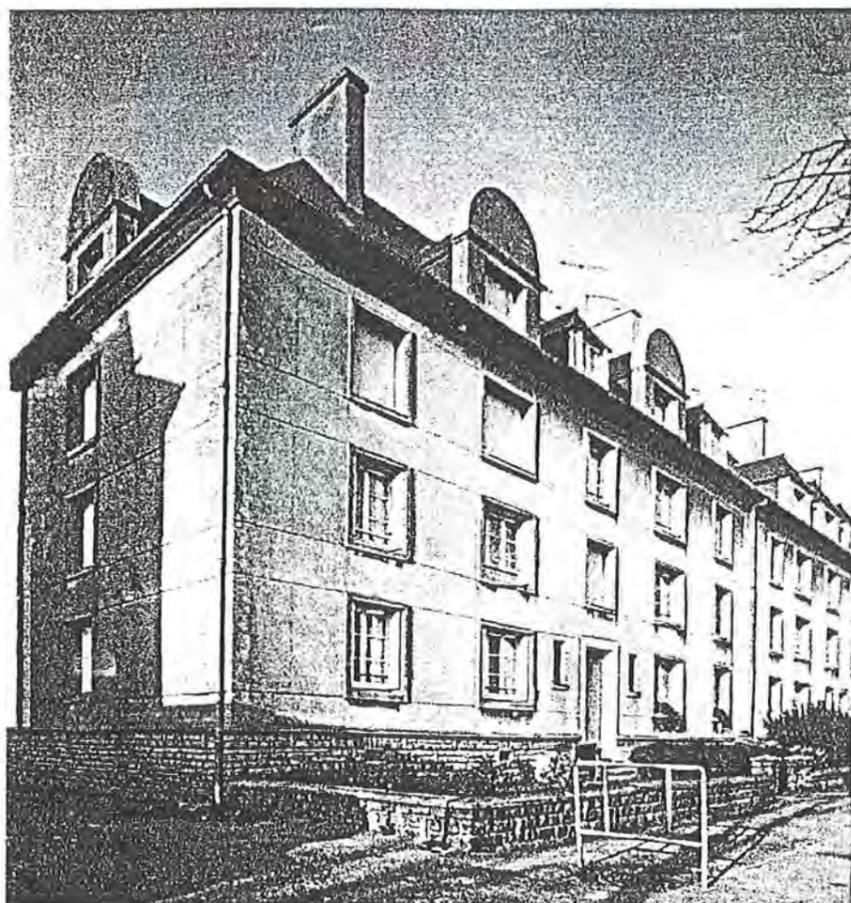
1950-1960

Observations

Ensemble homogène d'Immeuble Sans Affectation Immédiate à travers lequel se décline le vocabulaire du « style MRU » sur un mode quasi régionaliste avec les lucarnes à arc en plein cintre. En certains endroits de la place, la configuration « en barre » se plie discrètement à l'obligation d'alignement par la construction d'une clôture

Critères de sélection

Représentatif d'une catégorie d'immeubles de la Reconstruction



## SECTEUR JAURÈS-SÉBASTOPOL

158 rue Jean-Jaurès

HABITATION

Cote 68

Réf. cliché Diapo. 613 DM et 614 DM

Période

1937

Observations

Immeuble R+4 sur rez de chaussée à usage commercial, demi mitoyen et à l'alignement

Entrepreneur Prosper Richet

Linéaire de façade de 7m

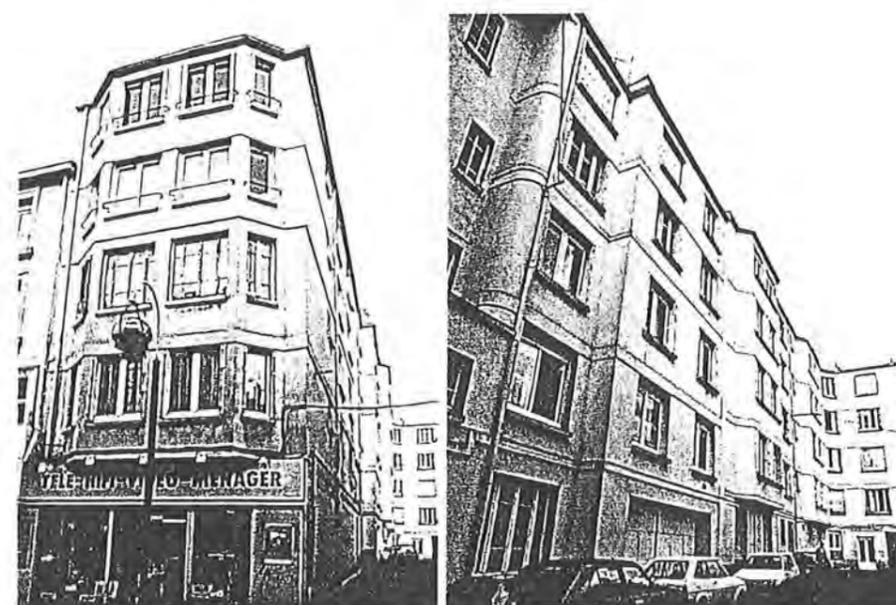
Profondeur de 42m

Étroit linéaire sur rue marqué d'un unique bow window

Développement traversant de l'édifice sur la cour intérieure aujourd'hui occupée par des garages

Critères de sélection

Disposition particulière du bâti sur une parcelle exiguë et profonde



## SECTEUR JAURÈS-SÉBASTOPOL

1 rue Solférino

HABITATION

Cote 69

Réf. cliché Diapo. 311 DM et 312 DM

Période

1953

Observations

Immeuble R+2 sur rez de chaussée partiellement commerçant

Architecte Maurice Goarant

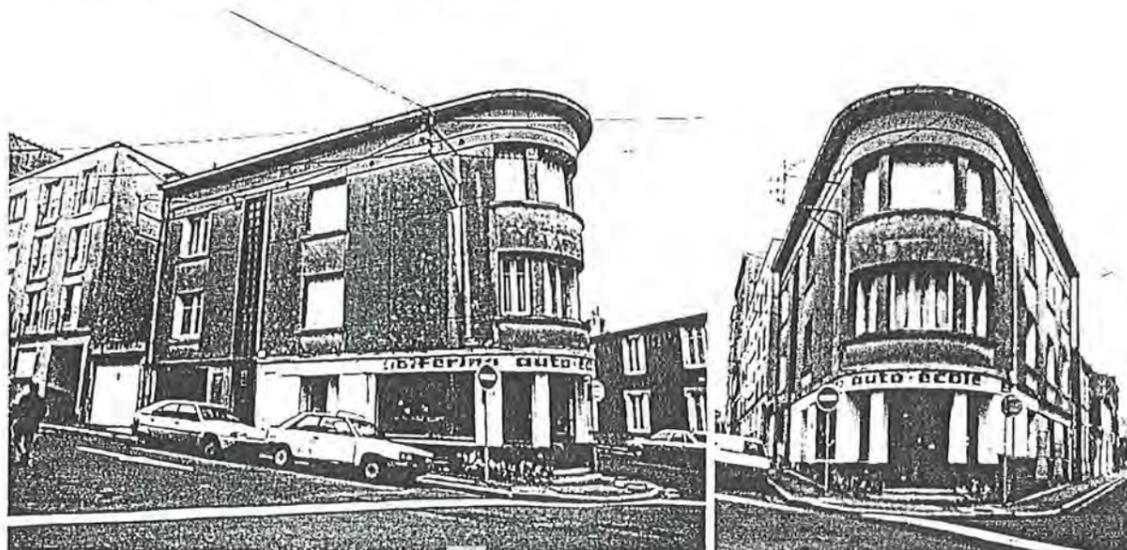
L'angle obtus de la parcelle est adouci par le traitement en congé du bâtiment tandis que la corniche est affirmée par un important débord

Pan arrondi occupé par la salle à manger

Circulations verticales traversantes et circulations horizontales à ressaut en section arrière

Critères de sélection

Motif d'angle, disposition sur la parcelle



## SECTEUR JAURÈS-SÉBASTOPOL

40 rue Sébastopol

HABITATION

Cote 70

Réf. cliché Diapo. 309 DM

Période

1935 env.

Observations

Immeuble R+4

Composition à accentuation latérale par avants-corps et balcons-loggias à l'angle interne courbe

Éléments de modénature dépouillés, d'inspiration Art Déco

Critères de sélection

Composition et proportions



